

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR LA GESTION DU PIN GALANT

RAPPORT ANNUEL DU CONCESSIONNAIRE
EXERCICE 2022/2023



**LE
PIN
GALANT**
SPECTACLES & CONGRES
MERIGNAC
BOULOGNE METROPOLE

SAISON **22-23**
WWW.LEPINGALANT.COM
AGITATEUR DE SENSATIONS

MERIGNAC GESTION ÉQUIPEMENT

SAEM Au capital de 200 000 Euros
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33700 MERIGNAC
348 930 371 RCS BORDEAUX

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

- ✓ Compte annuel de résultat de l'exploitation certifié par le Commissaire aux Comptes du concessionnaire (ANNEXE 1).
- ✓ Inventaire des biens désignés au présent contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (ANNEXE 2).
- ✓ Détail par nature des charges de fonctionnement (personnel, entretien et réparation) et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur (ANNEXE 3).
- ✓ Détail du calcul et du montant de la redevance annuelle visée à l'article 65 (ANNEXE 4).
- ✓ Détail des recettes réparties suivant leur type, par spectacle et par représentation (ANNEXE 5).
- ✓ Liasse fiscale complète de la société certifiée par un expert-comptable (ANNEXE 6).

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

- ✓ Bilan global de l'activité sur l'année en synthétisant les principaux résultats (en valeur absolue et sous forme de ratios significatifs), les faits marquants et les tendances d'évolution (par la comparaison avec les années antérieures), les charges d'exploitation (ANNEXE 7).
- ✓ État récapitulatif de la fréquentation annuelle, par catégories d'usagers, de tarifs et par genre de spectacles (ANNEXE 8).
- ✓ Estimation de l'évolution prévisible de l'activité pour l'année suivante (ANNEXE 9).
- ✓ Les relations avec les usagers (ANNEXE 9).
- ✓ Détail des manifestations événementielles assurées (avec la fréquentation) (ANNEXE 9).
- ✓ Les partenariats effectifs (ANNEXE 9).
- ✓ Liste des modifications éventuelles de l'organisation du service concédé (ANNEXE 9).
- ✓ Synthèse des actions de communication menées (ANNEXE 9).

DONNÉES ORGANISATIONNELLES :

- ✓ Organigramme nominatif à jour (ANNEXE 10).
- ✓ Liste des démissions et licenciements (le cas échéant), avec le détail des remplacements afférents (ANNEXE 11)
- ✓ Le cas échéant, les observations de l'inspection du travail (ANNEXE 11).
- ✓ Liste des avantages sociaux en vigueur (ANNEXE 11).

DONNÉES TECHNIQUES :

- ✓ Les moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution du service pour l'année achevée et à venir (ANNEXE 12).
- ✓ Listing des travaux d'entretien réalisés et prévisionnel pour l'année suivante (ANNEXE 12).
- ✓ Le cas échéant, les adaptations à envisager au regard de l'obligation de respecter de nouvelles normes (ANNEXE 12).
- ✓ Listing des contrôles et maintenances obligatoires accompagné des justificatifs (ANNEXE 13).

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

ANNEXE 1

COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION

MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT

34 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33698 MERIGNAC

**Attestation du Commissaire aux Comptes sur le compte annuel de
résultat de l'exploitation de l'article 7.1 de la Convention de concession
signée le 25 juin 2020, pour l'exercice clos le 30 juin 2023**

COMMISSARIAT
AUX COMPTES
AUDIT
CONSEIL

Philippe Lassus
Michel Deibast
Geneviève Labit

MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT

34 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33698 MERIGNAC

Attestation du Commissaire aux Comptes sur le compte annuel de résultat de l'exploitation de l'article 7.1 de la Convention de concession signée le 25 juin 2020, pour l'exercice clos le 30 juin 2023

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société et en application de votre Convention de concession, nous avons établi la présente attestation sur les informations comptables et financières contenues dans le compte annuel de résultat de l'exploitation (cf. document joint ci-après, appelé le Document).

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de Monsieur Daniel MARGNES, Président Directeur Général de votre société. Il nous appartient d'attester ces informations.

MI-Côte – 82, avenue de Tivoli - CS 20036 - 33491 Le Bouscat Cedex
Tél. 05 56 02 08 18 - e-mail : glassus@cabinetlassus.fr

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine - Siret : 349 410 644 000 12
APE 6920Z - RCS Bordeaux - TVA intracommunitaire - FR 70 349 410 644 - Souscripteur d'une assurance professionnelle
dans les conditions prévues par l'article 17 alinéa 1^{er} de l'ordonnance du 19 septembre 1945 et du décret du 22 janvier 1996.

membres du réseau **absolu**

CONTEXTE

L'article 7.1 de la Convention de concession du Pin Galant signée le 25 juin 2020 avec la Ville de Mérignac pour la période 2020-2025 prévoit que le concessionnaire remet au concédant un Rapport Annuel du Concessionnaire (« RAC » par la suite) comportant l'ensemble des informations requises par la réglementation en vigueur.

MODALITES

Le RAC doit contenir un compte annuel de résultat de l'exploitation, « établi sur la base du format du Compte d'Exploitation Prévisionnelle [...], certifié par le Commissaire aux Comptes du concessionnaire ».

CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des informations présentées dans le Document joint avec les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 certifiés par nos soins.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude des données comptables renseignées dans le compte annuel de résultat de l'exploitation. Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait au Bouscat, le 8 novembre 2023

SCP Cabinet LASSUS et Associés


Geneviève LABIT



CS 20036
82, Avenue
de Tivoli
33491
LE BOUSCAT CEDEX
Tél. 05 56 02 06 16

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compte de résultat 2022/2023
(présentation type CEP de l'annexe 1 de la convention de concession du 25/06/2020)



Exercice 2022/2023
du 01/07/2022 au
30/06/2023
79 représentations

Produits	Recettes de tarification (billetterie)	2 238 855
	Recettes de tarification (abonnements)	
	Recettes de tarification (activité Congrès)	515 588
	Recettes (partenariats)	107 596
	Recettes (autres)	135 339
	Compensation des contraintes de service public versée par le concédant	2 387 309
	Autres subventions publiques	
Autres recettes (à compléter si nécessaire)	48 457	
7 - Total des produits	5 433 144	

Charges	60 - Achats	1 711 956
	Fournitures administratives	10 521
	Achats consommables (y compris spectacles)	13 156
	Matériel	108 093
	Petit équipement divers	21 276
	Achats de marchandises	0
	Fluides	176 574
	Carburant	1 715
	Produits d'entretien	5 696
	Achats de spectacles et de prestations culturelles	1 374 925
	Autres (à compléter si nécessaire)	
	61 - Services extérieurs	297 198
	Locations mobilières	139 943
	Primes d'assurances	14 471
	Entretiens et réparations et maintenance	136 076
	Documentation	6 707
	Autres (à compléter si nécessaire)	
	62 - Autres services extérieurs	923 306
	Frais postaux et de télécommunication	51 941
	Services bancaires	21 945
	Déplacements, missions et réceptions (y compris spectacles)	287 218
	Honoraires	118 853
	Personnel intérimaire	0
	Communication	443 349
	63 - Impôts et taxes	27 518
	Impôts et taxes sur rémunérations	24 760
	Autres impôts et taxes	2 758
64 - Charges de personnel	1 795 029	
Salaires bruts	1 248 158	
Charges sociales	516 350	
Personnel intérimaire	0	
Autres charges de personnel (médecine du travail + formation)	30 522	
65 - Autres charges de gestion courante	293 909	
Droits d'auteurs et redevances	293 909	
6 - Redevance annuelle	196 657	
R1 - Redevance d'occupation du domaine public	166 900	
R2 - Redevance d'intéressement	29 757	
R3 - Redevance pour frais de contrôle		
66 - Charges financières + 67 - Charges exceptionnelles	7 518	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	110 621	
6 - Total des charges	5 363 712	

Résultat d'exploitation

69 433

Daniel MARGNES
Président Directeur Général

MÉRIGNAC GESTION ÉQUIPEMENT SAEM

Capital social : 200 000 € - R.C.S. BORDEAUX 8 348 930 371 000 11 - APE : 9004Z - N° TVA Intracommunautaire FR 08 348 930 371
Licences d'entrepreneur de spectacles : 1/PLATESV-R-2021-006921 - 2/PLATESV-R-2021-006926 - 3/PLATESV-R-2021-006911

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES BIENS

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

ANNEXE 3

DÉTAIL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges externes (Détail)

	2022/2023	2021/2022	Évolution
Fournitures consommables	28 145 €	19 390 €	+8 756 € +45,2%
Locations, Charges locatives	229 477 €	230 870 €	- 1 393 € -0,6%
Entretien, Réparations	417 488 €	291 620 €	+125 868 € +43,2%
Primes d'assurance	14 471 €	16 440 €	- 1 969 € -12%
Intermédiaires et honoraires	118 853 €	100 219 €	+18 634 € +18,6%
Publicité	442 752 €	361 764 €	+80 988 € +22,4%
Transports	597 €	288 €	+309 € +107,3%
Déplacements, Réception	287 218 €	215 464 €	+71 754 € +33,3%
Frais postaux, Télécom.	51 941 €	48 406 €	+3 535 € +7,3%
Frais bancaires	21 945 €	20 177 €	+1 768 € +8,8%
Autres services extérieurs	6 707 €	5 868 €	+839 € +14,3%
TOTAL	1 619 596 €	1 310 506 €	+309 090 € +23,6%

Synthèse des charges de personnel

	2022/2023	2021/2022	Evolution
Salaires bruts	1 248 158 €	1 220 597 €	+27 561 € +2,3%
Charges sociales	543 476 €	556 375 €	-12 899 € -2,3%
Taux de charges sociales	43,54%	45,58%	-2
Autres charges du personnel	3 396 €	4 374 €	-978 € -22,4%

- ✓ L'effectif est stable (36 personnes) ;
- ✓ Les indemnités de départ à la retraite chargées ont été provisionnées pour un total de 53 K€ ;
- ✓ Un projet de prime de partage de la valeur a été comptabilisé pour 46 K€ ;

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

ANNEXE 4

DÉTAIL DU CALCUL ET DU MONTANT DE LA REDEVANCE ANNUELLE VISÉE À L'ARTICLE 6.5

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

DÉTAIL DU CALCUL ET DU MONTANT DE LA REDEVANCE ANNUELLE VISÉE À L'ARTICLE 6.5

Reversement : article 6.5 de la convention, R2 = redevance d'intéressement					
<p>R2 = Redevance d'intéressement</p> <p>Si résultat net comptable avant intéressement et impôt sur les sociétés certifié par le Commissaire aux comptes du concessionnaire est supérieur au résultat d'exploitation prévisionnel figurant au CEP, le concessionnaire reverse une quote-part de la différence au concédant au titre de la part R2 de la redevance annuelle.</p> <p>Le calcul est réalisé selon un système de tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat net comptable est supérieur de 0% à 2,5% au résultat prévu au CEP, 10% de la différence sont reversés au concédant ; • Si le résultat net comptable est supérieur de 2,5% à 5% au résultat prévu au CEP, 15% de la différence sont reversés au concédant ; • Si le résultat net comptable est supérieur de 5% à 7,5% au résultat prévu au CEP, 20% de la différence sont reversés au concédant ; • Si le résultat net comptable est supérieur de 7,5% à 10% au résultat prévu au CEP, 25% de la différence sont reversés au concédant ; • Si le résultat net comptable est supérieur plus de 10% au résultat prévu au CEP, 30% de la différence sont reversés au concédant. 					
Résultat comptable avant IS			99 189,44		
		30%	29 756,83	=> Pas d'IS, déficit à reporter	
				=> Comptabilisation en # 613230	
Calcul TVA sur reversement :					
445711	2,10%	18 989,79	398,79		
445712	5,50%	10 767,04	592,19		
		29 756,83	990,97	30 747,80	
		Résultat après	69 432,61		

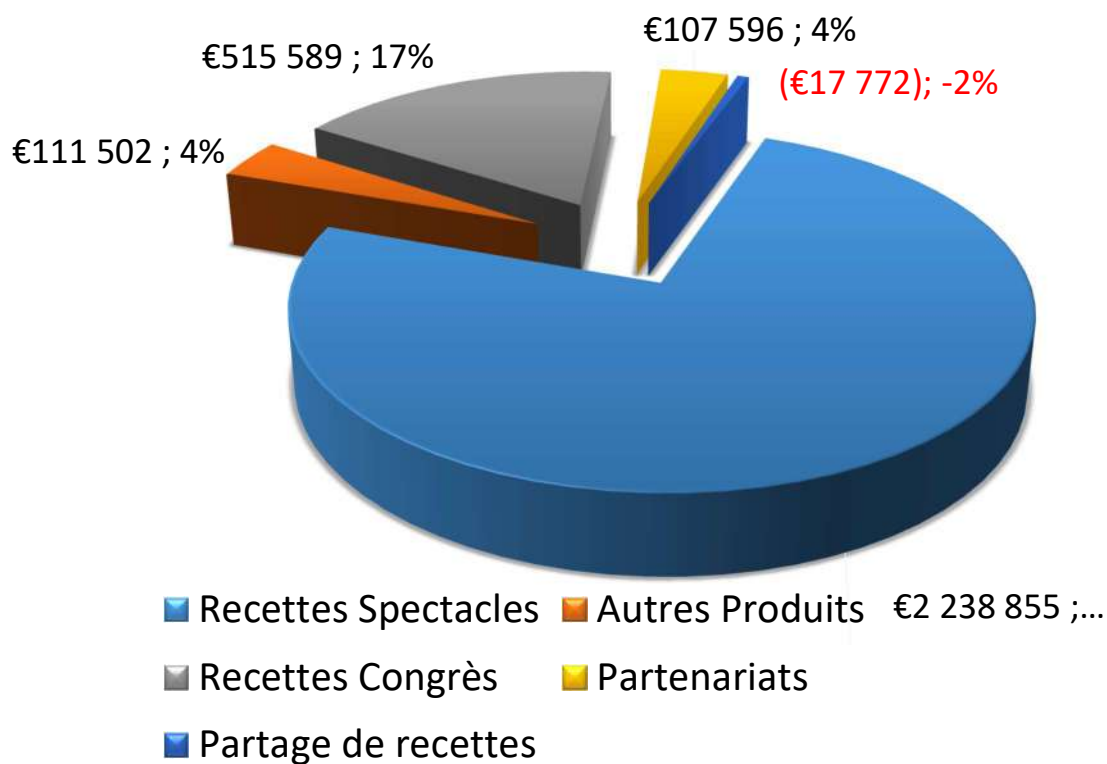
DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

ANNEXE 5

DÉTAIL DES RECETTES RÉPARTIES SUIVANT LEUR TYPE, PAR SPECTACLE ET PAR REPRÉSENTATION

S	R	SPECTACLES	JAGES				RECETTES				DIFFERENCE		RECETTE REALISEE HT	
			PREV. TOTAL	REALISEES	DIFFERENCE	%/AVE	HT	PREV. MOY	HT	%	MOY	GRCC		%AVE
0	0	Tiles Raides	700	0	-700	-100%	34 562	33 881	110,07%	0,00%	37	-23 487,00	-23 487,00	0
1	1	Mirokuhan	800	979	934	134	966	20 237,00	20 237,00	100,00%	34	5 634,33	17 852,17	33 651
1	1	L'Avare	850	871	827	-53	658	31 479,00	31 479,00	100,00%	37	-5 100,33	23 973,40	59 110
1	1	Les Swift	850	871	827	-53	658	26 332	26 332	100,00%	32	-5 698,39	28 671,79	84 890
1	1	Akrobaro	700	659	659	0	100%	19 493,00	19 493,00	100,00%	28	-10 747,61	-40 410,41	93 734
1	1	Akrobaro	700	762	681	-19	100%	18 345,00	18 345,00	100,00%	28	-7 705,33	-47 204,53	109 063
1	1	Akrobaro	700	975	895	195	995	18 345,00	18 345,00	100,00%	22	-3 796,18	-51 001,41	119 782
1	1	6 Hous	800	719	629	-174	100%	27 033,00	27 033,00	100,00%	34	-9 403,79	-58 717,29	137 786
1	1	Sour du nez	850	1 198	1 113	163	100%	36 690,00	36 690,00	100,00%	41	8 587,18	-50 130,11	201 072
1	1	Aid Mandil	750	726	636	-114	100%	16 034,00	16 034,00	100,00%	39	-4 531,54	-54 061,65	213 354
1	1	Clars Houdil	750	591	270	-480	100%	27 034,00	27 034,00	100,00%	36	-10 571,60	-71 233,19	223 950
0	0	Ombre St Salins	900	0	0	0	0	15 465,00	15 465,00	0,00%	40	-15 465,00	-86 098,25	223 950
1	1	La Bohème	600	490	438	-162	262	21 499,00	21 499,00	100,00%	36	-4 827,11	-91 525,36	240 522
1	1	Pouger	950	1 044	936	6	225	35 990,00	35 990,00	100,00%	40	1 663,57	89 891,78	277 075
1	1	One Shot	700	671	603	-97	263	21 185,00	21 185,00	100,00%	30	-3 610,67	-93 471,16	295 450
1	1	Dirck Salchberg	600	443	428	-172	332	20 578,00	20 578,00	100,00%	36	-9 488,97	-102 960,71	306 539
1	1	Gullon	800	582	545	-255	208	39 300,00	39 300,00	100,00%	36	-10 120,68	-113 090,41	325 715
1	1	Maman	1 050	1 241	1 173	123	248	39 000,00	39 000,00	100,00%	36	3 259,14	-108 831,77	368 076
1	1	Maman	1 050	1 135	1 070	20	246	39 000,00	39 000,00	100,00%	36	74,10	-109 756,17	408 652
1	1	Saltos Jazz	700	922	873	173	292	22 892,00	22 892,00	100,00%	32	4 598,60	-105 192,17	436 300
1	1	Couze Réjars	700	876	800	100	202	21 185,00	21 185,00	100,00%	36	2 066,18	-103 132,15	459 551
1	1	Wha Ombach	600	498	453	-147	239	20 578,00	20 578,00	100,00%	36	-4 861,46	-107 993,24	475 368
1	1	Machine Craue	800	1 111	950	150	289	21 234,00	21 234,00	100,00%	27	1 843,34	-106 149,30	498 366
1	1	Coude Macque	900	1 181	1 106	206	198	33 954,00	33 954,00	100,00%	36	6 206,32	-99 942,78	538 156
1	1	Coude Macque	900	1 186	1 079	179	184	33 954,00	33 954,00	100,00%	36	5 233,01	-94 709,77	576 074
1	1	Les mystères de la cité d'or	850	1 142	1 083	233	157	19 560,00	19 560,00	100,00%	38	1 240,10	-93 469,17	596 774
1	1	Les mystères de la cité d'or	850	1 146	1 075	225	146	19 560,00	19 560,00	100,00%	38	1 242,15	-92 227,42	616 377
0	0	3MF Dwa	400	0	0	0	0	1 959,00	1 959,00	0,00%	40	-1 959,00	-94 186,42	616 377
1	1	3MF Dwa	400	0	0	0	0	1 959,00	1 959,00	0,00%	40	-1 959,00	-95 145,42	616 377
0	0	Bertholt	800	662	616	-84	230	23 487,00	23 487,00	100,00%	32	-3 991,41	-100 136,12	636 072
0	0	Mozart Smau	800	0	0	0	0	27 033,00	27 033,00	0,00%	32	-27 033,00	-127 149,52	636 072
1	1	Drole Genre	900	1 131	1 067	167	283	33 595,00	33 595,00	100,00%	36	5 481,40	-120 668,22	676 139
1	1	Vics People	800	886	799	-1	284	30 505,00	30 505,00	100,00%	36	-1 678,16	-122 346,39	703 766
1	1	Lawrence	700	526	441	-259	312	12 656	12 656	100,00%	30	-8 789,11	-131 136,60	716 161
1	1	Fleurs de soleil	700	843	756	-56	307	25 182,00	25 182,00	100,00%	38	3 185,70	-127 950,40	744 009
1	1	Chacourères	1 000	794	753	-247	314	40 784,00	40 784,00	100,00%	41	-12 045,11	-139 696,10	773 147
1	1	Chacourères	850	1 367	1 239	389	292	29 130,00	29 130,00	100,00%	29	8 477,29	-131 515,16	818 956
1	1	Sava's	750	1 150	1 074	324	240	23 604,00	23 604,00	100,00%	29	6 325,66	-125 102,40	838 785
1	1	Sava's	750	1 165	1 111	361	240	23 604,00	23 604,00	100,00%	29	7 297,42	-117 894,68	859 686
1	1	Sava's	750	1 191	1 064	344	189	23 604,00	23 604,00	100,00%	29	5 096,19	-111 974,79	899 346
1	1	Sava's	750	1 218	1 120	370	152	23 604,00	23 604,00	100,00%	27	5 451,42	-106 486,86	928 102
1	1	Sava's	750	1 201	1 124	374	152	23 604,00	23 604,00	100,00%	30	7 917,33	-98 959,14	959 623
1	1	Sava's	750	1 246	1 175	423	179	23 604,00	23 604,00	100,00%	29	8 402,48	-91 166,41	991 024
1	1	Sava's	750	1 232	1 177	427	302	23 604,00	23 604,00	100,00%	30	9 277,46	-80 889,49	1 024 734
1	1	Ches Parents	900	1 285	1 224	324	22	30 430,00	30 430,00	100,00%	35	10 463,42	-70 426,07	1 065 706
1	1	Resnais	600	691	610	-65	160	20 693,00	20 693,00	100,00%	31	0 041,46	-70 467,40	1 084 070
1	1	Alecco King	700	825	800	100	100	22 892,00	22 892,00	100,00%	32	2 052,13	-76 415,14	1 109 019
1	1	Falilat pu	1 000	1 201	1 117	117	57	37 796,00	37 796,00	100,00%	39	3 493,10	-72 922,14	1 150 068
1	1	Blanca L	800	1 050	949	206	206	29 069,00	29 069,00	100,00%	33	2 700,40	-70 551,4	1 180 317
1	1	Michael Fughis	700	914	834	134	340	25 485,00	25 485,00	100,00%	36	4 130,15	-66 101,45	1 209 623
1	1	Tutu	900	1 303	1 201	301	641	30 430,00	30 430,00	100,00%	32	6 151,57	-59 949,18	1 246 023
1	1	Tutu	900	1 349	1 251	351	982	30 430,00	30 430,00	100,00%	34	8 094,17	-51 065,41	1 289 110
1	1	Tutu	700	653	571	-129	863	19 493,00	19 493,00	100,00%	28	3 659,46	-55 528,07	1 301 148
0	0	Dimit Akrobar	800	0	0	0	0	19 493,00	19 493,00	0,00%	30	-19 493,00	-84 830,07	1 301 148
1	1	Tout Sawyer	800	1 125	1 100	200	203	19 493,00	19 493,00	100,00%	30	1 320,44	-85 454,44	1 322 476
1	1	Ch Afréque	700	376	339	-361	-88	23 487,00	23 487,00	100,00%	34	-12 286,32	-95 720,15	1 333 577
1	1	Humans 2D	700	1 011	964	264	166	21 088,00	21 088,00	100,00%	29	6 108,15	-89 952,41	1 360 703
1	1	Les Loquences	700	1 361	1 273	739	739	25 487,00	25 487,00	100,00%	34	19 226,4	-70 312,87	1 403 330
1	1	Roméo Juliette	1 000	1 311	1 201	241	940	35 076,00	35 076,00	100,00%	48	2 432,15	-67 880,12	1 458 037
1	1	Roméo Juliette	1 000	1 338	1 243	243	1 183	35 076,00	35 076,00	100,00%	47	4 843,49	-63 036,13	1 516 657
1	1	V Delenne	1 000	1 362	1 287	287	1 470	34 080,00	34 080,00	100,00%	44	7 282,16	-55 773,37	1 558 185

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN %



DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

ANNEXE 6

**LIASSE FISCALE COMPLÈTE
CERTIFIÉE PAR L'EXPERT COMPTABLE**

Direction Générale des Finances Publiques **IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS** Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01072022** et clos le **30062023** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration : _____ Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement : _____

A IDENTIFICATION
SAEM MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT
LE PIN GALANT
 34 Avenue du Maréchal de Lattre
 BP 30244
 33700 MERIGNAC
 Insp. IFU _____ N° dossier _____ N° Siret **34893037100011**

B ACTIVITÉ
 Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Gestion de salles de spectacles
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement :
 l'ancienne adresse en cas de changement : _____

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : _____
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET : _____

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriétés industrielle assimilés imposable au taux de 10% : _____						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	
Plus-values exonérées art.238 quinquies : _____						
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (ouïter le cas selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats exceptionnels en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Nouvelles entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire art. 44 septedecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) _____		Plus-values exonérées relevant du taux à 15% _____		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		_____		_____		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W _____						

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement : _____
 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 : _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % : _____

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
 Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % : _____

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : _____
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : _____

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ISACOMPTA**

ECF Désignation du prestataire : _____

OGA/OMCA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone :
 - Professionnel de l'expertise comptable : **SARL CC-DB - BORDEAUX** 70 Rue de la Croix de Seguey 05 56 44 00 08
 33000 BORDEAUX
 - Conseil : _____
 - CGA/OMCA ou viseur conventionné : _____
 N° d'agrément : _____

A **BORDEAUX** le **13102023** Signature et qualité du déclarant **M MARGNES** **PRESIDENT**

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT**
et Date de clôture de l'exercice **30062023**

K | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT
Adresse LE PIN GALANT 33700 MERIGNAC

du 01072022
au 30062023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M PROST Philippe	Directeur	30 allée Fonfede		33160	ST MEDARD EN JALLE		
2	MME CAILLER Marie-Laure	Administratrice	12 rue Bazemont		33800	BORDEAUX		
3	M JEGOU Christian	Directeur Technique	108 avenue des Freres Robinson		33700	MERIGNAC		
4	MME ONFROY Isabelle	Responsable congrès	39 rue Fougnot		33600	PESSAC		
5	BORDESOLLE Chrystelle	Directeur de la communication	17 route des Moulins		16210	YVIERS		
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	99 204				99 204			99 204
2	77 726				77 726			77 726
3	50 210				50 210			50 210
4	56 392				56 392			56 392
5	48 182				48 182			48 182
6								
7								
8								
9								
10								
**	331 713				331 713			331 713

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑨) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑩	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑪	331 713	- de l'exercice ⑩	69 704
- de l'exercice précédent ⑫	314 726	- de l'exercice précédent ⑩	85 013
Nom et qualité du signataire M MARGNES PRESIDENT		A BORDEAUX le 13/10/2023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : LE PIN GALANT 33700 MERIGNAC		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 8 9 3 0 3 7 1 0 0 0 1 1			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le. 30062023		N-1 30062022				
		Brut 1	Amortisements, provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILESE *								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement*	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF						
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	51 206	51 206	364			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	764 380	621 284	143 096	149 506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	188 970	157 902	31 068	47 835		
	Immobilisations en cours	AV						
	Avances et acomptes	AX						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU						
	Créances rattachées à des participations	BB						
	Autres titres immobilisés	BD						
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières *	BH	22		22	22		
	TO TAL (II)		BJ	1 004 578	BK	830 393	174 186	197 728
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	40 173			40 173	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	110 345			110 345	45 051
		Autres créances (3)	BZ	308 277			308 277	266 595
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	701 395	2 685		698 711	700 934
Disponibilités		CF	1 523 828			1 523 828	1 178 871	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	128 768			128 768	120 369	
TO TAL (III)		CJ	2 812 787	CK	2 685	2 810 102	2 311 819	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	3 817 366	IA	833 078	2 984 288	2 509 547	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	22	(3) Part à plus d'un an : CR		
Classe de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 200 000)	DA	200 000	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	312 056	288 304	
	Report à nouveau	DH		(61 231)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	69 433	84 983	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	601 489	532 056	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	109 362	97 638	
	TOTAL (III)	DR	109 362	97 638	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	771	754	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 120 297	887 911	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	618 713	338 501	
	Dettes fiscales et sociales	DY	449 698	409 661	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	83 959	243 024		
Compte regul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	2 273 437	1 879 852		
Ecart de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 984 288	2 509 547		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 153 140	991 941		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	771	754		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT						Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracomunitaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services *	FG	2 955 770	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 955 770	FK		FL	2 955 770
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 411 145	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	28 746	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 395 672
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 420	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	18 852	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 110 265	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 518	
	Salaires et traitements *					FY	1 248 158	
	Charges sociales (10)					FZ	546 871	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	72 502
			- dotations aux provisions				GB	29 975
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	294 078
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 348 220	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	47 452	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 650	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 650
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 685	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	409	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 094	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 443)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 009	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/06/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67121000 - PENALITES ET AMENDES	28	
67180000 - AUTRES CHARGES EXCEP.OP GEST	2 247	
67211000 - CHARGES EX ANTERIEUR	4 665	
68710000 - Compte n° 68710000	5 459	
77180000 - AUTRES PROD EXCEP S/OP GESTION		35 822
Totalisation	12 398	35 822

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/>	
				1		2		3	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	52 256	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui [Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3	KS	741 723	KT		KU	45 280
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	27 906	KW		KX	
		Matériel de transport *		KY	12 876	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	90 907	LC		LD	9 139
		Emballages récupérables et divers *		LE	80 608	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	954 020	LO		LP	54 419
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations			8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	22	1U		1V		
TOTAL IV			LQ	22	LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	1 006 299	OH		OJ	54 419

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		1		2	
				par cessions à des tiers ou à des fins de mise en équivalence		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	1 050	LW	51 206
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	22 623	MK	764 380
		Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	27 906
		Matériel de transport		IV		MP	12 876	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	19 591	MT	80 455
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	80 608
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG	55 090	NH	953 350
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7	
Autres participations			I0		OX		OY		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	22	
TOTAL IV			I3		NJ		NK	22	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		OK	56 140	OL	1 004 578

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	51 893	PF	364	PG	1 050	PH	51 206
TOTAL I		RK	51 893	RM	364	RN	1 050	RO	51 206
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	592 217	QA	51 691	QB	22 623	QC	621 284
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	26 637	QE	1 270	QF		QG	27 906
	Matériel de transport	QH	12 876	QI		QJ	12 876	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	69 675	QM	16 151	QN	19 591	QO	66 236
	Emballages récupérables et divers	QP	55 274	QR	8 486	QS		QT	63 760
TOTAL II		QU	756 678	QV	77 597	QW	55 090	QX	779 186
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	808 571	OP	77 961	OQ	56 140	OR	830 393
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Designation de l'entreprise : SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IF	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	97 638	EP 29 975	EQ 18 251	ER 109 362
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	97 638	TV 29 975	TW 18 251	TX 109 362	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y 2 685	6Z	7A 2 685
	TOTAL III	7B		TY 2 685	TZ	UA 2 685
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	97 638	UB 32 660	UC 18 251	UD 112 047
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE 29 975	UF 18 251		
	- financières		UG 2 685	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF RIMOSIERE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	22	UV	22 UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	110 345	110 345		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation systématiquement constituée * UO)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 780	4 780		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 333	1 333		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	243 889	243 889	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	58 275	58 275		
	Charges constatées d'avance		VS	128 768	128 768		
TOTAUX		VT	547 412	547 412	VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes signés des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	771	771		
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	618 713	618 713			
Personnel et comptes rattachés		8C	227 244	227 244			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	184 600	184 600			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	31 596	31 596		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 258	6 258		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	83 959	83 959			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 153 140	1 153 140			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : SAEM MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30062023		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	69 433	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	244	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	28	Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)					
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I	WR	69 704
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
		- imposées au taux de 19 %				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						
Mesures d'incitation à l'investissement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 tredecies)	PA
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité MG (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 duodecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Nouvelles entreprises innovantes (art. 44 octies A)	L5		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle le simulateur de conduite	YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	69 704	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	0	
				XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	622 629
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	69 704
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	552 924
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	552 924
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	166 742
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
EFFORT CONSTRUCTION	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(61 231)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD	23 752			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	84 983		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	23 752		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
										TOTAL II	23 752
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 490 669		1 511 422			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	227 742		XQ	229 477		230 870			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	118 853		100 219			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 271 265		979 417			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	3 110 265		2 821 927			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	709		991			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			QZ	26 809		20 179			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	27 518		21 170			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	299 745		286 333			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	380 045		335 985			
	Total										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *				OB	1 147 080					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)									ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAEM MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT					Néant <input type="checkbox"/>	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		①	②	③	④	⑤
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059A-Détail...	56 140		56 140	
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		Plus-value taxable à 19% (1)
③				④	⑤	
				19%	15% ou 12,80%	0%
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(A)	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(B) (Ventilation par taux)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 30/06/2023

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur #origine	Valeur réévaluée	Amortis.	Autres amortis.	Valeur réévaluée	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,00%	Long t. 9%	Plus-values 19%
MODULE INTERN 07/01/2016	1 050		1 050									
ELEVATEUR ELE 01/06/2002	10 824		10 824									
ENCEINTES COAX 13/06/2008	3 257		3 257									
NACELLE ELEVA 28/10/2011	6 625		6 625									
SUPPORT HAUT 29/06/2012	1 917		1 917									
PARTNER PEUGE 29/08/2017	12 876		12 876									
HP COMPAQ 6200 30/12/2011	643		643									
ORDI GRIZZLY XL 17/12/2012	2 248		2 248									
PC HP 400PD MT 31/07/2014	600		600									
MACBOOK PRO 1 23/10/2017	4 573		4 573									
IPHONE 8+ GRIS 31/10/2018	600		600									
IPAD PRO 11 256 23/10/2019	859		859									
PC HP PROONE 44 17/06/2022	4 295		4 295									
PC PRODESK 400 17/06/2022	4 055		4 055									
COFFE CARENA II 30/12/1996	1 626		1 626									
Totalisation	56 140		56 140									

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT** Néant *

<input type="checkbox"/> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés. <input type="checkbox"/> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/> ou 12,80 % <input type="checkbox"/> .	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sesies-0 bis du CGI) <input type="checkbox"/> *.	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sesies-0 du CGI) <input type="checkbox"/> *.	

I - SUIVDES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine <input type="checkbox"/>	Moins-values à 12,80 % <input type="checkbox"/>	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <input type="checkbox"/>	Solde des moins-values à 12,80 % <input type="checkbox"/>
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVDES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine <input type="checkbox"/>	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice <input type="checkbox"/>	Solde des moins-values à reporter col. <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
	A 19 % ou à 15 % <input type="checkbox"/>	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <input type="checkbox"/>	A 15 % ou à 19 % <input type="checkbox"/>		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAEMMERIGNAC GESTION EQUIPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01072022		et clos le : 30062023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		36
dont apprentis	YF		2
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		2 955 770
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		10 496
	TOTAL 1	OX	2 966 265
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		11
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		2 411 145
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI		
	TOTAL 2	OM	2 411 156
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		1 537 668
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		1 361 972
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		294 078
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	3 193 718
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 183 703
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 183 703
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		2 966 265
Effectifs au sens de la CVAE	EY		35
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/07/2022	GZ 30/06/2023
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 33 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="3"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="2 500"/>
---	----	--------------------------------	--	----	------------------------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotar chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

ANNEXE 7

BILAN GLOBAL DE L'ACTIVITÉ SUR L'ANNÉE EN SYNTHÉTISANT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Compte de Résultat

		30/06/2023		30/06/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 955 770	100,00	2 676 368	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	2 955 770	100,00	2 676 368	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	2 411 145	81,57	2 303 127	86,05
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	28 746	0,97	21 971	0,82
	Autres produits	11		99	
	Total des produits d'exploitation	5 395 672	182,55	5 001 565	186,88
	Achats de marchandises			1 420	0,05
	Variation de stock			21 338	0,80
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements	18 852	0,64	21 338	0,80
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	3 110 265	105,23	2 821 927	105,44
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 518	0,93	21 170	0,79
	Salaires et traitements	1 248 158	42,23	1 220 597	45,61
	Charges sociales du personnel	546 871	18,50	560 748	20,95
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	102 477	3,47	95 654	3,57
	Autres charges	294 078	9,95	251 567	9,40
	Total des charges d'exploitation	5 348 220	180,94	4 994 421	186,61
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 452	1,61	7 143	0,27
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	1 650	0,06	882	0,03
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
CHARGES FINANCIÈRES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	1 650	0,06	882	0,03
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 685	0,09		
	Intérêts et charges assimilées (4)	409	0,01		
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	3 094	0,10		
	RESULTAT FINANCIER	(1 443)	-0,05	882	0,03
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	46 009	1,56	8 025	0,30
	Total des produits exceptionnels	35 822	1,21	77 463	2,89
	Total des charges exceptionnelles	12 398	0,42	506	0,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23 424	0,79	76 957	2,88	
PARTICIPATION DES SALARIES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES					
TOTAL DES PRODUITS		5 433 144	183,81	5 079 910	189,81
TOTAL DES CHARGES		5 363 712	181,47	4 994 927	186,63
RESULTAT DE L'EXERCICE		69 433	2,38	84 983	3,18

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

ANNEXE 8

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE LA FRÉQUENTATION ANNUELLE, PAR CATÉGORIES D'USAGERS, DE TARIFS ET PAR GENRE DE SPECTACLES

LE PIN GALANT

SAISON 2022 / 2023
ETAT PAR CATEGORIES D'USAGERS ET PAR TARIFS

GUICHET	NBRE PLACES	CHIFFRE AFFAIRE
courrier	6 267	160 446,00
Tarif Général	678	28 281,00
Tarif groupes	453	17 999,00
Tarif Vermeil	819	33 248,00
Tarif Découvertes-jeunes	691	10 365,00
Carte jeune Méridnac	9	135
Tarif Demandeur emploi	34	1 196,00
Tarif Unique	35	910
Tarif carte invalidité	54	1 925,00
Tarif Saint Valentin	22	550
tarif scolaire direction	45	1 125,00
Invitation	59	0
Tarif Accompagnateur	11	0
Tarif moins de 15 ans	131	1 965,00
Tarif Detaxe	215	3 225,00
Privilège	61	2 106,00
Tarif 15 Mtn.-15€	4	60
Présentation Saison	75	0
Salon CE 22/23	693	10 665,00
Tarif Préf	72	1 800,00
Comité Entreprise Privilegié	405	14 547,00
Tarif Etudiant -26 ans	24	880
Tarif Conservatoire Méridnac	23	300
Tarif Scolaire	611	6 110,00
T.Fauteuil Roulant	34	1 212,00
Tarif Partenaire	13	436
Tarif Relation Publique	321	5 796,00
Tarif Relation Public 1	202	3 660,00
Relation Public 2	29	610
Happy Friday	283	7 924,00
Tarif Personnel Pin Galant	15	476
Offre 2023-2024	104	2 395,00
Tarif Relation Public 3	9	90
Tarif Pass Culture	33	495
Invitation	4	0
Invitation	4	0
Telephone	2 412	78 703,00
Tarif General	615	26 048,00
Tarif groupes	48	1 720,00
Tarif Vermeil	661	26 655,00
Tarif Découvertes-jeunes	198	2 970,00
Carte jeune Méridnac	18	270
Tarif Demandeur emploi	32	1 124,00
Tarif Unique	11	286
Tarif carte invalidité	27	990
Tarif Saint Valentin	88	2 200,00
Invitation	2	0
Tarif Accompagnateur	1	0
Tarif moins de 15 ans	34	510
Tarif Detaxe	6	90

Privilege	10	348
Présentation Saison	107	0
Comité Entreprise Privilegié	23	882
Tarif Etudiant -26 ans	29	1 015,00
Tarif Conservatoire Merignac	1	10
T.Fauteuil Roulant	42	1 580,00
Tarif Relation Publique	6	150
Tarif Relation Public 1	2	20
Happy Friday	261	7 308,00
Offre 2023-2024	190	4 527,00
guichet	6 399	142 541,00
Tarif General	926	38 524,00
Tarif groupes	38	1 492,00
Tarif Vermeil	926	37 778,00
Tarif Decouvertes-Jeunes	257	3 855,00
Carte Jeune Merignac	7	105
Tarif Demandeur emploi	26	961
Tarif Unique	1 070	5 812,00
Tarif carte Invalidité	57	2 125,00
Tarif Saint Valentin	83	2 075,00
Invitation	1 054	0
Tarif Accompagnateur	153	0
Tarif moins de 15 ans	94	1 410,00
Tarif Detaxe	109	1 635,00
Privilege	70	2 452,00
Tarif 15 Min.-15€	35	525
Présentation Saison	25	0
Tarif Préf	3	75
Comité Entreprise Privilegié	815	29 649,00
Tarif Etudiant -26 ans	12	412
Tarif Préférentiel Comité E.	186	3 720,00
Tarif Conservatoire Merignac	85	850
Tarif Scolaire	33	330
T.Fauteuil Roulant	9	343
Tarif Relation Public 1	1	15
Relation Public 2	17	340
Happy Friday	165	4 620,00
Offre 2023-2024	139	3 378,00
Tarif Pass Culture	4	60
Vente Internet	41 948	1 381 572,00
Tarif General	16 534	693 511,00
Tarif Vermeil	6 264	254 291,00
Tarif Decouvertes-Jeunes	4 475	67 125,00
Tarif Demandeur emploi	800	28 490,00
Tarif Unique	972	25 272,00
Tarif carte Invalidité	124	4 525,00
Tarif Saint Valentin	1 002	25 050,00
Tarif moins de 15 ans	1 127	16 905,00
Privilege	267	9 284,00
Présentation Saison	936	0
Tarif Etudiant -26 ans	818	28 787,00
Happy Friday	5 778	161 784,00
Offre 2023-2024	2 851	66 548,00

Formules		
Abonnement Operettes	181	6 372,00
Privilege	181	6 372,00
Formule Privilege	13 773	495 391,00
Privilege	13 773	495 391,00
Total Formules	13 954	501 763,00
PARTENAIRE		
Invitation	787	0
Invitation	787	0
Total PARTENAIRE	787	0
PROMO		
Invitation	726	0
Invitation	726	0
Total PROMO	726	0
INVITATION		
Invitation	2 627	0
Invitation	2 627	0
Total INVITATION	2 627	0
MAIRIE		
Invitation	1 632	0
Invitation	1 632	0
Total MAIRIE	1 632	0
Spectateurs payants	72 476	
Invités	8 223	
Total spectateurs	80 699	
RECETTE TOTALE		2 386 793,00
Prix moyen de la place payante	32,93 €	
Prix moyen de la place	29,58 €	

LE PIN GALANT

SAISON 2022 / 2023

ETAT DES PLACES PAR ACTIVITE ET SEANCE

Séance	Total ventes					
	Pagantes	C.A.	Exo	total	Cumul C.A.	
Théâtre						
L'Avare	Mar 04/10 - 20:30	811	25 891,00	63	874	25 891,00
L'Avare	Mer 05/10 - 20:30	827	26 322,00	44	871	26 322,00
Bout du nez	Ven 21/10 - 20:30	1 113	45 207,00	85	1 198	45 207,00
Clara Haskil	Mar 08/11 - 20:30	270	10 920,00	121	391	10 920,00
Potager	Ven 18/11 - 20:30	996	38 138,00	88	1 044	38 138,00
Maman	Ven 25/11 - 20:30	1 173	45 535,00	68	1 241	45 535,00
Maman	Sam 25/11 - 20:30	1 070	42 175,00	65	1 135	42 175,00
Course Géants	Mer 30/11 - 20:30	800	24 530,00	76	876	24 530,00
Couple Magique	Mer 07/12 - 20:30	1 106	41 979,00	75	1 181	41 979,00
Couple Magique	Jeu 08/12 - 20:30	1 079	40 953,00	107	1 186	40 953,00
Drôle Genre	Ven 16/12 - 20:30	1 067	40 908,00	64	1 131	40 908,00
Lawrence	Ven 06/01 - 20:30	441	12 696,00	85	526	12 696,00
Th Lhermitte	Dim 08/01 - 17:00	796	28 943,00	87	843	28 943,00
Chers Parents	Mar 24/01 - 20:30	1 224	43 247,00	61	1 285	43 247,00
Fallait pas	Mar 31/01 - 20:30	1 117	43 560,00	84	1 201	43 560,00
Le Système	Mar 14/03 - 20:30	943	31 704,00	71	1 014	31 704,00
Saint Exupéry	Jeu 16/03 - 20:30	596	13 310,00	113	669	13 310,00
Berlin Berlin	Mar 28/03 - 20:30	1 088	41 355,00	61	1 149	41 355,00
Berlin Berlin	Mer 29/03 - 20:30	1 070	42 120,00	76	1 146	42 120,00
88 fois infini	Ven 31/03 - 20:30	1 085	42 415,00	66	1 151	42 415,00
Situation déli	Jeu 06/04 - 20:30	1 286	50 839,00	89	1 375	50 839,00
Times Square	Mer 26/04 - 20:30	1 054	35 295,00	101	1 155	35 295,00
Black Comedy	Mer 10/05 - 20:30	863	28 675,00	86	949	28 675,00
Théâtre-Total Activité		21 755,00	796 677,00	1 836,00	23 591,00	796 677,00
Concerts						
Ombre St Sains	Jeu 10/11 - 20:30	0	0	0	0	0
Orch Salzbourg	Mer 23/11 - 20:30	428	11 322,00	15	443	11 322,00
Concerts-Total Activité		428,00	11 322,00	15,00	443,00	11 322,00

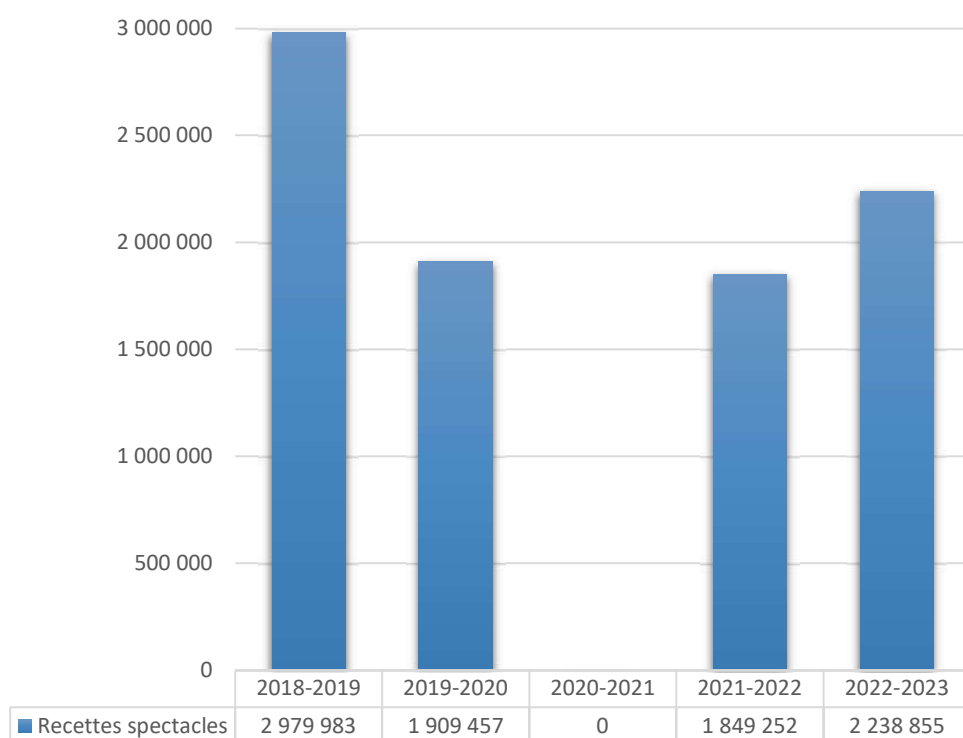
Séance	Total ventes					
	Payantes	C.A.	Exo	total	Cumul C.A.	
Opéras						
La Bohème	Mar 15/11 - 20:30	438	17 022,00	52	490	17 022,00
Turandot	Jeu 30/03 - 20:30	850	27 780,00	84	934	27 780,00
Opéras-Total Activité		1 288,00	44 802,00	136,00	1 404,00	44 802,00
Operettes						
L'auberge	Dim 25/03 - 14:30	567	19 819,00	43	610	19 819,00
Operettes sous	Dim 30/04 - 14:30	729	23 851,00	67	796	23 851,00
Opérette-Total Activité		1 296,00	43 670,00	110,00	1 406,00	43 670,00
Danses						
One Shot	Mar 22/11 - 20:30	803	17 944,00	68	671	17 944,00
Ballets Jazz	Mar 29/11 - 20:30	873	28 024,00	49	922	28 024,00
Alonzo King	Sam 28/01 - 20:30	800	25 465,00	25	825	25 465,00
Tutu	Mar 21/02 - 20:30	1 201	38 698,00	102	1 303	38 698,00
Tutu	Mer 22/02 - 20:30	1 251	40 737,00	98	1 349	40 737,00
Roméo Juliette	Mer 08/03 - 20:30	1 201	56 673,00	110	1 311	56 673,00
Roméo Juliette	Jeu 09/03 - 20:30	1 243	59 136,00	95	1 338	59 136,00
Cie Dyptik	Jeu 23/03 - 20:30	674	17 036,00	50	724	17 036,00
La Pastorale	Jeu 04/05 - 20:30	1 219	39 640,00	82	1 301	39 640,00
Danse-Total Activité		9 065,00	323 353,00	679,00	9 744,00	323 353,00
Variétés						
Têtes Raïdes	Mer 28/09 - 20:30	0	0	0	0	0
B Pravi	Mar 18/10 - 20:30	626	20 021,00	93	719	20 021,00
Berthollet	Mar 13/12 - 20:30	616	19 905,00	46	662	19 905,00
Voca People	Sam 17/12 - 20:30	799	28 207,00	87	886	28 207,00
Raphaël	Mer 25/01 - 20:30	618	19 370,00	73	691	19 370,00
Michel Fugain	Ven 03/02 - 20:30	834	30 227,00	80	914	30 227,00
Enrico Macias	Dim 12/03 - 17:00	1 125	40 058,00	85	1 210	40 058,00
V Sanson	Sam 18/03 - 20:30	1 300	75 746,00	94	1 394	75 746,00
Call	Ven 24/03 - 20:30	394	13 194,00	38	432	13 194,00
Variété-Total Activité		6 312,00	246 728,00	596,00	6 908,00	246 728,00

Séance	Total ventes					
	Payantes	C.A.	Exo	total	Cumul C.A.	
Jeune Public						
Kid Manoir	Sam 22/10 - 16:00	636	12 114,00	90	726	12 114,00
Mystérieuse	Sam 10/12 - 14:30	1 083	20 216,00	59	1 142	20 216,00
Mystérieuse	Sam 10/12 - 17:00	1 075	20 218,00	71	1 146	20 218,00
Tom Sawyer	Dim 26/02 - 16:00	1 100	22 396,00	88	1 188	22 396,00
	Jeune Public-Total Activité	3 894,00	74 944,00	308,00	4 202,00	74 944,00
Humour						
Quillon	Jeu 24/11 - 20:30	545	19 578,00	37	582	19 578,00
Chansonniers	Mar 10/01 - 20:30	753	29 342,00	41	794	29 342,00
Tom Villa	Jeu 23/02 - 20:30	571	16 164,00	82	653	16 164,00
Ch Alévêque	Mer 01/03 - 20:30	339	11 436,00	37	376	11 436,00
V Dedienne	Ven 10/03 - 20:30	1 287	43 601,00	75	1 362	43 601,00
Lemoine	Jeu 27/04 - 20:30	0	0	0	0	0
Manu Paget	Mar 02/05 - 20:30	1 237	43 428,00	139	1 376	43 428,00
	Humour-Total Activité	4 732,00	163 549,00	411,00	5 143,00	163 549,00
J M F						
JMF Diva	Lun 12/12 - 10:00	0	0	0	0	0
JMF Diva	Lun 12/12 - 14:00	0	0	0	0	0
JMF Le Berger	Lun 27/03 - 10:00	589	2 945,00	93	682	2 945,00
JMF Le Berger	Lun 27/03 - 14:00	645	3 225,00	78	723	3 225,00
	JMF-Total Activité	1 234,00	6 170,00	171,00	1 405,00	6 170,00
Humour Musical						
Les Swing	Jeu 06/10 - 20:30	320	8 927,00	44	364	8 927,00
Mozart Group	Mer 14/12 - 20:30	0	0	0	0	0
Les Coquettes	Sam 04/03 - 20:30	1 273	43 624,00	88	1 361	43 624,00
Trompettes	Mar 23/05 - 20:30	641	16 935,00	48	689	16 935,00
Total	Humour Musical-Total Activité	2 234,00	69 486,00	180,00	2 414,00	69 486,00

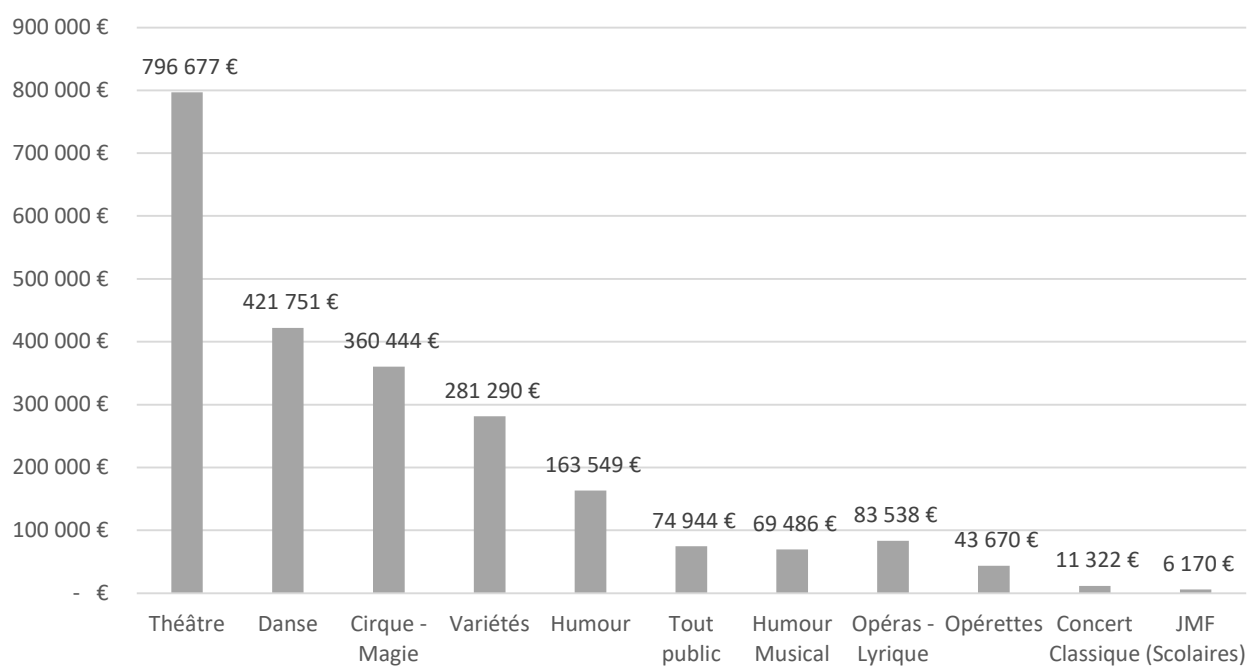
Séance		Total ventes				
		Payantes	C.A.	Exo	total	Cumul C.A.
Cirque						
Akoreacro	Jeu 13/10 - 20:30	537	11 772,00	92	629	11 772,00
Akoreacro	Ven 14/10 - 20:30	661	14 823,00	81	762	14 823,00
Akoreacro	Sam 15/10 - 20:30	895	18 382,00	80	975	18 382,00
Machine Cirque	Mar 06/12 - 20:30	990	23 983,00	161	1 111	23 983,00
Slava's	Mer 18/01 - 20:30	1 074	31 576,00	76	1 150	31 576,00
Slava's	Jeu 19/01 - 20:30	1 111	32 601,00	54	1 165	32 601,00
Slava's	Ven 20/01 - 20:30	1 094	31 186,00	97	1 191	31 186,00
Slava's	Sam 21/01 - 14:30	1 120	30 654,00	98	1 218	30 654,00
Slava's	Sam 21/01 - 20:30	1 124	33 255,00	77	1 201	33 255,00
Slava's	Dim 22/01 - 14:30	1 173	33 768,00	73	1 246	33 768,00
Slava's	Dim 22/01 - 18:30	1 177	34 691,00	55	1 232	34 691,00
Humans 2.0	Ven 03/03 - 20:30	964	27 798,00	47	1 011	27 798,00
	Cirque-Total Activité	11 900,00	324 089,00	991,00	12 891,00	324 089,00
Magie						
L'illusion	Sam 14/01 - 20:30	1 239	36 355,00	128	1 367	36 355,00
	Magie-Total Activité	1 239,00	36 355,00	128,00	1 367,00	36 355,00
Hip Hop						
Bianca Li	Jeu 02/02 - 20:30	949	30 027,00	101	1 050	30 027,00
Comp Käfig	Ven 12/05 - 20:30	1 073	33 032,00	63	1 136	33 032,00
Comp Käfig	Sam 13/05 - 20:30	1 101	35 339,00	58	1 159	35 339,00
	Hip Hop-Total Activité	3 123,00	98 398,00	222,00	3 345,00	98 398,00
Jazz						
Manoukian	01/10/22	934	34 562,00	45	979	34 562,00
	Jazz-Total Activité	934,00	34 562,00	45,00	979,00	34 562,00
Lyrique						
Vive Offenbach	Ven 02/12 - 20:30	453	16 047,00	45	498	16 047,00
Maria Callas	Ven 07/04 - 20:30	699	22 689,00	59	798	22 689,00
	Lyrique-Total Activité	1 152,00	38 736,00	104,00	1 296,00	38 736,00
Total général		70 586	2 312 841,00	5 912	76 498	2 312 841,00

SAISON	FORMULES	NB DE PASS	NBR DE PLACES PAYANTES	NBR DE PLACES GRATUITES	CHIFFRE AFFAIRES TTC
2015-2016	OPERETTES	318	1733	0	65 650 €
	ADAGIO	1759	11302	0	383 948 €
	ALLEGRO	864	8024	822	280 342 €
	PRESTISSIMO	317	4051	625	142 784 €
	PICOLLO	190	756	0	11 340 €
	TOTAUX		3448	25866	1447
2016-2017	OPERETTES	320	1440	0	54 297 €
	ADAGIO	1940	12556	38	445 082 €
	ALLEGRO	1056	9931	1020	359 168 €
	PRESTISSIMO	508	6555	962	238 566 €
	PICOLLO	181	678	0	10 170 €
	TOTAUX		4005	31160	2020
2017-2018	OPERETTES	309	1116	0	41 304 €
	ADAGIO	1912	12358	0	437 018 €
	ALLEGRO	972	9156	941	331 656 €
	PRESTISSIMO	387	4990	771	181 520 €
	PICOLLO	252	998	0	14 970 €
	TOTAUX		3832	28618	1712
2018-2019	OPERETTES	265	1142	0	43 165 €
	ADAGIO	2013	12930	0	461 901 €
	ALLEGRO	975	1003	867	331 757 €
	PRESTISSIMO	367	5406	693	169 905 €
	PICOLLO	365	1424	0	21 420 €
	TOTAUX		3985	21905	1560
2019-2020	OPERETTES	244	840	0	31 650 €
	ADAGIO	1748	7070	0	245 663 €
	ALLEGRO	822	5290	496	168 680 €
	PRESTISSIMO	358	3313	495	99 573 €
	PICOLLO	227	721	0	10 622 €
	TOTAUX		3399	17234	991
2021-2022	OPERETTES	101	121		4 635 €
	FORMULE PRIVILEGE	1663	11305		401 534 €
	TOTAUX	1764	11426	0	406 169 €
2022-2023	OPERETTES	58	181		6 372 €
	FORMULE PRIVILEGE	2081	13773		495 391 €
	TOTAUX	2139	13954	0	501 763 €
2023-2024	FORMULE PRIVILEGE	1750	12653		432 492 €
	TOTAUX	1750	12653	0	432 492 €

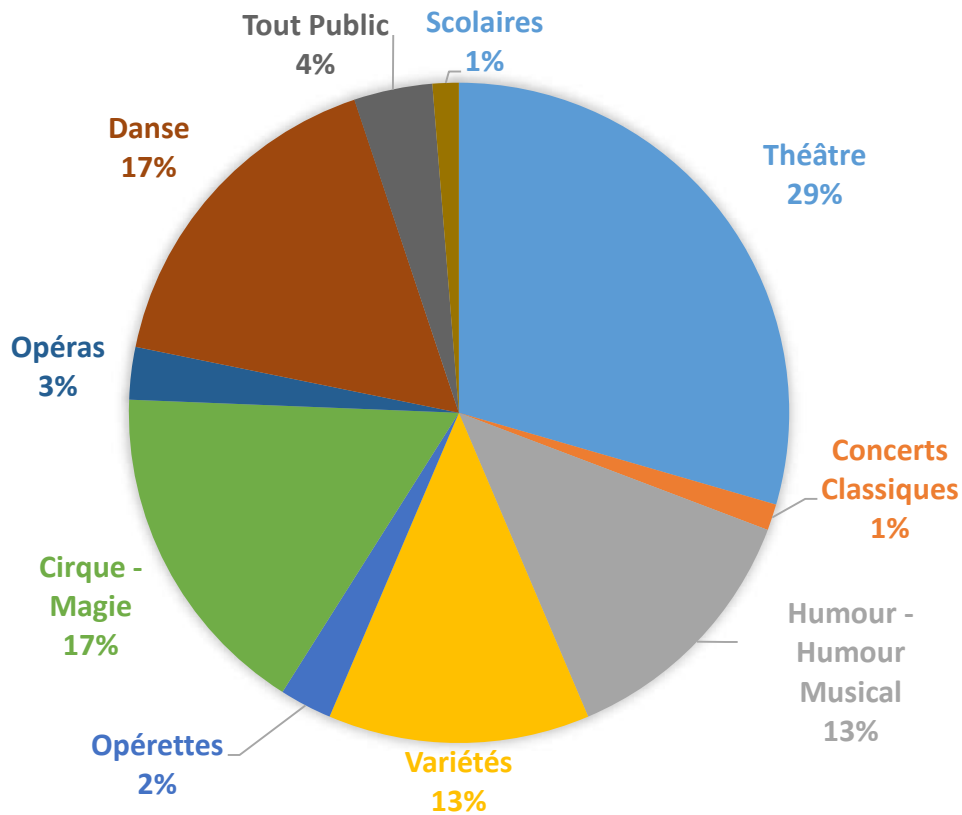
ÉVOLUTION DES RECETTES SPECTACLES HT



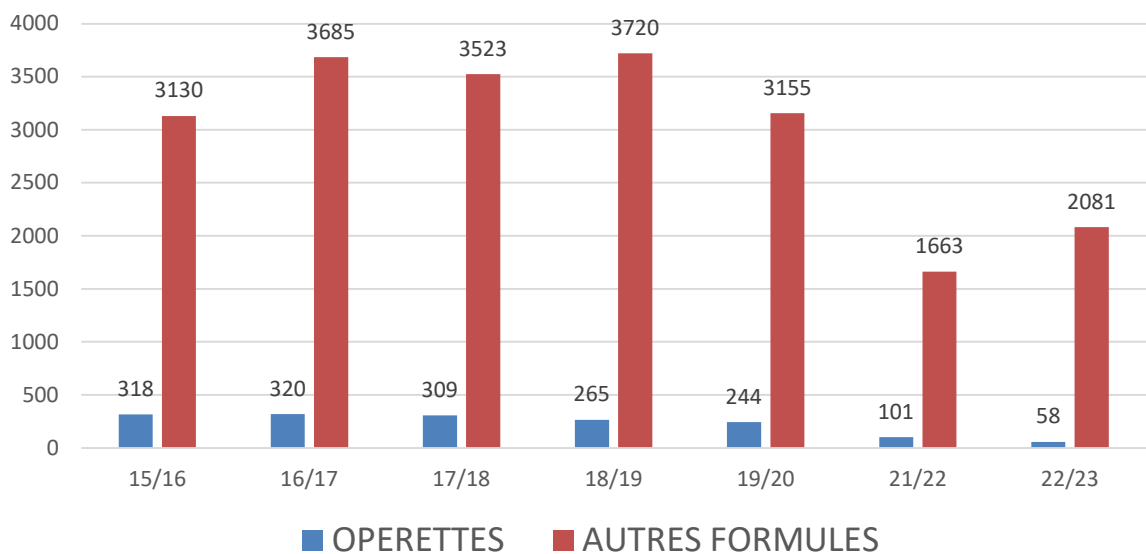
RECETTES BILLETTERIE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES TTC



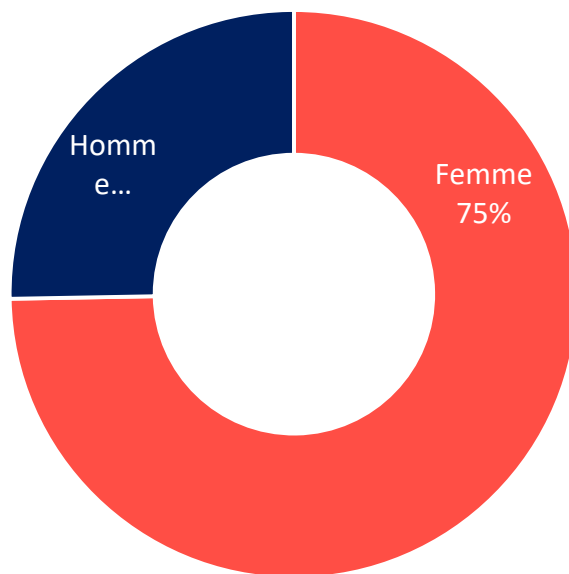
SAISON ARTISTIQUE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES



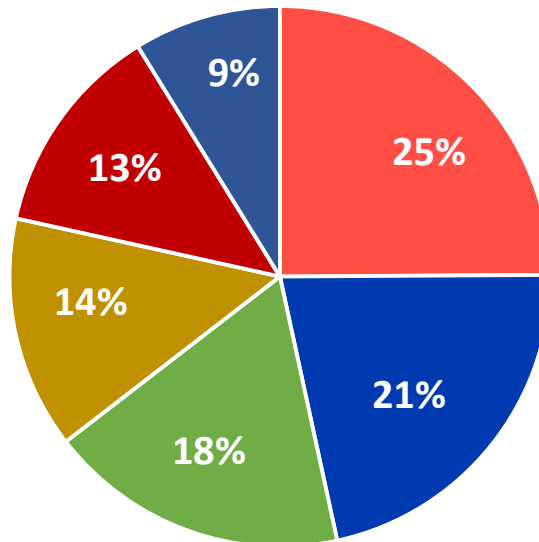
ÉVOLUTION DES ABONNEMENTS DEPUIS 2015/2016



Réseaux Sociaux (Facebook/Insta) : Pourcentage du genre des abonnés

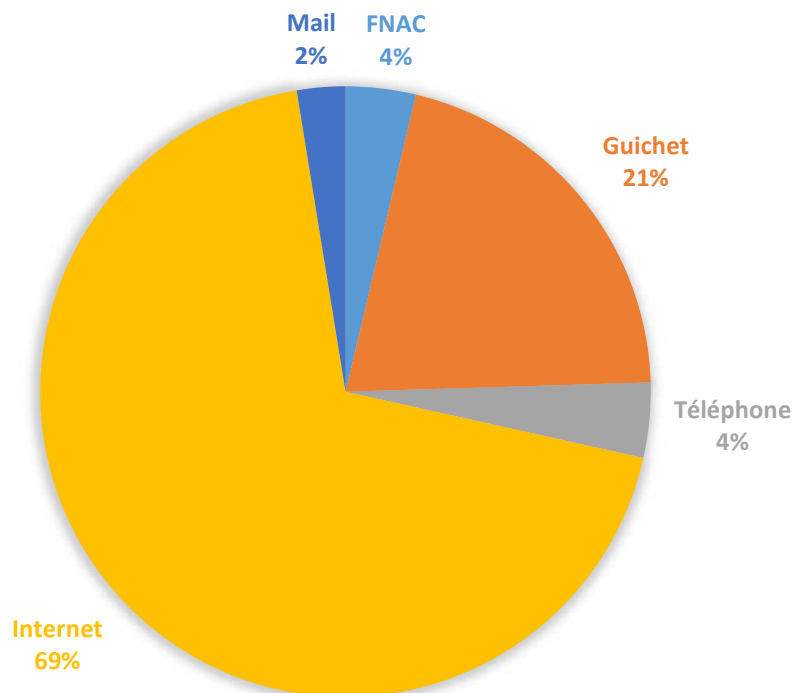


Répartition de l'âge des clients achetant par internet

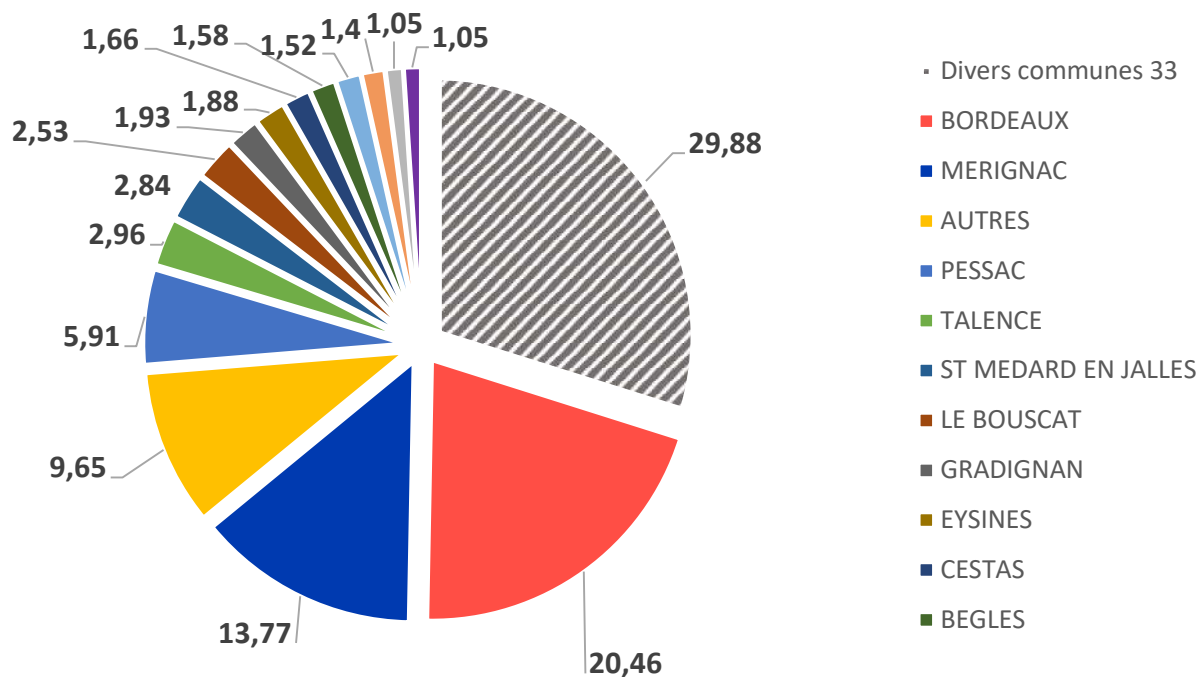


■ 35-44 ■ 25-34 ■ 45-54 ■ 18-24 ■ 55-64 ■ 65+

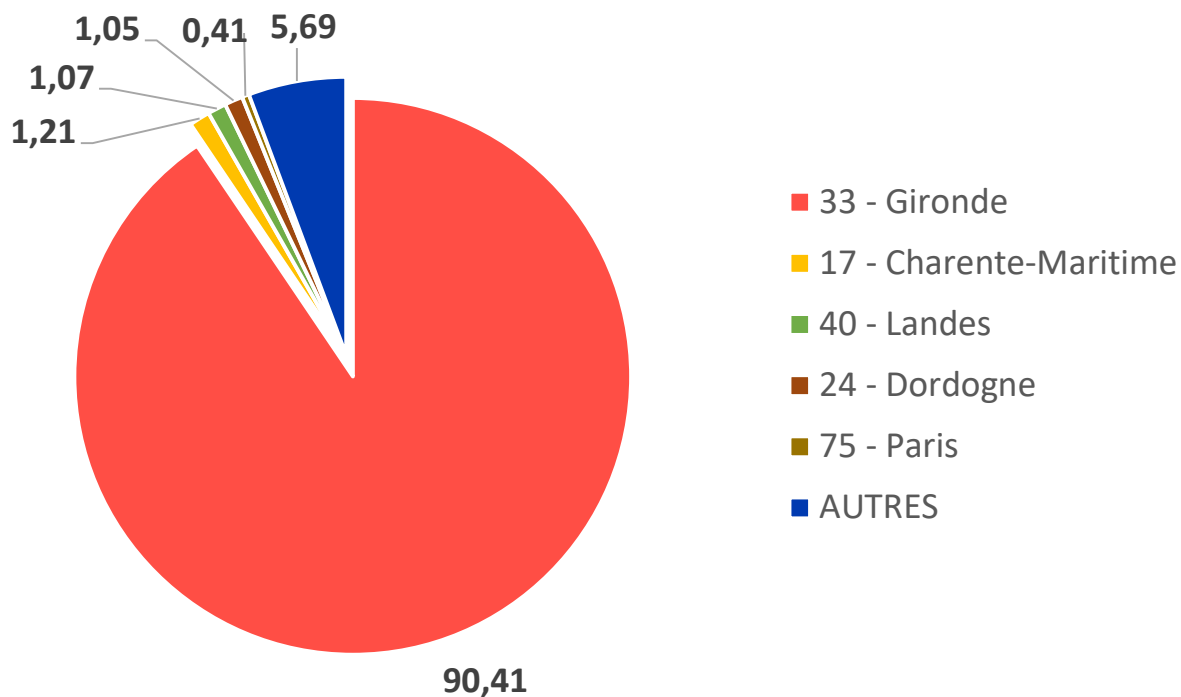
HABITUDES D'ACHAT DE PLACES SAISON 2022/2023



Répartition de la géolocalisation des clients PAR VILLES



Répartition de la géolocalisation des clients PAR DÉPARTEMENTS



ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

ANNEXE 9

SYNTHÈSE DES ACTIONS DE COMMUNICATION MENÉES



1 / Une analyse de la qualité du service

Après deux saisons parsemées de moments difficiles, assorties de beaucoup d'aléas, d'annulations de spectacles, de reports, la saison 2022-2023 a été un grand succès.

Nous ouvrons la billetterie en juin 2022. Les premiers chiffres sont encourageants.

La billetterie enregistre une fréquentation en hausse (79 557 spectateurs) et réuni 2 139 abonnés.

Le Pin Galant renoue avec le succès et ses salles complètes avec notamment :

- o Véronique Sanson,
- o Benjamin Millepied et sa cie L.A. Dance Project
- o Vanessa Paradis dans « Maman »,
- o Les humoristes Paul Mirabel et Vincent Dedienne,
- o Le Slava's Snowshow
- o « Tutu » Compagnie Philippe Lafeuille

En outre, les différentes activités en location de salle ont attiré un large public, avec 74 787 congressistes.

2/ Une estimation de l'évolution prévisible de l'activité pour l'année suivante :

Nous confirmons notre constante adaptation et observation de nouveaux modes de programmation, de réservations et de communication.

L'évolution de l'activité ces prochaines saisons nous rend optimiste mais porte encore en elle son lot d'incertitudes et de prudence... Et sera encore probablement contrainte par la crise énergétique et surtout économique (cf annexe Magazine LA SCENE - La Grande Enquête « Comment les lieux gèrent la crise énergétique »)

3/ Les relations avec les usagers :

Les spectateurs passionnés sont de retour mais les comportements d'achat se confirment par rapport à la saison dernière :

- Augmentation des no-show, (des spectateurs qui ne se présentent pas le soir de la représentation),
- Augmentation des achats de dernière minute (1 semaine avant le spectacle), principalement depuis internet, et bien souvent aidés par un prix du billet revu à la baisse. Ainsi, se confirme la réussite des offres « promo », en descendant le prix du billet de 15 € à 25 € pour les spectacles les plus en difficulté.
- Moins d'envie de découvertes sur des spectacles peu connus, les actes d'achat se portent prioritairement sur des spectacles « feel good », avec en rôle principaux des « têtes d'affiche », nommés aux Molières.

4/ Les partenariats effectifs :

Les excellentes relations que nous entretenons avec nos partenaires, nous ont permis de renouveler la plupart des partenariats pour cette saison culturelle 2022-2023 ; néanmoins la crise du Covid ayant eu des répercussions sur l'économie, a de fait, détourné les priorités budgétaires, entraînant une redistribution des dépenses pour certaines entreprises qui n'ont pas souhaité renouveler leurs partenariats, c'est le cas de l'hôtel Quality Suites et de Marignan.

Malgré cela nous avons accueilli 2 nouveaux partenaires séduits par la programmation du Pin Galant et par la proposition de partenariat, il s'agit d'Ibis - Novotel Mérignac et du Groupe CTi, attirés par l'offre à 3 000€ créée en 2021-2022.

Cette saison nous n'avons pas souhaité réorganiser la «soirée de Gala» lors de laquelle nous invitons les partenaires, la presse et certains clients fidèles des congrès ; nous avons préféré nous concentrer sur un événement plus intimiste et moins coûteux afin de les remercier de leur fidélité. Nous avons donc organisé une soirée Partenaires programmée sur la représentation événement de Benjamin Millepied, «Roméo et Juliette 2.0». Soirée où nous avons eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de convives parmi lesquels certaines entreprises partenaires, mais également des partenaires de communication tels que Sud-Ouest Publicité, ClearChannel, Junkpage...

Devant les retours très positifs de cette formule nous renouvellerons l'opération en 2023-2024.

Les soirées cocktails, quant à elles, confirment leur succès (20 soirées les soirs de spectacles en 2022-2023).

Cette saison 2022-2023 est également marquée par le retour des sorties de groupes scolaires et associations.

Privés par le Covid pendant ces 2 années, les groupes scolaires et associatifs ont pu de nouveau assister à de nombreux spectacles correspondants à des projets pédagogiques ou à la simple volonté d'enseignants ou de responsables d'ouvrir les esprits aux arts de la scène.

Pour notre plus grand plaisir, **nous avons accueilli 49 groupes et plus de 2000 scolaires** (dont le collège Bourran, collège Capeyron, conservatoire de Mérignac, MJC centre-ville, CCAS Beutre, CCAS le Puzzle..., mais également le PESMD section danse, des associations et structures spécialisées). **(cf Tableau des ventes tarifs préférentiels à destination des associations et des groupes scolaires).**

L'offre tarifaire à 10€ sur la majeure partie des spectacles a eu un véritable succès, après avoir largement communiqué pendant quelques années auprès de ces établissements sur cette tarification, les enseignants ont réservés directement auprès du service relation avec les publics.

De même le **Pass Culture** collectif (188 Pass vendus) mis en place par le ministère de la culture cette saison a incité plus d'établissements à organiser des sorties sur les spectacles en dehors du temps scolaire **(théâtre, danse, cirque sont les genres les plus demandés).**

5/ Une synthèse des actions de communication menées :

Cette année nous avons maintenu la parution de notre plaquette, tout en privilégiant une plaquette téléchargeable ainsi qu'un grand nombre d'impressions d'une version légère de notre agenda sous la forme d'un dépliant.

- **La communication reste recentrée sur le print et le numérique** avec Clear Channel, Le Bon Coin, Sud-Ouest Publicité, Junkpage, la publicité via Facebook...
- **Les échanges de marchandises** (publicité offerte contre des places à faire gagner à l'antenne) sont à nouveau mises en place avec nos partenaires radios (RFM, France Bleu Gironde, Wit Fm, ARL Langon, RTL 2, Radio Nova, Chérie Fm... ainsi qu'avec le club des abonnés du journal Sud-Ouest, les restaurants du cœur, Culture du Cœur, Clubs et Comptines, Senior Mag, WE Bordeaux...

- **Les newsletters** sur notre actualité et les offres tarifaires de dernière minute sont devenues hebdomadaires.

La revue de presse en annexe illustre les bonnes relations que nous entretenons avec les médias depuis de nombreuses années ainsi que la fréquente et multiple diffusion de l'information culturelle du Pin Galant ; Interview, Point de vue, papier d'annonce, agendas... Mais aussi diffusion de notre programmation au cœur de Bordeaux via un Vélo Cargo, les offices de tourisme, les médiathèques, les salles de spectacles, les centres commerciaux, le Festival ODP à Talence ...)

Quel est le cœur de cible du Pin Galant ?

Ce sont des femmes entre 35 et 44 ans, habitant la métropole bordelaise, qui achètent depuis le site internet.

Les femmes de plus de 60 ans réservent essentiellement par téléphone ou au guichet du Pin Galant.

Les clientes du Pin Galant ont principalement des centres d'intérêts tournés vers les expositions, le cinéma, les actualités people, les musées ou encore la cuisine !

A noter également la présence des Parisiennes dans l'acte d'achat depuis notre site.



QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'abonnés :
2139 (501 763 €)

Nombre de partenaires :
17

Nombre de spectacles :
79

Spectateurs :
79 557

Congressistes :
74 787

Nombre de places vendues :
- lors du Happy Friday (sur 10 jours) :
6 521 (182 588€)
- pour les associations et scolaires :
2 022
- pour les CE :
2 298

Depuis l'ouverture en janvier 1989,
le Pin Galant a accueilli :
1 834 258 personnes

TARIFS PREFERENTIELS SCOLAIRES SAISON 2022-2023															
SPECTACLES	DATE	NOM	VILLE	Tarif										Accomp	Total Cide
				10 €	15 €	25 €	26 €	28 €	30 €	32 €	35 €	36 €	39 €		
OCTOBRE 2022															
L'Avare	04/10/2022	Collège Capeyron	Merignac	22										220,00 €	
L'Avare	05/10/2022	Collège Bourran	Merignac	33								2		408,00 €	
Akoreacro	13/10/2022	Collège Capeyron	Merignac	22										220,00 €	
Akoreacro	13/10/2022	Lycée Flora Tristan	Camblandes et Meynac	9										90,00 €	
Akoreacro	14/10/2022	Ecole de Cirque Acrol Sway Duo	Merignac		32									480,00 €	
Akoreacro	15/10/2022	Point animation Information Jeunesse	Ares		9									136,50 €	
Kid manoir	22/10/2022	Centre Social Le puzzle	Merignac	13								2		130,00 €	
NOVEMBRE 2022															
La Bohème	15/11/2022	Lycée Sainte Marie Grand Lebrun	Bordeaux	26		2							1	310,00 €	
One Shot	22/11/2022	IPEP Saint Denis	Ambarès et Lagrave	11										110,00 €	
One Shot	22/11/2022	Lycée Tristan Flora	Camblandes et Meynac	9										90,00 €	
Ballet Jazz Montréal	29/11/2022	PESMD Section Danse	Bordeaux	27										270,00 €	
Ballet Jazz Montréal	29/11/2022	Conservatoire De Bordeaux	Bordeaux	44										440,00 €	
La Course des Géants	30/11/2022	Centre Social et Culturel ASCO	Saint Médard En Jalles	14										140,00 €	
La Course des Géants	30/11/2022	Collège Belcier	Bordeaux		52									780,00 €	
DECEMBRE 2022															
Machine de Cirque	06/12/2022	IPEP Saint Denis	Ambarès et Lagrave	11										165,00 €	
Machine de cirque	06/12/2022	Chambre des metiers et de l'artisanat	St Germain de Lusignan	7			3								
Machine de cirque	06/12/2022	Collège Bourran	Merignac	27								2		270,00 €	
Machine de cirque	06/12/2022	Ass sportive bordeaux Montaigne	Pessac		20									300,00 €	
Mystérieuses cités d'Or	10/12/2022	Centre Socio Culturel Portraits de Familles	Saint Denis de Pile		40									600,00 €	
					1									15,00 €	
Mozart Group	14/12/2022	Espace Culturel du Bois Fleuri	Lormont	11										165,00 €	
JANVIER 2023															
Laurence D'Arabie	06/01/2023	collège lestonnac	Carignan	71									1	710,00 €	
les maitres de l'illusion	14/01/2023	Point animation Information Jeunesse	Ares		9									136,50 €	
Slava's Snowshow	18/01/2023	Collège Capeyron	Merignac	22										220,00 €	
Slava's Snowshow	18/01/2023	Lycée Sans Frontière	Pessac		20									300,00 €	
Slava's Snowshow	18/01/2023	Collège Belcier	Bordeaux	55										825,00 €	
Slava's Snowshow	19/01/2023	Collège Chambery	Villeneuve-d'Ornon	32										460,00 €	
Slava's Snowshow	19/01/2023	lycée Flora Tristan	Camblandes et Meynac	9										135,00 €	
Slava's Snowshow	19/01/2023	Cours Florent Bordeaux	Lormont	37										555,00 €	
Slava's Snowshow	20/01/2023	centre social le puzzle	Merignac	30										450,00 €	
Slava's Snowshow	21/01/2023 14h30	Lycée Guez de Balzac d'Angoulême	Gond Pontouvre	50										750,00 €	
Slava's Snowshow	20/01/2023	Pessac animation la Recre	Pessac		18									270,00 €	
Alonzo King Lines Ballet	28/01/2023	Conservatoire de Bordeaux	Bordeaux	25										250,00 €	
Alonzo King Lines Ballet	28/01/2023	adage	Bordeaux	10			5							300,00 €	
Alonzo King Lines Ballet	29/01/2023	Pesmd bordeaux nouvelle aquitaine	Bordeaux	10										100,00 €	
FEBVRIER 2023															
Bianca Li	02/02/2023	IPEP Sain 1 Denis	Ambarès et Lagrave	11										110,00 €	
Bianca Li	02/02/2023	Collège du Val de Sage	St Yzan-De-Soudiac	28										280,00 €	
Bianca Li	02/02/2023	Collège Chambery	Villeneuve-d'Ornon	29										290,00 €	
Bianca Li	02/02/2023	Lycée Flora Tristan	Camblandes et Meynac	9										135,00 €	
Bianca Li	02/02/2023	ADAGE	Bordeaux	14			18							750,00 €	
Bianca Li	02/02/2023	adage	BECLES	6	2									90,00 €	
Tutu	21/02/2023	Collège Capeyron	Merignac	22										220,00 €	
Tutu	21/02/2023	IPEP Sain 1 Denis	Ambarès et Lagrave	11										110,00 €	
Tutu	22/02/2023	Lucee Bernard Palissu	Saintes	63		4								730,00 €	
Tutu	22/02/2023	Adage	Bordeaux		9		12							495,00 €	
MARS 2023															
Humans 2-0	03/03/2023	Ecole de Cirque Acro Sway Duo	Merignac			29								725,00 €	
Humans 2-0	03/03/2023	Point animation info jeunes	Ares		9									135,00 €	
Romeo et Juliette	08/03/2023	Collège François Mauriac	Leognan	23										360,00 €	
Romeo et Juliette	08/03/2023	IPEP Saint Denis	Ambarès et Lagrave	11										165,00 €	
Romeo et Juliette	08/03/2023	Lycée Sans Frontière	Pessac	17										345,00 €	
Romeo et Juliette	08/03/2023	Adage	Bordeaux	16			26							1021,50 €	
Romeo et Juliette	09/03/2023	Collège François Mauriac	Leognan	31										465,00 €	
Romeo et Juliette	09/03/2023	EPEA Le Corbusier	Pessac	20										300,00 €	
Romeo et Juliette	09/03/2023	conservatoire de bordeaux	bordeaux					4						84,00 €	
Saint Exuperu	16/03/2023	Collège Albert Le Grand	Bordeaux	70		4								800,00 €	
Saint Exuperu	16/03/2023	Collège Capeyron	Merignac	22										220,00 €	
Saint Exuperu	16/03/2023	lycée Flora Tristan	Camblandes et Meynac	9										90,00 €	
Saint Exuperu	16/03/2023	MIC Centre Ville	Merignac		29									436,50 €	
Le Systeme Ribardier	14/03/2023	Collège Lestonnac	Carignan de Bordeaux	69		2								740,00 €	
Le Systeme Ribardier	14/03/2023	Lycée Gustave Eiffel	Bordeaux		33									495,00 €	
					10							1		189,00 €	
Cie Dypnik	23/03/2023	lycée Flora Tristan	Camblandes et Meynac	9										90,00 €	
Cie Dypnik	23/03/2023	Association CaDanse	Martillac	9	1	1								130,00 €	
Cie Dypnik	23/03/2023	academie de danse ambarèsienne	ambarès et lagrave	13		1								155,00 €	
Cie Dypnik	23/03/2023	Pesmd Bordeaux nouvelle aquitaine	bordeaux	7										70,00 €	
Cie Dypnik	23/03/2023	Association laïque de la Glacière	Merignac	20										200,00 €	
Cie Dypnik	23/03/2023	Adage	bordeaux		10			11						480,00 €	
Cie Dypnik	24/03/2023	collège Alouette	Pessac	33										330,00 €	
Berlin Berlin	28/03/2023	Collège Sainte Anne	Le Bouscot	32										321,50 €	
Berlin Berlin	29/03/2023	Lycée Philadelphie de gerde	Pessac			6								150,00 €	
Turandot	30/03/2022	lycée bernard Palissu	Saintes	68										680,00 €	
AVRIL 2023															
Time Square	25/04/2023	Lycée Flora Tristan	Camblandes et Meynac	9										90,00 €	
Time Square	27/04/2023				23									230,00 €	
Time Square	24/04/2022	Collège Belcier	bordeaux		2									20,00 €	
Operettes sous le soleil	30/04/2023	centre Social de Beutre	merignac	10										150,00 €	
MAT 2023															
La Pastorale	04/05/2023	PESMD BX Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux	13										130,00 €	
La Pastorale	04/05/2023	Adage	bordeaux		10			7						360,00 €	
La Pastorale	05/05/2023	PESMD BX Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux	5										50,00 €	
La Pastorale	04/05/2022	Association CaDanse	Martillac	11										110,00 €	
Black Comedy	10/05/2023	Lycée Flora Tristan	Camblandes et Meynac	9										90,00 €	
Compagnie Kafig	12/05/2023	Ecole Primaire de BIAS	Bias	30						3				397,50 €	
Compagnie Kafig	12/05/2023	Ecole Primaire de BIAS	Bias		28									420,00 €	
Compagnie Kafig	12/05/2023	PESMD BX Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux	15										150,00 €	
Compagnie Kafig	12/05/2022	Lycée Montesquieu	bordeaux					25						800,00 €	
Compagnie Kafig	13/05/2023	Adage	Bordeaux	40										400,00 €	
Compagnie Kafig	13/05/2023	MIC Centre Ville	Merignac	13										130,00 €	
Les Trompette de Lyon	23/05/2023	Association en Scene	Lormont		6									90,00 €	
Les Trompette de Lyon	23/05/2023	Centre social de Beutre	Merignac		10									150,00 €	
					10									150,00 €	
				1083	764	49	3	4	82	28	0	0	3	6	27 013,50 €

nombre total de groupes : 49
nombre total de spectateurs : 2022

LA GRANDE ENQUÊTE



En s'équipant de LED, Vallée de la Saône a réduit par 8 ou 10 sa consommation d'énergie.

Comment les lieux gèrent la crise énergétique

Malgré « l'amortisseur d'électricité » mis en place par le gouvernement, la hausse du coût des énergies affecte durement des lieux de diffusion déjà fragilisés par deux ans de crise sanitaire.

Ils n'en meurent pas tous, mais tous sont touchés. Ou le seront. Les différents statuts des lieux de diffusion - privé, public en régie directe, sous délégation de service public (DSP), associatif, etc. - et les nombreuses dates de renouvellement des contrats de fourniture d'énergie multiplient les cas de figure. Par exemple, la commune d'Annecy règle les factures du Théâtre municipal, en régie directe. « La commune a un contrat de gaz qui dure encore un an, nous n'avons donc aucun impact, pour l'instant, sur le coût du chauffage, avance la directrice

du théâtre, Éva Duchamp-Konickova. La mairie est en pleine négociation pour le renouvellement du contrat, et ce sera sans doute différent la saison prochaine. Cela étant, nous sommes sensibilisés sur le sujet comme l'ensemble des services municipaux. Nous sommes passés à 19 degrés depuis le 1^{er} octobre, par exemple. » À Lyon (69), le Théâtre des Célestins est, lui aussi, en régie directe, mais la ville fait face à une hausse brutale du coût des énergies. « La facture va plus que doubler, s'inquiète son directeur, Pierre-Yves Lenoir. Aux Célestins, nous passons de 96 000 € à 200 000 €. À ce niveau, l'énergie représente tout de même 4,5 % du budget du



Théâtre en ordre de marche, ce n'est pas négligeable. » À Lille (59), Benoît Olla, qui dirige l'Aéronef, une salle labellisée SMAC, est déjà dans le jus : « Nous sommes sous statut associatif, autrement dit, nous gérons nous-mêmes les contrats de fourniture et, clairement, nous prenons la hausse dans la figure. L'an dernier, nous avons fait face à une augmentation de 35 %, et pour 2023, ce sera 220 %. La facture va passer de 66 000 à 146 000 €. » Au Pin Galant, à Mérignac (33), après une première hausse de 26 000 €, la facture énergétique atteint désormais 160 000 €. Mais le pire est à venir. « Notre contrat avec Engie se termine en juin prochain et les négociations sont en cours. On nous parle de 100, 120 % d'augmentation », s'alarme Philippe Prost, directeur de cette vaste salle municipale gérée par une société d'économie mixte, sous délégation de service public. Partout en France, les chiffres donnent le tournis. À La Filature, scène nationale de Mulhouse (68), la première proposition d'EDF pour le renouvellement du contrat de gaz était de 640 %. Un véritable tabassage énergétique, sans bouclier réel pour les salles. Bien sûr, le plan « amortisseur d'électricité » annoncé par la Première ministre Elisabeth Borne le 27 octobre devrait soulager en partie certains lieux. Ce dispositif « se matérialisera par une aide forfaitaire sur 25 % de la consommation des entreprises, permettant de compenser l'écart entre le prix plancher de 325 €/MWh et un prix plafond de 800 €/MWh », a précisé le gouvernement, qui cadre tout de même son aide. L'amortisseur sera plafonné à 800 €/MWh afin de limiter l'exposition du budget de l'État à la flambée des prix : l'aide maximale servira donc d'environ 120 €/MWh pour les entreprises concernées ». Les collectivités bénéficieront, elles aussi, de l'amortisseur d'électricité, qui atténuera mais n'effacera pas pour autant l'ardoise. D'autant que tous les lieux n'en bénéficieront pas. « Nous restons prudents et vigilants, car nous sommes encore dans un grand flou, le père Isabelle Gentilhomme, déléguée générale du SNTF. Il y a des limitations qui servent qu'une partie de nos adhérents seront exclus des mesures annoncées. Ce sont des aides transversales, et nous ne savons pas si des aides sectorielles pourraient être décidées plus tard. » D'autre part, ce bouclier ne concerne pas le gaz, « alors que dans les théâtres privés, il y a un mix énergétique, des salles sont chauffées au gaz, voire au fuel pour quelques-unes », rappelle-t-elle.



Philippe Prost, directeur du Pin Galant, à Mérignac

« On nous parle de 100, 120 % d'augmentation. »

Températures en baisse

Et l'inflation des notes de gaz et d'électricité n'est qu'une partie du problème : « Nous sommes interdépendants avec toute une filière, des prestataires, qui, eux aussi, subissent l'inflation », rappelle Benoît Olla. « Nous devons accueillir un cirque québécois qui a annulé sa tournée européenne en raison de l'explosion des frais de transport. Leur facture pour les containers était multipliée par huit », confirme Philippe Prost, qui se pose des questions sur la meilleure manière d'équilibrer son budget à l'avenir : « La subvention municipale est de 2,5 M€ et couvre environ 90 % des coûts du théâtre en ordre de marche. Mais 62 % du chiffre d'affaires est généré par nos 100 000 spectateurs. Alors quoi, instaure une taxe "énergie" d'un ou deux euros par billet ? Mais les gens ont des problèmes de pouvoir d'achat, nous sortons de deux ans de crise sanitaire... Je n'ai pas de bonne réponse. » À l'Aéronef, le constat est le même : « Parfois, entre remplir le frigo et sortir au concert, le choix est vite fait pour le public. Nous en sommes là, très concrètement », rappelle Benoît Olla. Plutôt qu'augmenter les tarifs, la salle lilloise a préféré favoriser la fidélité, en diminuant le prix des billets pour les abonnés. Ainsi chacun cherche-t-il des solutions immédiates et concrètes pour cette saison. « Cette crise nous interroge globalement sur notre façon de faire, reprend Benoît Olla. À l'Aéronef, nous avons déjà

redimensionné la grille de programmation pour proposer des concerts en extérieur entre mi-avril et mi-juillet par exemple. Mais certains collègues avec qui j'échange se demandent s'ils ne vont pas fermer leur salle une semaine par mois. » Au Théâtre des Cèlèstins, « la saison en elle-même ne sera pas touchée, assure Pierre-Yves Lenoir. La volonté de la Ville de Lyon est que les services publics ne soient pas contraints à réduire leur offre ou à fermer. Et puis nous n'avons absolument pas envie de fermer, après deux ans de Covid ! Le public revient de façon importante depuis la rentrée, on sent une dynamique... Les Cèlestins, c'est 269 levers de rideau sur la saison et il n'est pas prévu d'en annuler un seul. » Pour faire des économies dans l'immédiat, le directeur reconnaît cependant qu'il dispose de peu de leviers. « Nous allons acheter des thermomètres pour les placer dans les bureaux, pour ne pas dépasser les 19 degrés. Dans la zone publique, nous avons un système qui pilote les températures, qui seront sans doute diminuées... et pourquoi pas acheter des couvertures s'il le faut ? Après minuit, l'éclairage du bâtiment sera éteint, nous avons donné des directives très précises aux équipes de sécurité pour y veiller. »

Au Théâtre de Rungis (94), établissement public dont la Ville met à disposition le bâtiment et prend

à sa charge la consommation des fluides, il n'y a pas d'impact pour l'instant sur les factures. Pour autant, le directeur, Bruno Cochet, très engagé dans l'écoresponsabilité, cherche lui aussi des solutions. « On peut envisager que certaines répétitions se fassent dans des salles et non sur le plateau par exemple », considère-t-il. Malheureusement, l'augmentation des coûts de l'énergie a dans certains cas des conséquences sur les propositions artistiques. Ce sera le cas à Vliandse, le centre chorégraphique national de Bourgogne-Franche-Comté, installé dans une ancienne caserne à Belfort (90). « Entre la hausse prévisible de la facture énergétique et les revalorisations salariales qui sont liées, elles aussi, en partie à l'inflation que tous subissent, nous allons très certainement être contraints de réduire les temps de création en 2023, regrette Lucien Armiar Arino, directeur délégué. Nous avons déjà baissé de moitié nos budgets de communication et de déplacement : notre seule marge, c'est la marge artistique. Nous lavons évalue à environ deux semaines de résidences ou deux semaines de travail avec nos danseurs. Il faut bien que nous équilibrions nos budgets. » Le cas du CCN est particulier : strict lieu de création, il ne propose pas de programmation à l'année et ne dispose donc d'aucune marge à niveau-là.



Éva Duchamp-Konickova, directrice du théâtre municipal d'Annecy

« Nous revenons au matériel traditionnel que nous avons conservé, mais qui est bien plus gourmand. »

L'écoresponsabilité des lieux de diffusion

Nobis volens, la crise énergétique a l'avantage de mettre à l'agenda, certes brutalement, la question de l'écoresponsabilité des lieux de diffusion et, plus globalement, de toute la filière. Non pas que le secteur regardait ailleurs pendant que la maison brûlait – le premier livre traitant de l'environnement et du spectacle vivant remonte à 1993 –, mais le sujet s'impose désormais comme une priorité incontournable, car il fait partie de la solution. « Cela nous interroge sur les priorités à donner face à l'urgence climatique », reconnaît Benoît Olla. « Je crois qu'aujourd'hui, la prise de conscience a eu lieu, même si elle est récente, emboîte Bruno Cochet, qui est également membre du bureau national du SNSP. L'association Arlva, par exemple prépare un socle de propositions sur ces sujets et, globalement, il existe une dynamique. De toute façon, si on veut respecter l'accord de Paris, il faut réduire nos émissions de 80%... » Dans le même temps, tous constatent paradoxalement une inflation des fiches techniques. Toujours plus de lumière, toujours plus de recours à des matériaux spéciaux...

Sobriété

L'un des leviers de base économique et écologique est le remplacement du matériel d'éclairage traditionnel par des LED. « Nous faisons principalement de la création lumière, explique Lucien Ammar-Arino de Viadense. Cela faisait deux ans que nous pensions investir dans les LED et, heureusement, nous avons pu nous inscrire à un financement dans le cadre du plan de relance. » La consommation est globalement divisée par huit à dix précise-t-il. Le Théâtre municipal d'Annecy (74) est également intégralement équipé en LED, ce qui « pose parfois des problèmes à des compagnies extérieures, qui viennent avec leurs techniciens ne maîtrisant pas le matériel, constate Éva Duchamp-Konickova. Nous revenons au matériel traditionnel que nous avons conservé, mais qui est bien plus gourmand, le crois qu'il y a une prise de conscience à effectuer, des formations à proposer. » Cette technologie pose aussi un problème de coût, rappelle Bruno Cochet, car elle suppose « des investissements colossaux, avec du matériel qui coûte très cher pour une durée de vie bien plus faible. Nous avons à Ruogis des projecteurs de scène traditionnels qui ont 40 ans. La durée de vie annoncée des LED, c'est dix ans. Il faudrait que l'État accompagne les collectivités dans ces investissements. » Au Pin Galant, la transition est bien sûr également au cœur des réflexions. « Dans le bâtiment, c'est la municipalité qui finance le passage aux LED pour les espaces extérieurs et l'éclairage intérieur. Mais le plateau, c'est nous, explique Philippe Prost. Avec nos 350 projecteurs, les jours de spectacle, nous consommons en une journée ce que consomme un appartement occupé par quatre personnes en un an... Pour changer l'ensemble du parc, le devis est de 680 000 €. Et la durabilité du matériel est aussi un problème, du coup, nous étudions la possibilité de la location. En même temps, conclut-il, nous n'avons pas le choix, nous avons déjà des soucis d'approvisionnement pour remplacer les ampoules traditionnelles. » Au Théâtre des Célestins, l'investissement est programmé sur plusieurs années. Changer les LED est nécessaire – et, surtout, obligatoire –, mais n'est qu'un élément finalement mineur. La question du chauffage est bien plus complexe, car elle suppose de repenser un système. « Depuis les années 1970, il y a un dogme : il faut atteindre telle température dans telle pièce pour offrir un confort thermique, rappelle Pascal Lenormand, ingénieur designer énergétique, fondateur du bureau d'étude Incubi. C'est aujourd'hui



la base de la réglementation. Et techniquement, on remplit les salles de spectacles avec de l'air chaud. Est-ce vraiment le meilleur moyen ? » En 2018 et 2019, Pascal Lenormand a mené un travail de réflexion et d'accompagnement de la transition énergétique dans les structures de musiques actuelles pour le compte du RIM (Réseau des Indépendants de la musique) en Nouvelle-Aquitaine. Sa conclusion, qui vaut aussi pour ses autres travaux, est inquiétante : « La plupart des bâti-

À l'Aéropole, on mise sur des concerts en extérieur à la belle saison.



Benoît Olla, directeur de l'Aéropole, à Lille

« Parfois, entre remplir le frigo et sortir au concert, le choix est vite fait pour le public. »

mments ne fonctionnent pas bien. » Sans doute, avance-t-il, « parce que ce sont les hommes du bâtiment qui conçoivent les salles de spectacles et non les gens du spectacle ». Les premiers traitent un bâtiment alors qu'il serait souhaitable, poursuit-il, « de travailler zone par zone, et de descendre au niveau des gens. L'important, c'est ce que vivent les artistes sur le plateau, les artistes en répétition, les compagnies en résidence, le personnel, le public... Un exemple simple: on ne doit pas traiter de la même façon les centaines de spectateurs qui traversent un hall d'accueil et les deux ou trois personnes qui y travaillent postées. La bonne démarche n'est pas de souffler du chaud dans le hall, mais de trouver des solutions de confort pour les deux ou trois salariés: les habiller chaudement par exemple, tout simplement. » Une écoconception des futurs lieux devrait également être un préalable, mais alors qu'il existe des bâtiments passifs, voire à énergie positive, les salles de spectacles ne contentent généralement du strict minimum. Pour les lieux plus anciens, la rénovation thermique est parfois compliquée, et toujours coûteuse. « Le Théâtre des Célestins date de 1875, illustre Pierre-Yves Lenoir. C'est une passoire thermique, clairement. Un plan d'isolation a été voté par l'exécutif lyonnais, mais les travaux ne se feront pas, a priori, avant deux ou trois ans. »

Enfin, il y a d'autres critères sur lesquels les directeurs ont moins de prise. « Sur le volet environnemental, nous sommes très engagés à l'Aéronef, assure Benoît Olla. Quand je regarde notre bilan



Bruno Cochet, directeur du Théâtre de Rungis

« On peut envisager que certaines répétitions se fassent dans des salles et pas sur le plateau. »

carbone, 62 % proviennent du déplacement du public, alors que nous sommes très accessibles en transports en commun. La question de la mobilité est au cœur de ce sujet global. » Un constat partagé

par Bruno Cochet, dont toute l'équipe a été formée au bas carbone par un cabinet spécialisé. Le Théâtre de Rungis propose déjà une clause incitative pour que les compagnies accueillies utilisent des transports bas carbone et elle a mis en place une plateforme de covoiturage pour le public. « Elle fonctionne moyennement bien, reconnaît le directeur. Au SNSP, nous poussons pour mettre en place des outils de covoiturage en partenariat avec les logiciels de billetterie. Sur la base du volontariat, bien sûr, le spectateur saura qui près de chez lui, si un même spectacle et propose de covoiturer. Ce n'est pas si compliqué à mettre en place. » Et, en 2023, l'écoresponsabilité sera un critère pour les coproductions. « Ce sera incitatif, avec un bonus financier pour ceux qui s'engageront dans la démarche. »

BRUNO WALTER



OLIVIER HOLLUX

Le Pastorale, par le Néerlandais Ballet Blanka au Pin Galant à Malignac, cette saison

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

MÉRIGNAC

Comment Le Pin Galant gère la transition

Comme de nombreux outils de diffusion, Le Pin Galant à Mérignac affronte de lourdes problématiques liées à la non-adaptation de ses outils et de son environnement technique aux défis énergétiques du moment. « Nous avons 163 000 euros de factures énergétiques par an, signale son directeur, Philippe Prost. « Avec des projecteurs allumés 6 ou 7 heures lors des représentations, ce qui fait que nous consommons en une journée ce qu'une famille de quatre personnes consomme dans une maison en une année ». Sans parler de la centrale de traitement de l'air (CTA) de cette salle de 1 400 places, qui appartient, tout comme le bâtiment, à la Ville de Mérignac, dans le cadre d'une délégation de service public. Mais la structuration financière atypique du Pin Galant – il n'est subventionné qu'à un peu plus de 30 % de son budget de 5,8 millions d'euros – lui laisse plus de marges de manœuvres en matière de pilotage de ses investissements. Une première enveloppe de 190 000 euros permettra d'acheter douze nouveaux projecteurs asservis, aux commandes centralisées. Avec l'enjeu du remplacement progressif des projecteurs à réflecteur parabolique aluminé (PAR) munis d'ampoules à filaments par des LED. « Mais chaque projecteur a sa commande particulière, avec un matériel scénique de raccordement spécifique et on peut difficilement mélanger les parcs PAR et LED, remplacer les 430 projecteurs en stock nécessiterait 680 000 euros de budget, observe Philippe Prost. Côté performance énergétique, le Pin Galant va passer cet été du chauffage au gaz à un raccordement à une centrale énergétique de chauffage urbain avec des plaquettes de copeaux de bois, se plaçant dans le prolongement du récent centre aquatique construit par la métropole bordelaise. | N. Mo.

PESSAC

Little Bob, plus d'un demi-siècle de rock et de blues demain sur la scène de Sortie 13

À 78 ans, le chanteur havrais monte toujours sur scène : cette fois dans un répertoire plus blues



Little Bob avec son nouveau groupe : plus ancré dans les racines blues et les sonorités acoustiques. GAELLE LAFAYE

Dans l'histoire du rock français, il y a eu les pionniers des années 60 (de Johnny Hallyday à Romain Bini, schématiquement) ceux qui ont connu le succès auprès du grand public dans le sillage du punks (Téléphone et Starshooter, tout aussi schématiquement) et, entre les deux époques, ceux qui ont maintenu la flamme, quand l'Hexagone apparaissait comme une terre désertée. Little Bob est de ceux-là : jamais tout en haut de l'affiche en plus d'un demi-siècle de carrière, mais suffisamment habité par la cause électrique pour monter encore sur scène à 78 ans. Ce qu'il fera demain à Sortie 13, à Pessac.

Nouveau groupe

Celui que l'état-civil connaît sous le nom de Roberto Piazza a en effet commencé à chanter du rock, du blues et du rhythm'n blues dans les années 60 dans sa ville du Havre. Mais c'est surtout à partir de 1974, quand il a créé son groupe, Little Bob Story, qu'il est devenu une sorte de héros. C'était l'époque où la Normandie, située juste en face de l'Angleterre, était connectée à tout ce qui s'y passait et avait une lon-

gueur d'avance sur le reste de la France, plus portée sur l'avant-garde, la chanson à textes ou le jazz. Rouen avait les Dags ; Le Havre, Little Bob Story.

Il a joué dans les deux éditions du festival punk de Mont-de-Marsan (1976 et 1977), en Angleterre (chose rare pour un Français, et donné plusieurs centaines de concerts à travers les décennies. Du rock binaire et rebelleux des années 70-80, il est passé progressivement à des morceaux plus ancrés dans les racines blues et les sonorités acoustiques (contrebasse, piano...) jusqu'à ce tout nouveau groupe, les Little Bob Blues Bastards, avec lequel il sera à Sortie 13.

Le répertoire devrait revenir aux années 50-60, au british blues et à ses racines américaines, via des reprises d'Ansley Duabar, Willie Dixon ou Elvis Presley (le classique « Heartbreak Hotel »), ou via des compositions piochant dans les mêmes ingrédients. Dans ce qui a donné envie à Little Bob de faire de la musique électrique, quel.

Ch.L.

Demain à 20 h 30. Première partie : blues. 20 et 23 euros. sortie-13.com

MÉRIGNAC

Quatre choses à savoir sur la nouvelle saison du Pin Galant

Avec 81 spectacles, la salle revient à son niveau de programmation d'avant la crise sanitaire. Mais avec des virages pris en direction de la magie ou de la danse hip-hop

Christophe Loubas
c.loubas@sudouest.fr

« Nous sommes sûrs de terminer la saison 2022-2023 à l'équilibre. Nous allons même peut-être dégager une bécote », se réjouit Philippe Prost, directeur du Pin Galant. À une époque où nombre d'opérateurs culturels mordent le nez quand on parle de leurs finances, la bonne santé de la salle de Mérignac détonne. Même si l'équilibre financier reste compliqué à atteindre quand on refuse d'augmenter les tarifs, elle affiche un taux de remplissage de 72 %, et annonce 81 spectacles pour 2023-2024, son chiffre d'avant la crise sanitaire. Quelques temps forts.

1 Du théâtre inséré dans l'histoire

En ouvrant sa saison, le 23 septembre, avec « Un président ne devrait pas dire ça... », l'inspiration du livre sur François Hollande, le Pin Galant indique clairement son souhait de présenter des pièces qui parlent de l'histoire. Ce sera encore le cas avec « Glenn, naissance d'un prodige » (7 mars) sur Glenn Gould, génie de la musique classique, ou avec « Lady Agatha » (2 avril), sorte de biopic sur la vie d'Agatha Christie.

Mais on peut aussi recommander « Le jour du kwi » avec Gérard et Arthur Lumot (25 et 26 janvier), sur la façon dont la vie d'un comptable marqua obsessionnel bascule. Ou « Nous y voilà » (28 septembre), avec Philippe Torretan et Richard Kolinka batteur de Téléphone, une forme incassable entre théâtre, musique et incantation chamanique.

2 Danse de la hip-hop

3 L'horreur
Six programmes hip-hop contre



« Un Président ne devrait pas dire ça... », pièce inspirée du livre sur François Hollande, ouvrira la saison. ALOTTE/LECLERC / ALCAPISSÉ

un seul ballet classique (« Don Quichotte » par le ballet de Kiev, le 7 janvier) ; le voyage que prend le Pin Galant n'a rien d'écologique. « C'est juste qu'avec la guerre en Ukraine, il n'est plus possible de faire venir les compagnies russes qu'on invitait auparavant », reconnaît Philippe Prost.

Mais cette offre hip-hop est particulièrement riche, avec « Lights in the dark », des japonais F. I. Scud (21 novembre), qui utilisent des effets lumineux à la pointe de la technologie, « Pixel », de Mourad Mezzouki (15 et 16 mai), qui tourne avec une approche similaire depuis neuf ans (1) ou « Golden stage » (7 avril), programme défendu par la scène de La Villette et associant trois chorégraphes breakdance, krump et hip-hop new style.

3 Magie :

4 Puissance six
L'autre fil rouge, c'est les six spectacles de magie à l'affiche. « Un effet de calendrier : beaucoup de compagnies qui nous intéressent tournaient en même temps » Et de citer en particulier Zack & Stan (2 février), qui se

revendiquent sales gosses de la magie « avec leur show mêlant mentalisme, prestidigitation et humour sollicitant beaucoup le public.

De la magie au cirque, il n'y a souvent qu'un pas. On relèvera donc aussi « What Will Have Been » par la compagnie australienne Circa 1 (16 janvier) et surtout le retour du cirque Elcize pour trois spectacles du 9 au 11 février.

4 Musique : l'Orchestre national de France, enfin

En musique, enfin, l'événement est la venue de l'Orchestre national de France le 5 octobre : l'une des quatre formations permanentes de Radio France, créée en 1931 et qui alignera 102 musiciens pour jouer Debussy, Strauss et Scharounsky. Il a fallu trois ans de négociations pour les faire venir. Mais on peut aussi apprécier des invitations lancées à Pink Martini (7 octobre), Adamo (12 janvier) ou à un comédien musical « Peter Pan » (4 février).

Programme détaillé sur le site internet lepin-galant.com. Ouverture des réservations le jeudi 5 juin.

CENON

Albin de la Simone, tant de délicatesse au conteur

Réalisateur pour Vanessa Paradis ou Pomme, le chanteur présente les titres de son nouvel album. « Les Cent prochaines années », demain au Rocher de Palmer

Sa dernière venue en Gironde remonte à dix-huit mois... pour un concert dessiné à l'intérieur du Haillan, c'étaient les deux passions du bonhomme. Albin de la Simone est bien d'être le dernier pour ces projets collectifs ou transdisciplinaires, mais c'est dans un format plus classique qu'il se présente cette semaine à Cenon.

Chanteur de charmes

En sept albums sur vingt ans tout ronds, Albin de la Simone a défini un répertoire assez unique, marqué d'abord par une fausse légèreté des débuts pour densifier son écriture au fil des années en s'affranchissant tou-

jours de la pesanteur. Sans les inventions ludiques d'un Souchon qu'il a accompagné sur scène et qu'il assume en tant que mentor, ses mots ont la justesse des modistes, la précision des géniaux. Au service d'un romantisme intense (« Le Grand Amour »), d'une paternité questionnée (« Mes épaules »), ravissante (« Elle s'endort ») mais aussi de thèmes plus graves encore, abordés souvent sous un angle inédit.

L'album parlait 7

Avec « Les Cent prochaines années », sorti en mars 2021, l'auteur-compositeur est à son meilleur. Qui s'adresse à sa fille

devenue pré-ado (« Pour être belle »), à l'enfant qu'il était (« Petit petit moi »), qu'il chaloupe en duo avec Rodrigo Amarante (« Tu dire ») ou qu'il raconte le lever de sa belle. Réalisateur pour Vanessa Paradis, Pomme ou encore Pierre Lapointe, l'artiste a, pour la première fois, confié ses maquettes à Sage redonnant une nouvelle énergie à son chant, une savoureuse approche plus pop. B. « Mireille 1972 », inspiré par de ex tableaux de Degas et Manet dans une expo au Musée d'Orsay est un chef-d'œuvre.

Grâce en scène

On n'aura pas eu la chance de vi-



Albin de la Simone, 52 ans et 7 albums. ALBIN DE LA SIMONE

ster Orsay en sa compagnie lors de visites musicales. Il sera flanqué au Rocher de trois musiciens multi-instrumentistes pour varier les climats au fil de deux décennies compilées. Un concert d'Albin de la Simone est

toujours un voyage intimiste aux pastels émotionnels changeants, à la finesse garantie. **Yannick Delneste**

Demain, à 20 h 30, au Rocher de Palmer à Cenon. 30 euros. rocherpalmer.fr

MÉRIGNAC

Jade-Rose Parker, drôle de dame pour « Drôle de genre »

Avec Lionel Astier et Victoria Abril. « Drôle de genre » s'est taillé un succès considérable. Un vaudeville moderne et enlevé écrit par une toute jeune comédienne, Jade-Rose Parker. Qui joue aussi dans sa pièce



Lionel Astier, Victoria Abril, Axel Huet et Jade-Rose Parker partageant la scène pour cette comédie.

Ça commence un peu par hasard en 2008 par un casting pour un rôle secondaire dans « LOL », avec Sophie Marceau. Jade-Rose Parker ne s'était, jusqu'alors, sérieusement rencontrée qu'à partir de là. Elle ne veut plus en démordre. Même si les réalités du métier la rattrapent : « C'est pour se créer un rôle qu'elle écrit un synopsis qui deviendra son premier livre en 2013 (« la guerre au tourné »).

Et pour les mêmes raisons qu'elle écrira « Drôle de genre » en 2020. Avec un réalisme surprenant, elle se réserve un rôle secondaire mais laisse les plus importants à d'autres : « Je suis consciente de la réalité commerciale du théâtre. Il faut des têtes d'affiche. Là, je fais mes classes, je vois deux monstres de personnages qui améliorent leurs performances. Ça m'aide énormément ».

« Victoria Abril a eu un coup de cœur. D'autant que, dans mon texte, je faisais une référence à Almodóvar. Elle y a vu un signe »

Les deux « monstres », ce sont Victoria Abril et Lionel Astier, qui, bien sûr, avec l'ajout de cette histoire d'un homme politique en pleine campagne qui apprend que son épouse depuis trente ans est en fait un transgenre, s'avaient envie de faire une comédie qui parlait du couple, mais je voulais renouveler le genre. Et puis un jour, en regardant la télé, je suis tombée sur un reportage sur une femme assez belle, d'une cinquantaine d'années. Comme je l'avais pris en court, je lui ai appris qu'elle trouve qu'un certain temps qu'elle

Une comédie de genre avec Victoria Abril

« Drôle de genre », renouvelée les thématiques du théâtre de boulevard. Autour d'un couple surprenant formé par la comédienne espagnole et Lionel Astier. A voir à Biarritz et Mérignac



Lionel Astier et Victoria Abril dans une pièce écrite par Jade-Rose Parker.

depuis de quinze ans et de dix-huit ans. Les rôles de Victoria Abril et de Lionel Astier, qui s'est taillé un rôle de premier plan dans le film « Le couloir », ont été écrits par elle-même. Elle ne veut plus en démordre. Même si les réalités du métier la rattrapent : « C'est pour se créer un rôle qu'elle écrit un synopsis qui deviendra son premier livre en 2013 (« la guerre au tourné »).

Entrée fracassante

A 25 ans, Jade-Rose Parker fait avec cette pièce une entrée fracassante dans le milieu des auteurs à succès, introduisant une certaine fraîcheur dans le rapport des comédiens au public avec lequel ils dialoguent parfois. Une occasion rare de voir un couple de scène formant un atout inattendu et contrasté.

« Drôle de genre » est une comédie contemporaine qui se construit sur un thème qui est un homme politique en vue, elle est un couple de scène formant un atout inattendu et contrasté. Elle apprend un jour qu'elle a un problème de prostate. L'affaire est déjà bien partie et s'emballera encore plus lorsque arrive la fille (adoptive) du couple et son fiancé. Tous les ingrédients de deux

« Drôle de genre », écrit par Jade-Rose Parker, est en cours de diffusion à Biarritz et Mérignac. Les horaires sont : du mardi au dimanche, 20h30, au tarif réduit, 30 et 45 €.

Gagnez du 17 au 23 octobre sur France Bleu Gironde votre saison de spectacle au Pin Galant de Mérignac

Cette semaine à 11h00 dans "Coté Jeu" sur France Bleu Gironde gagnez un pack de 7 spectacles de vos artistes préférés sur la scène du Pin Galant de Mérignac



Vanessa Paradis est pour la première fois au théâtre dans un beau rôle de femme blessée et généreuse. Un des spectacle du Pack que France Bleu Gironde vous offre cette semaine - Pin Galant de Mérignac

Votre saison 2022-2023 au Pin Galant de Mérignac pour 2 personnes. Une saison où vous irez applaudir Laetitia Casta , Vanessa Paradis Stéphane Plaza , Thierry Lhermitte, Michel Fugain, Daniel Auteuil ou encore Manu Payet. Vos artistes préférés sur la scène du Pin Galant, un cadeau exclusif France Bleu Gironde



Du prélude de son existence à la fugue finale, Laetitia Casta raconte et incarne la vie poignante d'une légende du piano,



L'INVITÉ



ENRICO MACIAS

"C'était ma passion et c'était la voie que j'allais prendre..."

S.M. : Vous allez fêter vos 60 ans de carrière, 50 millions d'albums vendus, cela vous a-t-il aidé d'avoir une famille de musiciens ? Votre père était-il du même avis que vous ?

E.M. : Au départ il n'était pas du même avis, mais il a vite compris que c'était ma passion et que c'était la voie que j'allais prendre. Mon papa je le respectais et c'était un grand musicien, un grand violoniste mais mon maître c'était plutôt notre chef d'orchestre, Raymond. Touton Raymond, ce n'était pas mon oncle, on l'appelait comme ça car c'était une forme de respect et le le connaissais depuis tout petit.

"mon père m'a prêté que si les enfants aimaient ce que je faisais, alors je ferais une carrière..."

S.M. : Votre première chanson, c'est votre père qui l'a enregistré et diffusé avec un haut-parleur dans votre quartier ?

E.M. : Ce n'était pas ma première chanson mais la chanson de Dalida, je me rappelle : Bambino. Il m'avait enregistré et il était très fier. On avait un magasin de disques et il diffusait la musique dans le magasin et dans le quartier. Beaucoup d'enfants venaient écouter et mon père m'a prêté que si les enfants aimaient ce que je faisais, alors c'est que je ferais une carrière.

"Je suis devenu chanteur grâce à Raymond et mon père"

S.M. : Dalida est-elle le déclencheur de votre carrière ?
E.M. : Je suis devenu chanteur grâce à Raymond et mon père et j'ai commencé dans la musique arabo-andalouse. Mais au début je ne chantais pas devant mon maître, par peur de manques de respect. Donc je me suis défiliés en écrivait des chansons et je chantais pour mes copains. Dalida, c'est une chanteuse que j'aimais beaucoup et j'ai eu la chance de la rencontrer à Constantine lors d'un spectacle et une autre fois en France je faisais partie d'un même spectacle qu'elle. Mais

EN QUELQUES MOTS

- Né le 11 décembre 1938 à Constantine, Algérie
- Multiple casquette : chanteur, musicien, compositeur et acteur français



la première fois où je suis passé en France, c'était à Saint-Babai, j'étais en supplément lors des premières parties pour un spectacle dont la vedette principale était Gilbert Bécaud !

S.M. : Vous en souvenez-vous de vos duos avec Claude François, où vous-vous amusez à imiter chacun l'autre, à vos débuts ?

E.M. : Ça c'était après qu'on se soit connus, on faisait des émissions de Marie et Gilbert. Compter il y avait aussi Sacha Distel, on passait tous les trois ensemble. Et j'ai beaucoup fait de duo avec Claude François, il imitait mes chansons, j'imitais les siennes. C'était assez drôle. A chaque fois que je me lançais à l'imiter en train de danser, c'était comique. Moi je ne suis pas danseur, mais quand je danse les gens se marient !

S.M. : Vous êtes chanteur mais aussi comédien. C'était une récréation, une envie la comédie ?

E.M. : Quand j'étais au lycée de Fondlabiau, il y avait un professeur de français et il avait organisé un club de lycée et tous les élèves qui avaient un don artistique pouvaient s'inscrire et moi je m'étais inscrit pour jouer la comédie mais j'ai été vite renvoyé et ça ne me plaisait pas... A ce moment-là j'ai renoncé je me suis présenté comme chanteur et j'ai été pris. Plus tard, dès que j'ai eu l'occasion de jouer la comédie, je l'ai fait, je regrette de ne pas l'avoir fait plus tôt. Je mends beaucoup de plaisir car c'est un jeu de prendre un personnage. C'est une récréation pour moi par rapport à la chanson !

"Le jour où je n'aurais plus envie je m'arrêterais, j'ai 83 ans et toujours envie !"

S.M. : La tournée de carrière des 60 ans arrive, comment vous sentez-vous ?

E.M. : J'ai une impatience et non une angoisse à retrouver mon public, surtout qu'on a été privé avec le covid. J'ai peur que l'apathie se propage, mais impatient. J'ai gardé la même envie qu'à mes 20 ans. D'ailleurs, je me suis toujours dit que la jour où je n'aurais plus envie je m'arrêterais. J'ai 83 ans et toujours envie ! J'ai toujours cette passion en moi !

S.M. : Votre petit-fils s'est mis aussi à la musique ?

E.M. : Il s'est mis au folk, je suis content qu'il ait choisi un style différent du mien, il a sa personnalité ! Ce n'est pas tout le temps rose entre nous, quand je le console et qu'il ne m'écoute pas, ça m'énerve un peu mais il finit par m'écouter de temps en temps. Il a des envies de tracer tout seul mais je ne le laisse pas faire de bêbise, je le corrige tout de suite.



S.M. : A quand le duo ?

E.M. : On a déjà commencé ! On a fait la fête de la musique ensemble : il a chanté des chansons, j'ai chanté les siennes et on a chanté ensemble ! Mais je dois vous dire, mon fils est, le même mon chef d'orchestre, mon compositeur, il fait tout pour moi en ce moment. Donc, c'est magique on travaille en famille. Mais c'est de famille, Symon chanté. Elya est compositeur de musique de film ; et puis mes deux petites filles sont musiciennes chanteuses et le petit dernier de 14 ans commence aussi !

S.M. : C'est vraiment une dynastie alors !

E.M. : Je crois oui, vous savez je n'ai rien fait, pour !

S.M. : Savez-vous, que vous êtes dans la playlist de Britney Spears ? Vous êtes indémodable !

E.M. : Ah oui ! Elle écoute « La Femme de mon ami », mais vous savez je n'ai jamais été à la mode ! C'est ça ma force, je suis la sans être à la mode. Quand on est à la mode ça s'en va vite. Et je dois tout au public !

S.M. : Mercredi beaucoup, un dernier mot pour nos lecteurs ?

E.M. : Je suis content que la jeunesse vienne à moi ! Je n'étais pas un chanteur qui les intéressait, mais maintenant au fil du temps, les nouvelles générations viennent à moi !

Photo: www.elya.com/Photo/Dimitry

SA TOURNÉE :
 Dimanche 12 mars 2023 :
 Mègnac - Fin Galant
Jeu 15 mars 2023 :
 Lille - Théâtre Schvablogol
Jeu 30 mars 2023 :
 Marseille - Espaces Culturels du Silo
Jeu 4 avr. 2023 :
 Nantes - Cité des Congrès.

Raphaël, version magnétique

En concert à Mérignac (33) le mercredi 25 janvier, le chanteur de « Sur la route » revisite ses neuf albums dans un dispositif théâtral inédit, à l'heure où vient de sortir son premier roman, « Avalanche »

Recueilli par Yannick Delneste
ydelneste@sudouest.fr

Comment est né le spectacle « Bande magnétique » ?

De l'envie de jouer au théâtre parisien des Bouffes du Nord et d'y créer quelque chose de différent, stimulé et accompagné par mon producteur Olivier Poubelle, également codirecteur du lieu (1). De la narration, du dialogue sans perdre le côté concert : je suis dans un studio d'enregistrement, l'ingénieur du son est en retard, il arrive et c'est un sacré personnage. Il connaît l'avenir par exemple !

Quelle est l'histoire ?

Un conte fantastique, humoristique, absurde et métaphysique. Où le quatrième mur du théâtre existe jusqu'à un certain moment. Je suis très fier de la scénographie, d'autant plus que ce n'est pas moi qui l'ai conçue !

Cela vous a-t-il permis d'explorer d'autres dimensions musicales ?

J'ai cherché, fouillé dans mes neuf albums mais aussi dans mes archives sonores personnelles pour exhumer des secrets, des morceaux passés inaperçus. Les chansons plus connues ne sont pas oubliées mais comme à mon habitude, revisitées. Les arrangements de « Caravane » sont, par exemple, complètement différents. J'adore le fait que ces titres évoluent avec moi au fil des années, contrairement aux nouvelles ou romans.

Si la moitié des titres de « Bande magnétique » est chantée piano-voix ou guitare-voix, des bandes magnétiques apportent de la matière sonore, des textures aussi.

Des créations « alternatives » de ce type vous ont-elles inspiré ?

Je ne crois pas. J'ai juste le souvenir des pas de côté que faisait merveilleusement David Byrne des Talking Heads. C'est à la fois très écrit, mais son écriture a permis de grandes libertés, comme glisser un arrangement de quatuor à cordes ficelé jadis par Tony Mancini sur « Le Vent de l'hiver » ou des chœurs de Sly Johnson que j'adore. Le spectacle ne bouge pas beaucoup mais chacun des 60 soirs déjà, a été un voyage différent, une traversée.

Et le 10^e album, c'est pour quand ?

Je suis en écriture, je prends mon temps, rien ne presse et je compte le sortir au printemps 2024.

Des chansons, des nouvelles, maintenant un roman (« Avalanche ») : cette variété d'écriture vous est-elle nécessaire ?

Être seul avec une histoire qu'on aime développer sur plus de trois minutes est un autre plaisir rare, une vraie chance. Dans la musique, on travaille rapidement avec d'autres personnes, on échange. Pour les nouvelles et là encore plus pour le roman, le temps de solitude est beau-



Raphaël dans « Bande magnétique », concert théâtralisé à deux personnages. MARCEL HARTMANN

coup plus important. Mais je voulais que l'histoire et les personnages de « Avalanche » se déploient sur un récit plus long.

« Si le canevas n'est pas autobiographique, ce livre est très intime : je n'ai pas aimé l'adolescence »

Ce premier roman sorti ce 12 janvier évoque la violence de l'adolescence dans un pensionnat suisse de grosses d'utopies : votre jeunesse a-t-elle été de cette nature ?

Non, c'est un décor et une configuration qui m'intéressaient beaucoup : au milieu des montagnes immuables qui se moquent de l'espèce humaine, cette caste qui, quels que soient les changements du monde, la

chute des régimes, s'en sortira quand même. Dans ce milieu, deux frères modestes dont l'un, musicien surdoyé, vaut au tandem d'intégrer le pensionnat à la suite de l'accident mortel de leur mère à l'automne 1989. L'adolescence est pour moi surtout la fin de l'enfance.

Et donc un deuil ?

En quelque sorte. Même les enfances dures portent en elles une pensée magique. Avec l'adolescence arrive le poids de la société, les injonctions. Si le canevas n'est pas autobiographique, ce livre est très intime : je n'ai pas aimé l'adolescence. Dans tous les milieux, elle est violente. Je voulais aussi traiter de la honte sociale qui peut être déjà très vive dans cette période de transition.

Les figures de la mère absente et de la grand-mère presque trop présente sont aussi très fortes dans le récit.

Le rapport à la mère est déterminant, en effet pour tout le monde. On est toujours entre le « trop » et le « pas assez ». Ces deux dimensions sont dans ces personnages, mais le père est aussi important dans la vie : je n'ai pas voulu faire un ouvrage de sociologie. Juste raconter une histoire intime autour de ces deux frères que j'aime beaucoup, j'espère qu'ils toucheront du monde. Car là, contrairement à une chanson qui peut changer de couleur au fil du temps, je ne peux plus rien toucher !

(1) Il a initié entre autres le spectacle « Memory » de Vincent Desmet et le concert avec automates de Stephan Eichler

« Bande magnétique », mercredi 25 janvier 20 h 30, au Pin Galant de Mérignac (33), 36,40 €
« Avalanche », éd. Gallimard, 224 p., 18,50 €

IDÉES DE SORTIES



Jacques Gambelin en duo

Le comédien des films « Les Enfants du marais » et « Pédales douces » s'associe à la danseuse et chorégraphe Raphaëlle Delaunay dans une création inédite, burlesque et poétique, à cheval entre danse et théâtre, douceur et agilité, improvisation et composition rigoureuse. Samedi 28 janvier à 20 h 30 au Camé, Saint-Médard-en-Jalles (33). Mardi 31 janvier (20 h 30) et mercredi 1^{er} février (19 h 30) à La Coursive, La Rochelle.



Bertrand Bellin tambour battant

Le chanteur, musicien et acteur récemment remarqué dans « Tralala » des frères Lamieu est en tournée autour de son septième et dernier album. Baptisé « Tambour vision », ce dernier fait la part belle aux synthétiseurs et aux boîtes à rythme. Si ses escales régionales affichent complet cette semaine (le 25 à Bordeaux et le 28 à Biarritz), le dandy crooner sera de retour le 8 mars à l'Eden à Saint-Jean-d'Angély (17).



Justin Taylor, le prodige du clavecin

Lauréat du grand concours international de Bruges, nommé aux Victoires de la musique 2017 dans la catégorie « soliste instrumental », le jeune claveciniste franco-américain trace déjà un parcours remarquable. Vendredi 27 janvier, il consacrera à Saintes (17) son récital au thème de la liberté en compagnie de Froberger, Couperin, Rameau, Balbastre ou encore Joseph Royer avec « La Marche des Scythes ». À 20 h, à l'abbaye aux Dames.



Châmière Badji chante Piaf

Après vingt ans de carrière et plusieurs millions d'albums vendus, l'ex-candidate de l'émission « Popstars » se tourne vers un monument de la chanson française dont on commémore cette année les 60 ans de la mort : Édith Piaf. Cet hommage se partage entre un album sorti vendredi et une série de concerts. Mardi 24 janvier, 20 h 30, contre Michel Manet, à Bergerac (24). Et samedi 4 mars, 20 h 45, théâtre Gavey, La Teste-de-Buch (33).



Robert & Mitchum, concert dessiné

Le groupe Robert & Mitchum se joint à l'auteur belge de BD Christian Durieux (« Oscar », « Foudre », « Le Scrou de... ») pour nous embarquer dans « Snow », Odyssée inédite, sensorielle et magique où les mélodies pop folk du collectif bordelais embrassent la projection d'images animées couplées d'illustrations réalisées en live. Jeudi 26 janvier, 20 h 30, au Rocher de Palmer, à Cenon (33) et vendredi 3 février, à la Halle à Lège-Cap Ferret (33).

« J'avais envie de revenir aux sources »

Le chanteur Cali vient de sortir son dixième album, « Ces jours qu'on a presque oubliés », enregistré dans le studio familial de Rivesaltes. Une balade country-blues tout en douceur et aspérités assumées. Rencontre

Racueilli par Yannick Delneste
ydelneste@sudouest.fr

Sa voix posée, son grain familial. Ambiance de veillée avec cadors. Blues, balades guitare-voix caressées d'un violon, d'une contrebasse. Pub irlandais, bistror catalan ? Avec son dernier album, « Ces jours qu'on a presque oubliés », Cali regarde et chante l'amour qui dure ou pas. Retour aux sources, aux frissons.

On voit passer des derniers mots un Cali cow-boy sur les routes. Qui est-il ?

Seul en scène, j'attends le public, endormis sur un banc sous un réverbère. Puis je commence : « Avant, j'étais chanteur... » Un format léger qui me permet de mixer chansons et théâtre... et de dire des conneries !

Un dénuement qu'on retrouve sur ce nouvel album.

L'hiver dernier, en tournée, j'ai écrit beaucoup de chansons marquées, on le réalise après, par l'introspection. Et l'envie de revenir aux sources, à Dylan, au « Nebraska » de Springsteen, au Johnny Cash de « Hurt ». J'ai appelé l'ami pianiste Julien Lebart pour faire cet album avec moi, en famille : faire naître un guitar-voix, comme un bébé qu'on tient un peu et qu'on laisse faire sa vie... avec quelques musiciens, toujours dans l'organique. Les mots venaient d'être écrits, je voulais les cracher, garder les petits défauts parce que c'est la vie, quoi. Oui, on entend l'osier de la chaise sur laquelle je suis assis. On meurt de l'aseptisation.

Pourquoi le retour de Steve Widham, le violoniste des Waterboys ?

Je l'aime aussi parce qu'il tient à connaître les paroles des chansons avant de jouer. On ne s'était pas vu depuis longtemps et il est venu avec violon et mandoline à Rivesaltes en demandant : « Tu crois qu'on pourra manger des escargots ? » Il a un mélange de classique et de musique Irish assez unique. Un gars qui fait le tour du monde et qui, rentré chez lui à Sligo, va jouer au pub. Son violon rit et pleure avec moi, raconte.

Un dédicé personnel pour ce retour aux sources ?

Je n'ai rien écrit pendant le Covid parce que je ne veux pas de voir un seul de mes trucs à cette saloperie. J'ai repris l'écriture parce que tout va trop vite : on consomme tout, très vite. Un copain prof m'a raconté récemment ses lycéens qu'il avait emmenés à Rome : il leur file les tickets pour plusieurs sites, et les retrouve le soir : « On a visité sur le téléphone, m'sieur. » On en est là. Alors j'ai voulu freiner des deux pieds et m'émerveiller encore de quelque chose.

N'est-ce pas une réflexion de quinze-quinze ans ?

Non. On voit les dégâts déjà. On voit les gens qui ne se voient plus, qui s'isolent avec ces outils de soi-disant communication, tant d'infos qu'on ne comprend plus. On subit, alors que les beautés sont encore là, qu'il faut prendre le temps de les regarder.

Comme les vieux amoureux de « Tes où lui ? »

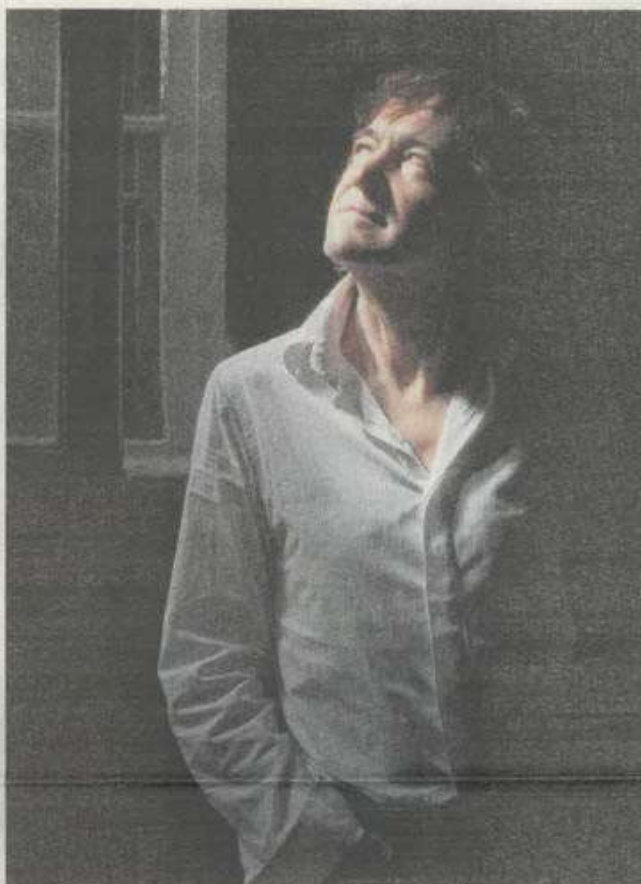
Un vieil homme raconte à sa compagne disparue les jours qu'elle n'a pas vécus. Springsteen est mon héros dans ce songwriting où il pousse une

« Je n'ai rien écrit pendant le Covid parce que je ne veux pas de voir un seul de mes trucs à cette saloperie »

porte, regarde, raconte. On a mille raisons de se séparer mais raconter deux solitudes qui se trouvent et créent un troisième personnage me fascine. Comment fait-on vivre et revivre ce feu, des premiers élan bêtes et inoubliables de « Hey les amoureux » aux gestes du quotidien dans « Je serais là ».

Comment le vibrant Cali voit-il la révolution #MeToo ?

Mieux vaut tard que jamais. Comme l'abolition de l'esclavage. Le respect, enfin. On évolue et tant mieux. Toute révolution a ses excès mais ne pas oublier l'indispensable révolution.



Cali, 54 ans, 10 albums, trois romans, un millier de concerts. (1)

Qui est le personnage de la chanson « Lâche pas » ?

Un ami proche, un frère toujours costaud comme son épaulé. Un jour, il m'a appelé en pleurant et je n'ai pas trouvé les mots pour le reconforter. Alors j'ai écrit cette chanson. Chacun peut y voir un frère, une sœur, un pote. Ou soi-même.

Et que vient faire Alain Souchon ici ?

Je suis à Orly, je rentre à Perpignan après une défaite aux victoires de la musique. Je ne sais plus l'année... Et mon téléphone sonne, c'est Souchon qui me console et me dit qu'il aime bien mes chansons. Le mec, il ne connaît pas, il trouve ton numéro, il te dit ça : je trouve ça dingue. Je lui ai envoyé la chanson, il m'a dit : « Fais attention Cali, les chansons sur les chanteurs ne marchent jamais ! » On s'en fout.

« Ces moments qu'on a presque oubliés », c'est l'enfance à Vernet-les-Bains ?

J'ai voulu regarder ce « Jules et Jim » d'enfance solitaire, protégés par l'amour et l'insouciance. Cela me renvoie aussi à celle de mon enfance, avec des amis... et des amours oui.

J'aime le mot « perdu » : ce n'est jamais fini, perdu.

« Ces jours qu'on a presque oubliés » (Meyrand). B. Enlart

En concert solo, vendredi 24 mars 2023 à Miraval (Pin palant), le 22 avril à Bagnac (Espace Mountain).

CALI EN DATES

28 juin 1968 Naissance à Perpignan.
1997-2001 Groupe Tom Scarlett, un album.
Août 2003 Premier album de Cali avec « C'est quand le bonheur », « Elle m'a dit ».
Octobre 2005 « Menteur », deuxième album enregistré en Irlande.
2006 Livre « Rencontre au fil de l'autre : Cali-Miossec » aux éditions du Bord de l'eau.
2007 Soutient Ségolène Royal à l'élection présidentielle.
2008 « Mille cœurs debout », CD-DVD live de la tournée de l'album « L'espoir ». Premier rôle au cinéma dans « Magique » de Philippe Muyl.
2012 « Vernet-les-Bains », cinquième album. Il est fait citoyen d'honneur de sa ville natale.
2014 Premiers pas au théâtre dans la pièce « Cow Boy Mouth » de Patti Smith et Sam Shepard.
2018 Album hommage à Léo Ferré. Sortie du premier roman :



« Seuls les enfants savent aimer » (Cherche Midi).
2020 « Éparpillés/Le chant des possibles » : premier recueil de poèmes.
2021 Troisième roman « Voilà les anges » (Albin Michel).
2022 Joue dans « Monsieur Constant », film d'Alain Simon avec Jean-Claude Drouot et Danièle Evenou.
Sortie à la mi octobre du 10^e album « Ces jours qu'on a presque oubliés » et une anecdote qui n'a pas manqué de faire sourire Cali. À la suite d'une erreur de fabrication, des chansons du Catalan ont été gravées sur un vinyle du groupe de punk rock français les Wampas. « C'est comme si quelqu'un avait échangé les bébés à la maternité », s'amuse Cali, sur France Bleu Roussillon. Du côté des Wampas, la nouvelle semble également plutôt bien passer. « J'ai échangé avec Didier Wampas, il prend cette mésaventure avec le sourire. Il m'a dit : "comme ça, tu auras plus de fans !" »

*Seniors Mag
Novembre 2022*



Théâtre
Maman
Du 25 au 26 nov. à 20h30
Norecca Paradis est pour la première fois au théâtre dans un beau rôle de femme blessée et généreuse. Une pièce inédite et forte pour elle par Samuel Benchetrit.
Jeune vierge de fermeté sa boutique de vêtements pour femmes exotiques et attend un sac, complotée dès le matin de Noël et dans cette rose au peu de temps par le passage "Maman", un jeu de mots qui se joue entre une jeune femme et son père. Le sort qui va changer leur vie à tous les deux.
Pin Galant - Mérygnac
Tél. : 05 56 97 82 82



Lyrique
Viva Offenbach
Vendredi 2 décembre à 20h30
Sept chanteurs, six voix et orchestre de chambre, à l'opéra Viva Offenbach, un méfry de plus de 70 titres trou- bles sélectionnés parmi un fontige des créations du Roi de l'opéra et de l'opéra-comique.
Vous retrouverez ain, célèbres ou oubliés, chos et merveilles, interprétés par quelques-unes des plus grandes voix d'opéra du moment.
Paroles, costumes somptueux ou affo- liés, French-Coinch débridés, avant- également au programme de ce spectacle, concert qui nous mènera, tout au- matin du "second temps".
Pin Galant - Mérygnac
Tél. : 05 56 97 82 82

LE PIN GALANT
SPECIALITE & TOURNEE

18
Marianne
Marie-Anne Chazeau
Régis Laspalles

24
Stéphane Guillon
sur scène

AGITATEUR DE SENSATIONS
www.lepingalant.com
Billetterie : 05 56 97 82 82

Seniors Mag Novembre 2022

TENTEZ DE GAGNER !
AVEC **Seniors mag** ET **LE PIN GALANT** (SPECIALITE & TOURNEE)

VIVA OFFENBACH
2 places pour le Vendredi 2 Dec. à 20h30

LES MYSTERIEUSES CITES D'OR
2 places pour le Jeudi 8 Dec. à 20h30

MOZART GROUP
2 places pour le Mercredi 14 Dec. à 20h30

DRIBLE DE GENRE
2 places pour le Vendredi 16 Dec. à 20h30

Où se trouve Les Mystérieuses Cites d'Or ?
Vous avez trouvé ?
Complétez le formulaire ayant le 30 novembre 2022 à l'adresse internet www.seniors-mag.com/jeux
Les gagnants seront contactés directement par mail.

21

Masthead 970x250

leboncoin

Déposer une annonce

Rechercher sur leboncoin

Immobilier • Véhicules • Vacances • Emploi • Mode • Maison • Multimédia • Loisirs • Matériaux professionnels • Autres

Mes recherches • Favoris • Messages • Bim

Thibault de Montalembert, Héliène Babu

«Un président ne devrait pas dire ça...»

SAMEDI 20 SEPT 20H30

EN PRESENCE DES JOURNALISTES D'INVESTIGATION : Fabrice Lhomme, Gérard Davet

dédié à bord en scène

LE PIN GALANT

Bordeaux (33000) - 5 km

Appartement

Prix

Surface habitab...

Filtres

Annonces Maison à vendre et vente appartement : Bordeaux (33000)

6 134 annonces

Obtenez votre crédit auto avec Sofinco



RENAUD

dans mes cordes

EN TOURNÉE

RENAUD-LESITE.FR

Après *Météque* (Parlophone/Warner Music), commercialisé début mai 2022, hommage par Renaud au patrimoine de la chanson de « *mon enfance, mon adolescence et un peu plus* », le chanteur va retrouver ses fans sur scène à l'occasion d'une tournée intime, accompagné au piano par Alain Lanty et d'un petit ensemble de cordes. Signe de l'attachement de son public, plusieurs concerts de cette tournée généralement dans des petites salles de quelques centaines de places sont déjà complets, indiquent le site officiel du chanteur et plusieurs sites de réservations en ligne.

Il reste toutefois, d'ici au dernier concert prévu à l'U Palatinu d'Ajaccio le 10 juin (encore reservable) plusieurs possibilités de voir Renaud, comme au Pin galant de Mérignac les 14 et 15 février, au Palais de congrès du Mans, le 28 février, en avril à Toulouse ou Biarritz, en mai à Marseille ou Tours... Renaud sera aussi à l'affiche de quelques festivals en été. S. Si.

En tournée [du 24 janvier au 10 juin](#). De 39 € à 69 €.

Emblématique « Peter Grimes » de Britten à l'Opéra de Paris



Photo publiée dans « Olyrix » pour le « Peter Grimes », de Deborah Warner au Teatro Real de Madrid en 2019.
OLYRIX.COM

Figure essentielle de l'opéra du XX^e siècle, Benjamin Britten n'a cessé de produire des chefs-d'oeuvre. A commencer par le premier d'entre eux, *Peter Grimes*, créé en 1945 pour la réouverture du Sadler's Wells à Londres, qui marque le renouveau de l'opéra anglais. Emblématique, déjà, des sujets qui vont passionner le compositeur britannique autour de l'enfance et de l'innocence perdue, Britten met son lyrisme et sa prosodie limpide au service du drame, inspiré d'un poème de George Crabbe.

Privilèges abonné

[Le Monde événements abonnés](#)

[Expositions, concerts, rencontres avec la rédaction... Assistez à des événements partout en France !](#)

[Réserver des places](#)

Qui est vraiment le marin Peter Grimes ? En butte à l'hostilité de son village du Suffolk, le pêcheur est-il également pêcheur ? Plusieurs de ses apprentis, orphelins, ont été tués en mer. Cette production a déjà triomphé à l'Opéra royal de Madrid en mai 2021 ainsi qu'au Covent Garden de Londres en mars 2022 : la mise en scène sensible et virtuose de Deborah Warner, qui fera ses débuts à l'Opéra de Paris, préserve le mystère de ce personnage fascinant, insistant sur la solitude d'un être en conflit avec la société qui le rejette - un thème d'une actualité brûlante. **M.-A. R.**

Avec Allan Clayton, Simon Keenlyside, Maria Bengtsson, Catherine Wyn-Rogers, Deborah Warner (mise en scène), Alexander Soddy (direction). [Opéra de Paris-Palais Garnier](#), place de l'Opéra, Paris 9^e. Du 26 janvier au 24 février. De 25 € à 190 €.



SORTIR EN GIRONDE

PIN GALANT RETOUR BRILLANT

La salle méridionale Le Pin Galant vient de présenter sa nouvelle saison : 75 spectacles, allant des formes classiques aux formats les plus originaux.

Par Nathalie VALLEZ



Raphaël



Bératrice Uria-Monzon chante la Callas

Le paquebot se remet à flots ! Après 2 années très compliquées, où le Pin Galant, pratiquement privé de recettes, a beaucoup souffert, la salle de spectacles méridionale annonce son grand retour. « Sans public, sans recettes, sans complément. Nous sommes arrivés à un déficit de 600 000 € », déplore Daniel Margnes, président de Méridionale Gestion Équipement, société d'économie mixte qui gère le lieu. « Mais pendant cette période, il a fallu maintenir cette salle, cet énorme paquebot, rembourser les billets des spectacles annulés, et préparer la nouvelle saison. « De gros efforts ont été accomplis pour faire revenir le public, et l'année 2021/2022 s'est finalement terminée de façon positive. De quoi donner des ailes à une équipe motivée. « 137 spectacles ont été annulés en 2020 et 2021 », a renchéri Philippe Prost, directeur du Pin Galant, « mais si cette saison a été compliquée à mettre en place, nous avons un vrai plaisir à retrouver le public. »

TOUT SUR MARIA CALLAS

75 spectacles sont programmés pour cette nouvelle saison. Une partie lyrique avec des opéras et opérettes : *La Bohème*, *L'Auberge du cheval blanc* ou encore *Viva Offenbach*, où il y aura sur scène des chanteurs et des danseurs : « Un grand moment festif ». Les spectacles emprunteront des formes différentes avec par exemple *Maria Callas, une vie, une passion* où plusieurs chanteuses seront réunies pour reprendre ses airs célèbres comme son histoire.

Parmi les têtes d'affiche, **Vanessa Paradis mélancolique dans *Maman***

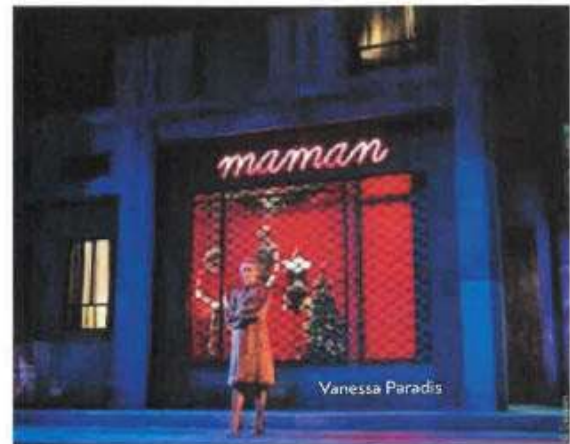


« Benjamin Millepied revisite le ballet mythique *Roméo et Juliette* de Prokofiev à coups de tableaux vidéo et d'incursions dans la salle »



Benjamin Millepied

originaux tels que **Camille et Julie Berthollet** qui avec *Séries* reprennent des génériques ultra connus dans le registre du classique. Le comédien **Daniel Auteuil** va lui donner de la voix pour interpréter l'œuvre du poète palois Paul-Jean Toulet. La programmation en danse est étoffée avec 10 spectacles : du hip-hop avec *One Shot* où 8 danseuses rendent hommage à l'artiste décédé Ousmane Sy ; classique, contemporaine et acrobatique avec *Tutu*, le spectacle pétillant et survitaminé de **Philippe Lafeuille** ; hybride lorsque **Benjamin Millepied** revient en France pour revisiter le ballet mythique *Roméo et Juliette* de Prokofiev à coups de tableaux vidéo et d'incursions inattendues dans la salle... Côté humour, les habitués du one man show font leur numéro : **Stéphane Guillon, Christophe Alévêque,**



Vanessa Paradis

Quant aux *Opérettes sous le soleil*, elles mettront à l'honneur le soleil et l'amour. Les concerts classiques prendront également des chemins de traverse avec le duo (ou duel ?) de pianistes **André Manoukian** (jazz) et **Jean-François Zygel** (classique), ou encore *L'Ombre de Saint-Saëns*, spectacle musical animé par un comédien et un magicien ombromane. Parmi les 20 pièces programmées, plusieurs têtes d'affiches sont à retrouver : **Michel Boujenah** inspiré dans *L'Avare*, **François Berléand** et **Antoine Duléry** cocasses dans *Par le bout du nez*, **Laetitia Casta** lumineuse dans *Clara Haskil, prélude et fugue*, **Vanessa Paradis** mélancolique dans *Maman* (écrit et mis en scène par **Samuel Benchetrit**) ou encore **Thierry Lermite** déterminé dans *Fleurs de soleil*. La variété se taille également la part belle avec les **Têtes Raïdes, Raphaël, Cali** ou **Véronique Sanson**. Extrêmement joyeux : *Et Dieu créa le swing* ! avec 3 chanteuses explosives et rayonnantes. D'autres spectacles sont assez

Jean-Luc Lemoine ou **Manu Payet**, ainsi que des étoiles montantes : *Zébre* de **Paul Mirabel** ou le croustillant **Tom Villa**, ou encore les 3 copines endiablées du groupe **Les Coquettes** qui disent (avec impertinence et glamour) *Merci Francis*. Enfin, le Pin Galant ne déroge pas à son habitude avec des spectacles de cirque dont le très renommé **Slava's Snowshow** qui revient pour la 3^e fois, véritable tornade surréaliste d'une très grande beauté visuelle. Adressé au jeune public également : *Les Mystérieuses Cités d'or* entraînent sur les traces des personnages célèbres : Estéban, Zia et Tao, le temps d'une odyssée fantastique sous forme d'aventure musicale !

www.lepingalant.com

Fun & page
février 2023



BENJAMIN MILLEPIED Du 8 au 9 mars, le chorégraphe et la troupe du L.A. Dance Project proposent *Roméo & Juliette Suite*, relecture du célèbre ballet de Sergueï Prokofiev, au Pin Galant, à Mérignac.

MYTHIQUE

Savoir sur quel pied danser est toujours un exercice délicat, même pour une star mondiale de la danse. Pour son retour en France, le Bordelais, ancien danseur étoile du New York City Ballet, et jadis directeur de la danse du ballet de l'Opéra de Paris, semble avoir pris le parti de faire valser les classiques pour les revisiter à son goût.

Roméo et Juliette Suite, version contemporaine du célèbre ballet en trois actes de Sergueï Prokofiev, lui-même basé sur la célèbre tragédie de William Shakespeare, devient un ballet fusionnant danse et cinéma. Ainsi, la troupe des 15 danseurs du L.A. Dance Project est suivie en permanence par une caméra qui diffuse en direct sur un écran géant placé derrière la scène. L'action se poursuit donc sur et en dehors des planches.

Le spectacle respecte la partition de 1935, interprétée par l'Orchestre symphonique de Londres, sous la baguette du chef d'orchestre Valery Gergiev. **Guillaume Fournier**

***Roméo & Juliette Suite* Benjamin Millepied - L.A. Dance Project**
du mercredi 8 au jeudi 9 mars,
Le Pin Galant, Mérignac (33).
www.lepingalant.com



SPECTACLE MUSICAL

AMERICA

Qui n'a pas été bercé dans son enfance par *Les Aventures de Tom Sawyer*? Ce roman jeunesse, écrit par Mark Twain, raconte le quotidien d'un jeune Américain qui rêve de liberté et de gloire. Tom et son acolyte Huckleberry Finn font les 400 coups dans leur petite ville des États-Unis. C'est le récit des folles aventures de ces deux jeunes gamins que déroule la comédie musicale dépayssante et pleine de rebondissements, pour toute la famille!

Les Aventures de Tom Sawyer, mise en scène de **David Rozen**, dès 3 ans, dimanche 26 février, 16h, Le Pin Galant, Mérignac (33).
www.lepingalant.com

Opérette

Théâtre musical

MÉRIGNAC

(Le Pin Galant)

• 2 décembre 2022

VIVA OFFENBACH

(Offenbach-Divers)

Ève Coquery, Jennifer Michel,
Valentina Lamercler, Laurent
Arcaro, Mikhaël Piccone,
Sébastien Gabillat, Grégory
Juppin. Dir. Claude Cugullière :

m. en s. Christian Blain

• 26 mars 2023

L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC
(Benatzky, Stolz-Besnard, Dorin)

Caroline Géa, Chloé Chaume,
Priscilla Beyrand, Grégory
Benchenafi, Mikhaël Piccone,
Grégory Juppin, Michel Delfaud,
Lidoine Lelièvre-Danvers.

Dir. Frank Magne :

m. en s. Renaud Sorel

• 15 novembre 2022

LA BOHÈME (Puccini)

Sunset
Boulevard

Bühne Baden

Maya Hakvoort
Lukas Perman

N° 205 - TRIMESTRIEL - NOVEMBRE 2022 - 7,50 €

Sonurs log février 2023

LE PIN GALANT
SPECTACLES & CONGRÈS

Le chèque-spectacle :
LA bonne idée-cadeau !

OPÉRETTE Dim. **26**
MARS 14h-30

L'Auberge du Cheval Blanc



OPERA Jeudi **30**
MARS 20h30

Turandot
Giacomo Puccini



AGITATEUR DE SENSATIONS
www.lepingalant.com
Billetterie : 05 56 97 82 82

Humour



Christophe Alévêque

Mercredi 1^{er} mars à 20h30

L'humoriste est de retour sur scène avec sa nouvelle tournée ironiquement intitulée Vieux Can.

Christophe Alévêque en a marre et il le dit. Il s'en prend à la bien-pensance des Bisounours en place, aux bières sans alcool, aux journées sans tabac et autres charcuteries maigres. Il fonde le club des *Vieux Cans Modernes*, en réponse à la dictature molle d'une pensée tiède, aux Inquisiteurs du nouvel ordre moral et raconte le monde à son fils de quatre ans. Il en fait un livre et un spectacle.

■ Pin Galant - Mérignac
Tél. : 05 56 97 82 82

6

Chanson

RENAUD
dans mes cordes



Renaud

Mar. 14 et mer. 15 fév. à 20h30

En 2023, Renaud signe son grand retour sur scène avec *Dans mes cordes*, une tournée en toute intimité où il sera accompagné au piano de son ami Alain Lanty et d'un ensemble d'instruments à cordes.

Dans mes cordes fera escale dans 3 salles iconiques de Paris, *La Scala*, *Le Casino de Paris* et *l'Olympia* et sera en tournée dans toute la France dès le mois de janvier 2023 pour faire halte deux soirées au *Pin Galant*.
A ne pas manquer !

■ Pin Galant - Mérignac
Tél. : 05 56 48 26 26

May we Bordeaux
Mars - Avril 2023

WE BORDEAUX

Tu fais quoi ce week-end ? nous, c'est you doing this week-end ?

<p>WE 9 Le vendredi soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>	<p>WE 10 Le samedi soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>	<p>WE 11 Le dimanche soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>	<p>WE 12 Le dimanche soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>
<p>WE 13 Le dimanche soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>	<p>WE 14 Le dimanche soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>	<p>WE 15 Le dimanche soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>	<p>WE 16 Le dimanche soir plus d'ambiance à l'heure de la nuit. 21h - 1h à l'heure de la nuit.</p>

NOUVEL ESPERANCE CULTUREL

La Culture embrasse le Tourisme !
Culture embracing Tourism !

#91 - Mars/Avril - Gratuit - March/April - Free

We Bordeaux
Mars - Avril 2023



**ROMÉO & JULIETTE
SUITE - BENJAMIN
MILLEPIED - L.A.
DANCE PROJECT**
Le Pin Galant - Mer 19 mars - 20h30

De quoi s'agit-il ? Une œuvre de Benjamin Millepied, chorégraphe et compositeur, qui propose un ballet à Juliette et à son frère, Roméo. Le couple est en proie à une passion dévorante, mais leur amour est entravé par les rivalités familiales et les intrigues de la cour. Le spectacle est une œuvre d'art totale, mêlant danse, musique et scénarisation.



**COMPAGNIE
DYPTIK - DANS
L'ENGRENAGE**
Le Pin Galant - Mer 19 mars - 20h30

Dans l'engrenage, la compagnie Dyptik explore les thèmes de la violence, de la peur et de la manipulation. Le spectacle est une œuvre d'art totale, mêlant danse, musique et scénarisation.



**VINCENT DEDIENNE -
UN SOIR DE GALA**
Le Pin Galant - Mer 19 mars - 20h30

Après un voyage pour son spectacle, Vincent Dedienne revient à Bordeaux pour un soir de gala. Le spectacle est une œuvre d'art totale, mêlant danse, musique et scénarisation.



**BERLIN BERLIN -
HAUDECOEUR
& SIBLEYRAS**
Le Pin Galant - Mer 19 mars - 20h30

Berlin Berlin est une œuvre de Haudecoeur et Sibleyras. Le spectacle est une œuvre d'art totale, mêlant danse, musique et scénarisation.

Journal Sud Ouest
le 21 septembre 2022

Manoukian, Zygel : dialogue à quatre mains

Un duo inattendu entre la musique classique et le jazz



André Manoukian et Jean-François Zygel. PHILIPPE GARNIER

Ils sont deux, ils sont brillants et ils proposent depuis quelques années un récital inouï, dont la recette est simple : deux univers qui se rencontrent, deux improvisateurs de génie, et deux micros pour un one man show à quatre mains. La forme du concert improvisé existe depuis la nuit des temps, mais Jean-François Zygel et André Manoukian la revisitent de façon très originale. Les rôles sont bien répartis dans cette joute à pianos tirés : la musique classique européenne pour Jean-François Zygel, qui se prolonge par moments dans un langage contemporain, et les influences orientales du jazz moderne pour André Manoukian.

En 2022, les deux duellistes du piano ont relancé leur spectacle dans une tournée qui passe par le Pin Galant de Mérignac (33). Si l'improvisation est un art par définition très libre, il puise ses racines dans un univers musical qui appartient à chaque interprète. À tour de rôle, comme deux maîtres de cérémonie, Jean-François Zygel et André Manoukian prennent la parole pour raconter au public l'histoire de leur musique et le lien que chacun entretient avec son héritage. Ce duel de piano est donc un peu plus qu'un concert : c'est un véritable voyage.

Olivier Delaunay

Samedi 1^{er} octobre à 20 h 30, au Pin Galant, à Mérignac (33). 15 à 41 €. lepingalant.com

Alexandra Jouffroy

De: Carte jeune <culturejeunes@cj.bordeaux-metropole.fr>
Envoyé: mercredi 1 février 2023 10:20
À: Alexandra Jouffroy
Objet: 📧 Bons plans pour des vacances en famille

**CARTE
JEUNE
JANVIER**

Les sorties du mois



Concours Arkéa Arena, Floirac | 18 février

Gagnez vos places pour le concert d'Aldebert

Le chouchou des enfants débarque à Bordeaux pour un concert incroyable 🎤 Dans son nouveau spectacle, Aldebert et ses musiciens évoluent dans un décor aussi poétique que dynamique, changeant au gré des jeux de mapping vidéo. Passez un moment extraordinaire en famille 😊

Tentez de remporter 2 places pour ce merveilleux moment !

Je participe !

Tirage au sort le 14/02

Carte jeune - Newsletter



Théâtre Théâtre des Beaux-Arts, Bordeaux | Du 7 au 17 février

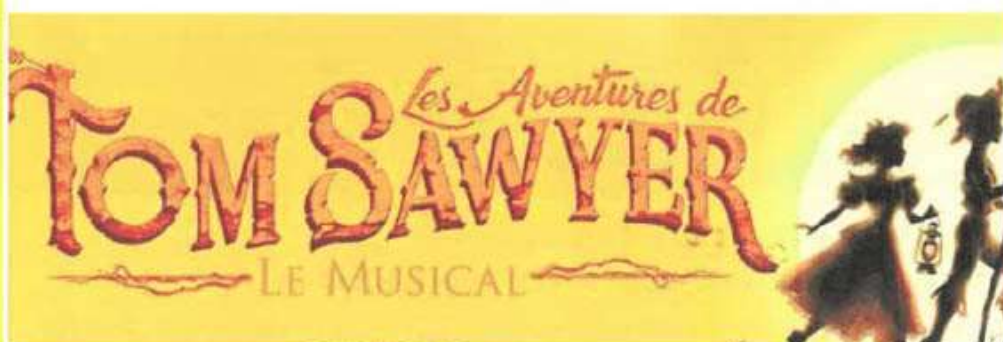
Du théâtre pour enfants

Le festival "Sous les loupiotes" vous propose un programme tout en douceur pour petits et grands ! Découvrez les spectacles créés sur mesure pour les enfants dès 3 mois.

- ◆ Maman Baleine : 7 et 8 février (à partir de 3 mois)
- ◆ Mon prof est un troll : 9 et 10 février (à partir de 8 ans)
- ◆ T'es quoi toi, dis ? : 14 et 15 février (à partir de 1 an)
- ◆ Eloïs et Léon : 16 et 17 février (à partir de 4 ans)

Sur présentation de la Carte jeune : 6€ la place au lieu de 9€ (11€ la place pour l'accompagnateur)

Je réserve mes places



Spectacle Pin Galant, Mérignac | 26 février

Une comédie musicale Tom Sawyer

Assistez en famille à la comédie musicale "Les Aventures de Tom Sawyer" qui vous plongera dans le Mississippi du XIXe siècle ! (Re)découvrez les folles aventures de Tom et Huckleberry en chanson. Sur scène, chanteurs et danseurs vous emmèneront aux Etats-Unis grâce aux décors et costumes. Dépaysante et pleine de rebondissements, cette comédie musicale originale ravira toute la famille 🎭

Sur présentation de la Carte jeune : 15€ la place sur réservation à informations@lepingalant.com

Queen Extravaganza - sur la vie

Le **MENSUEL GRATUIT** des plus de 50 ans

OCTOBRE 2022 - N°142

Seniors mag

à fond la vie !

GIRONDE



LA SEMAINE BLEUE
DES SENIORS

ECONOMISER L'EAU
QUELS SONT LES BONS GESTES ?

LES PYRENEES
ET LA MAGIE DE L'HIVER...

INVITÉ
ERA

GERARD DUBOIS PRODUCTIONS & EUROPE PROMOTION PRESENT

THE AUSTRALIAN PINK FLOYD SHOW

#DARKSIDESOTOUR

9 FEVRIER 2023 - BORDEAUX - ARKEA ARENA

INFOS & RESERVATIONS SUR [GOUTA](#) & [GOUTA](#)

FRANCE BRUANT PRODUCTIONS & EUROPE PROMOTION PRESENT

QUEEN EXTRAVAGANZA

A QUEEN CONCERT IN THE ROYAL THEATRE

11 MARS 2023 - MERIGNAC - LE PIN GALANT

INFOS & RESERVATIONS SUR [GOUTA](#) & [GOUTA](#)

Clubs et Compagnies
Sept. - Oct. - Nov 2022

SAISON **22-23**

AGITATEUR DE SENSATIONS

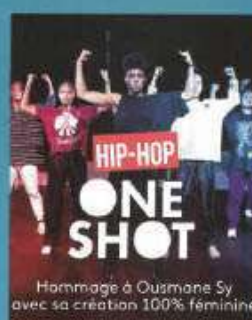
**LE
PIN
GALANT**
APRÈS-COÛTEUR, C. CHABRIÉ
MÉRIGNAC
BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE



13 au 15/10



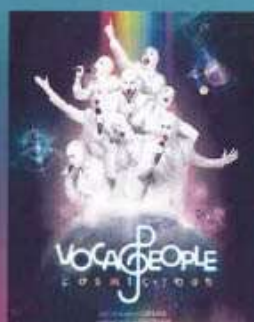
Sam. 22/10



Mardi 22/11



Mardi 6/12



Sam. 17/12



18 au 22/01

www.lepingalant.com - Billetterie : 05 56 97 82 82

Spécial fêtes



13. Baroquissime

L'Ensemble Jupiter, le supergroupe du luthiste Thomas Dunford, accompagné de la charismatique mezzo-soprano Léa Desandre, révélation lyrique des Victoires de la Musique Classique 2017, d'origine franco-italienne, a imaginé pour le TAP un programme baroque inédit autour de la musique de Vivaldi

et Haendel. Un spectacle de fin d'année qui sonne comme un voyage, plein de fougue et de virtuosité entre airs d'opéra italiens, concertos et extraits d'oratorios anglais. Le 13 décembre à 20h30. E.M.

Théâtre Auditorium Poitiers
Scène Nationale : 6, rue de la Marne,
Poitiers (www.tap-poitiers.com).

14. Récital à quatre mains

Philippe Cassard (*en photo*) et Cédric Pescia, deux pianistes virtuoses, considérés par leurs pairs comme les plus talentueux de leur génération, célèbrent à quatre mains la transcription lisztienne de la *Symphonie n°9* de Beethoven. Le combat de titans proposé par les deux artistes offre un éclairage nouveau à ce chef d'œuvre classique. Après un disque largement acclamé par la critique, le concert promet une densité sonore aussi rare que sublime. Vendredi 16 décembre à 20 heures. E.M.



Abbaye aux Dames.
La cité musicale :
11, place de l'Abbaye,
Saintes,
(www.abbayeauxdames.org).

SAISON

22-23

AGITATEUR DE SENSATIONS



LE PIN GALANT
SPECTACLES & CONGRÈS

HUMOUR

Mardi
10

Les Chansonniers
Théâtre des 2 Ânes

JAN
20h30



VARIÉTÉ

Vendredi
24

Daniel Auteuil
En concert

FÉV
20h30



www.lepingalant.com - Billetterie : 05 56 97 82 82

marie claire

ÉDITION AQUITAINE
de magazine

STYLE
Best of
ACCESSOIRES
AUTOMNE

SEYDOUX
écrivaine
Nina Bouraoui

LES ARCHIVES
DE MARIE CLAIRE
CIT BOULEVERSANT
FEMMES FACE
AU MORTÈMENT

HAPPY BIRTHDAY
85
ANS
aux côtés
DES FEMMES

REPORTAGE
EN ÉCOSSE
Ces jeunes
qui se battent
pour les terres
sauvages

Célébrité, santé mentale...
NOTRE BD EXCLUSIVE
SUR LA POP STAR
SELENA GOMEZ

NUMÉRO ANNIVERSAIRE

TOUT CE QUI
VOUS MET EN
JOIE

NOVEMBRE 2022

L 15511 - 842 H - F: 2,60 € - RD



Yvrie-Claire Novembre 2022

MIMIZAN ● LANDES

du **28 OCT.**
au **01 NOV.** 2022

automne en scène

EXPOSITION • ATELIERS CRÉATIFS ENFANTS ET ADULTES
SORTIE NATURE : PHOTO • PÊCHE À LA PIBALE • CHAMPIGNONS • ZONES HUMIDES...
CONCERT • SPECTACLE • SOIRÉE CONTES ET SOUPE...

TOURISME MIMIZAN
AUREGNIAN BIAG MEDOS
PONTENX-LES-FORGES
SAINT-PAUL-EN-BORN

mimizan-tourisme.com

f o

22-23 AGITATEUR DE SENSATIONS

LE PIN GALANT
SPECTACLES & CONGRÈS

CIRQUE	VARIÉTÉ	THÉÂTRE
Akoreacro Dans ton Cœur	Barbara Pravi On n'enferme pas les oiseaux	Laetitia Casta Clara Haskil, prélude et fugue
du 13 au 15 10 20h30	Mardi 18 10 20h30	Mardi 08 11 20h30
		

www.lepingalant.com - Billetterie : 05 56 97 82 82

Marie Claire Mag Janvier 2023

STYLES ILLUSTRATIONS



INSPIRATION MODE by Cel



Les femmes à l'honneur dans une collection d'illustrations mode dessinée par une créatrice passionnée de style. À travers les œuvres de la collection « *Bonjour Madame* » Celine Nahon nous livre son amour pour la mode. Des illustrations rafraîchissantes à commander en ligne ou en boutique.

Fascinée par l'univers de la mode et du charme Parisien, Céline Nahon dessine des portraits de femmes, inspirantes, inspirées et profondément libres en termes de style. Chaque femme est une perception de sa vision de la mode. Elle aime construire une histoire de vie singulière à chacune de ses idoles parisiennes.

Tout a commencé il y a quelques mois sur son compte Instagram, où elle a posté ses dessins et a alors reçu ses premières commandes. C'est depuis son appartement du 17^e arrondissement qu'elle a envoyé ses illustrations à ses nouvelles clientes. Des clientes elles aussi férues de style, imprégnées du monde de la presse féminine et fondamentalement amoureuses de la capitale de la mode. Cette touche « *fait maison* » invite l'authenticité et la mode à se rencontrer !

Sur son site internet, on peut retrouver une ribambelle de femmes colorées, lookées qu'on a bien envie d'accrocher sur nos murs ! Déjà 6 portraits de femmes iconiques que vous pouvez retrouver dans différents formats. Parmi ces it girls, on peut compter la célèbre Gisèle, chapeau rose et outfit mega coloré, l'élégante Emma au regard envoûtant, Lou la solaire qui incarne la liberté avec style et panache et bien sûr Madame Jeanne comme une ode à Jean Paul Gaultier. D'autres portraits de ces égéries parisiennes sont à découvrir au plus vite... sans doute une belle idée de cadeau pour les fêtes de Noël.

L'interprète Concept Store :
15 rue Saint-Ursule, 31000 Toulouse
Biche Optic : 14 rue Poncelet,
75017 Paris

À commander également en ligne :
celsketchbookgallery.com
@Cel_Sketchbook_Gallery

SAISON

22-23

AGITATEUR DE SENSATIONS

LE PIN GALANT
SPECTACLES & CONGRÈS

<p>CIRQUE</p> <p>Slava's Snowshow</p> <p>Du 18 au 22 JAN</p>	<p>DANSE</p> <p>Tutu C^{ie} Philippe Lafeuille</p> <p>Mardi 21 Merc. 22 FÉV 20h30</p>	<p>DANSE</p> <p>Roméo & Juliette Suite</p> <p>Merc. 08 Jeudi 09 MARS 20h30</p> <p>LA NOUVELLE CRÉATION DE BENJAMIN MILLEPIED</p>
--	---	--

www.lepingalant.com - Billetterie : 05 56 97 82 82

Sud Ouest le Mag 14 janvier 2023



du
18
au
22
JAN.

Slava's SNOW SHOW

Créé et mis en scène par **SLAVA**

WWW.LEPINGALANT.COM - 05 56 97 82 82

**LE
PIN
GALANT**
SPECIALS & COMEDIES
MÉRIGNAC

*"Une tempête de bonheur."
Le Monde*

*"Pour tous ceux qui ont gardé
une âme de grands enfants."
Paris Match*

*"L'humour, la tendresse, la drôlerie
sont l'oxygène de ce spectacle."
Le Parisien*

www.slavasnowshow.fr

Sud Ouest du 17 Janvier

MÉRIGNAC

Trente ans que le Slava's Snowshow fait rêver

Depuis trente ans, le Slava's Snowshow fait du grand spectacle. Référence du clown russe et international, il s'adapte à chaque pays mais reste fondamentalement le même

Chaque anniversaire pourrait être le dernier, tant la durée d'existence de ce spectacle hors norme est impressionnante. Déjà, le vingtième aurait pu être celui des adieux, mais on arrive désormais au trentième. Trente ans, donc, que le clown Assissiaï promène sa mélancolie espiègle à travers le monde, sorte de canari jaune démesuré escorté par six autres clowns habillés de vert qui représentent chacun un personnage bien typé. Ils ne parlent pas parce que le spectacle a vocation depuis le départ à être international. Mais c'est le ton des quelques borborygmes qu'ils prononcent qui donne le sens. Il n'y a pas non plus d'histoire à proprement parler, mais une suite de saynètes qui passent en revue tout une gamme de sentiments. C'est là-dessus que repose le « Snowshow ».



Le spectacle créé par Slava Polunin est présenté à partir de demain et jusqu'à dimanche au Pin Galant. VÉRONIQUE VIAL

Le coup de génie du créateur, c'est d'avoir compris que chaque pays a sa propre manière de rire

Alors bien sûr, en trente ans, le spectacle s'est transformé. D'abord par l'accroissement du nombre de clowns : de deux seulement en 1993, ils sont désormais sept sur scène. Les numéros ont évolué aussi : certains disparaissent, d'autres s'ajoutent. Mais le grand coup de génie de Slava Polunin, le créateur du clown Assissiaï et du spectacle, c'est d'avoir compris que chaque pays a sa propre manière de rire et de s'émouvoir. Dès le départ, il a saisi que l'absurde qui avait

tant plu au public anglais ne fonctionnait pas bien en France où l'on préférerait une certaine poésie métaphorique. Ainsi, chaque culture a sa déclinaison du spectacle et, pour garder les clowns dans un perpétuel état d'improvisation, ils changent régulièrement de personnage comme de distribution.

Effets spéciaux à l'ancienne
Car en trente ans, le Slava's Snowshow est devenu une grosse machine qui emploie 50 personnes réparties dans deux spectacles identiques (voire trois exceptionnellement) qui parcourent le monde en même temps. Pour autant, malgré l'aspect spectaculaire, malgré ce véritable envahissement par le spectacle

qui se répand dans le public en l'intégrant entièrement, jamais le Snowshow n'a cédé au modernisme électronique ou vidéo : les effets spéciaux, spectaculaires, sont réalisés à l'ancienne.

Machine à rêve

C'est que Slava Polunin, pièce maîtresse et axe central de cette machinerie, est un clown à l'ancienne. Même si, lorsqu'il débute dans les années 1960 et crée « le théâtre de clown de Saint-Petersbourg » en 1973, il révolutionne le clown traditionnel en intégrant à l'école du clown russe les apports de Chaplin et du mime Marceau. Au point que l'Union soviétique devient une référence de l'art clownesque en pleine ère Brej-

nev. On ne saurait faire plus symbolique de l'esprit russe. Slava, lui, fait marcher la machine à rêve, transforme sa troupe en « théâtre Licédéi » avant de la quitter pour un crochet par le théâtre du Soleil et une installation à Londres puis en Seine-et-Marne, où il vit désormais. Il a importé là « l'Académie des fous », dans son « moulin jaune » décoré de manière à « estomper la frontière entre la vie et l'art ». Une création digne de la folie de son unique spectacle sans fin.

Jean-Luc Éluard

De demain à dimanche, 20 h 30, au Pin Galant (représentations supplémentaires à 14 h 30 samedi et dimanche). De 15 à 38 euros. Réservations sur lepingalant.com ou au 05 56 97 82 82.

MÉRIGNAC

Deux monuments du théâtre français au Pin Galant

François Berléand et Niels Arestrup jouent « 88 fois l'infini » demain à Mérignac



François Berléand et Niels Arestrup incarnent deux demi-frères. CÉLINE MESZAWER

Niels Arestrup et François Berléand : un demi-siècle chacun de cinéma et de théâtre ponctués de récompenses (Césars, Molières...) et de critiques élogieuses. C'est ce duo de référence que le Pin Galant reçoit demain avec « 88 fois l'infini », pièce d'Isabelle Le Nouvel (l'épouse de Niels Arestrup, pour qui elle avait déjà écrit « Skorpions au loin ») et spectacle remarqué lors de sa création en 2021 au théâtre des Bouffes Parisiens.

« 88 fois » pour les 88 touches que compte un piano de concert. Andrew, interprété par Niels Arestrup, est un musicien de renommée mondiale, parti il y a treize ans avec la femme de Philippe (François Berléand), artisan relieur discret qui a pris soin de leur père. Il a souffert de cette présence étouffante, tandis que l'autre a pâti de son absence. Quand tous deux se retrouvent lors d'une soirée très arrosée, les souvenirs et les rancœurs remontent à la surface.

À sa sortie, la pièce n'a pas échappé à certaines critiques sur des « clichés psychanalytiques » ou des remarques « lancées à l'emporte-pièce », mais l'envergure dramatique des deux acteurs a été unanimement saluée, de même que leur aptitude à pratiquer l'humour acide. À voir ce qui dominera pour les spectateurs du Pin Galant.

Demain, 20 h 30, 10 à 45 euros.
lepingalant.com

Sud . Ouest >
Jeudi 30 mars

Sud Ouest :
10 juin

Chante école au Pin Galant

MÉRIGNAC La scène du Pin Galant a accueilli l'association Chante école mardi et mercredi pour plusieurs concerts scolaires. Une année où le disco et les paillettes ont été mis à l'honneur grâce aux nombreux chanteurs et aux professeurs. De très beaux spectacles qui ont enchanté les parents et les familles des écoliers.

VILLENAVE-D'ORNON L'ensemble vocal Chœur en folie sera en concert vendredi 16 juin à 20 h 30 à l'église Saint-Delphin. Il propose un répertoire varié : Alléluia de Haendel, chant basque, pot-pourri espagnol, la nuit de Rameau, chants africains... La pianiste Audrey Manet, le batteur Olivier Rieu et le bassiste Vincent Gonin seront dirigés par Ariel Cruz, chef de chœur. Tarifs : 12 euros ; 5 euros (de 12 à 18 ans).



MICHELE GARNET

Ballet : Benjamin Millepied présente un « Roméo & Juliette » associant danse et vidéo en direct à Mérignac



La distribution présentera alternativement un homme et une femme, deux hommes ou deux femmes dans les deux rôles-titres. © Crédit photo : Josh Rose

La salle girondine accueille les 8 et 9 mars le ballet mis en musique par Prokofiev dans une version mixant danse et vidéo, et mettant en scène des couples aux orientations sexuelles changeantes

Dix ans après un passage remarqué au Pin Galant, pour le festival Novart, le L. A. Dance Project de Benjamin Millepied revient à Mérignac, avec une ambitieuse relecture de « Roméo et Juliette ». Le chorégraphe né à Bordeaux, ex-danseur étoile du New York City Ballet, a déplacé à Los Angeles cette histoire d'amour rendu impossible par les rivalités entre les familles des deux amants.

Plus gonflé : les distributions changent tous les soirs et, selon les castings, Roméo et Juliette sont soit un homme et une femme, soit deux hommes, soit deux femmes. « Ce n'est pas une revendication ; c'est juste que ça me semblait évident, justifie Benjamin Millepied. Aujourd'hui les danseurs ont des orientations sexuelles différentes. »

[hybride : Comment l'optimiser sur la duréeSFR Business](#)

Mobilisant une douzaine d'interprètes par soir, la mise en scène les démultiplie par l'utilisation de vidéos filmées en direct et projetées au-dessus du plateau. Ce dispositif permet d'être au plus près des danseurs, et de proposer un angle supplémentaire à ce qui reste un ballet narratif. Car ils incarnent toujours des personnages, et si la chorégraphie est avant tout contemporaine, les ports de bras ou les tours conservent un ancrage classique. Lié, il est vrai, à la géniale partition de Prokofiev.

Mercredi 8 et jeudi 9 au **Pin Galant**, Mérignac, 20 h 30. 15 à 60 euros - billetterie.sudouest.fr



Renaud le phénix à nouveau sur scène

À 70 ans et après plusieurs déclinés et renaissances, le chanteur de « Mistral gagnant » est reparti sur les routes avec cordes, accordéon et piano. Il sera les 14 et 15 février à Mérignac, en Gironde

Yannick Delneste
ydelneste@sudouest.fr

Comment va-t-il ? La question est invariablement la première depuis plus de vingt ans. Plutôt pas mal en ce moment. N'avait-il pas renoncé aux concerts depuis deux albums ? Si, mais c'est plus fort que lui : Renaud a besoin de ce public, énorme et bienveillant, inquiet et ombrageux dès qu'on nuance ses performances. En mai 2022, pour ses 70 ans et la sortie d'un nouvel album de reprises patrimoniales, il indique que « le timbre abîmé de ma voix » ne lui permet plus de partir en tournée. Six mois plus tard, le virus de la scène et quelques éclaircies sur ses cordes vocales le démangent trop : il annonce 40 dates pour le début de l'année suivante. Et le voilà.

On se fait du souci et l'on grimace depuis sa première plongée dans les alffres de la dépression, bien anisée à l'époque. Nous sommes en 1999, cinq ans déjà que le magnifique « A la belle de mai » est sorti et qu'on n'a plus de nouvelles de Renaud. Le chanteur s'enfonçait dans le blues, sa « Gonzesse », Dominique le quité de guerre lasse et deux potes musiciens lui proposent une tournée intimiste pour le remettre en selle : le guitariste Jean-Pierre Buccolo et le pianiste Alain Lanté. Ce dernier est encore et toujours là, sur la tournée en cours. D'octobre 1999 à mars 2001, 200 représentations de « Une guitare, un piano et Renaud » requinquent le peulbrot et on y entend trois nouvelles chansons dont « Boucan d'enfer ».

Retour d'enfer

Ce sera le titre de l'album de la première renaissance : deux millions d'exemplaires vendus, la chanson-carton « Manhattan-Kaboul » en duo avec Axelle Red, trois Victoires de la musique et une « Tournée d'enfer ». La plume redevient prolifique, l'amour est de retour aussi avec Romane Serda pour qui il écrit aussi. L'album « Rouge sang », en 2006, déborde d'une vingtaine de titres et d'une tournée maousse. Depuis « Boucan d'enfer », l'inspiration ne produit plus les chefs-d'œuvre d'antan mais le succès est toujours

là, même quand il adapte 33 chansons irlandaises, en 2009, pour l'album « Molly Malone ».

La dépression le cueille à nouveau et pendant cinq ans avec les mêmes conséquences : divorce, enfermement alcoolisé du côté de la Closerie des Lilas à Montparnasse ou dans son antre de l'Isle-sur-la-Sorgue (84). Là encore, le métier se mobilise : « La bande à Renaud », deux albums hommages en 2014, de Biolay à Raphaël, de Carla Bruni à Cœur de Pirate en passant par Arno, Nicola Sirkis d'Indochine ou Grand Corps Malade.

Voix rongée

C'est le stameur qui va redormir l'envie au mutique de renouer avec les mots. GCM le sollicite dans le cadre de « Il nous restera ça », projet collégial. Renaud écrit « Ta batterie », titre sur lequel réapparaît une voix dououreusement rocailleuse. Le phénix renaît de ses cendres. « L'envie de rien », nous dit-il pour résumer ces longues années. « La peur paranoïaque de la mort. Debout à 7 heures, aujourd'hui, j'étais couché à minuit, je me levais à midi et j'étais lessivé. Je tremblais, j'avais mal partout et je devais amener ma bouche au café plutôt que le contraire. Les ravages de l'alcool,

Sur des arrangements magnifiques, la voix de Renaud est crépusculaire mais tient le choc pour mieux servir ces classiques

Pastis et bière, je n'ai pas lu un livre pendant près de huit ans ».

Les confidences datent d'avril 2006 et Renaud est de retour avec un album sans titre qui s'écoule à 730 000 exemplaires malgré ses faiblesses de voix et d'écriture, sa première autobiographie (« Comme un enfant perdu ») et un « Phénix tour » à guichets fermés. Une Victoire un an plus tard ponctue la séquence... avant une rechute, encore. Depuis quelques années, Renaud écrit des chansons pour enfants : « Les Mômes et les Enfants d'abord » sorti en novem-



Renaud, en mai 2022, lors de l'émission « Joyeux anniversaire ». PHOTOFEST

brc 2019 est difficile à écouter. En juillet 2020, première année de Covid, l'ahurissante « Corona song » que Renaud poste sur les réseaux rassure encore moins.

« Dans mes cordes »

En 2021, l'éclaircie revient. Une grande et belle exposition à la Philharmonie de Paris à l'automne réchauffe tout le monde, à commencer par la « chetron sauvage » qui annonce un nouvel album de reprises pour le printemps suivant, pour ses 70 ans. « Le Métèque », où Renaud visite Moustaki mais aussi Ferrat, Brassens, Dimey, Trenet, Higelin ou encore les chansons « L'Amitié », « Hollywood » et « La Tendresse ». Sur des arrangements magnifiques, la voix de Renaud est crépusculaire mais tient le choc pour mieux servir ces classiques.

Quand on le croise cet été où il passe deux semaines de vacances au Cap-Ferrat, à la terrasse de Frédérican ou devant Obispo qui chante pour les pompiers de Gironde, deux mains suffisent pour compter les mots lâchés. « Je vais bien, je me sens mieux ». Confirmation à l'automne avec l'annonce de cette tournée. « Dans mes cordes » autour de son répertoire, accompagné de huit mu-

RENAUD EN DATES

11 mai 1952 Naissance à Paris
Mai 1968 Vit dans la Sorbonne occupée au sein du comité Gavroche. Première chanson : « Crève salope ».
1975 « Amoureux de Panama », premier album.
1980 « Marche à l'ombre », 4^e album et premier gros succès
Septembre 1982/Mars 1983 Six mois en bateau avec sa femme Dominique et sa fille Loïta, inspirant « Dès que le vent soufflera ».
1983/1986 Les albums « Morgane de toi » et « Mistral gagnant » s'écoulent à 1,5 et 1,3 millions d'exemplaires
29 septembre 1993 Étienne Lanier, premier rôle de « Germinal » de Claude Bern.
1995/1999 Première dépression.



L'affiche de la tournée 2023, « Dans mes cordes ».

DOSSIER MARC

Mai 2002 Album « Boucan d'enfer », deux millions de ventes.
Avril 2016 « Toujours debout », œuvre le 13^e album original.
Mai 2022 70 ans et « Le Métèque », disque de reprises.

siciennes à cordes en deux quatuors, d'un pianiste et d'un accordéoniste. Lui, debout ou assis pour une vingtaine de chansons. Il y aurait « Son bleu », « La Médaille », « En cloque » et « Mistral gagnant » : ça suffirait à être exceptionnel.

Les échos des premières haltes d'Avignon et de Nancy sont très bons au regard des tournées précédentes. Partagés depuis vingt ans entre le plaisir de le revoir et la gêne devant une

inspiration et une voix cabossées, ces retrouvailles pourraient bien être celles de l'apaisement. « La souffrance, c'est très rassurant. Ça n'arrive qu'aux vivants », chantait-il sur « Cent ans ». Trente ans de vraiment mieux, on est partant.

Mérignac (33), mardi 14 et mercredi 15 février, à 20 h, au Pin Galant. De 39 à 69 €. 05 36 97 82 82. Le concert du vendredi 28 avril, à la gare du Midi de Biarritz (64) est complet.

MÉRIGNAC

Laetitia Casta incarne la pianiste Clara Haskil

Accompagnée par la pianiste Isil Bengi, la comédienne interprète au Pin Galant une vingtaine de personnages pour raconter la vie d'une artiste de génie

Recueilli par Céline Musseau
c.musseau@sudouest.fr

Charlie Chaplin a confié un jour qu'il n'avait connu que trois génies, - lui qui en était un quatrième : Einstein, Churchill et Clara Haskil. Mais pourquoi si peu de survivance dans la mémoire collective, elle qui connut pourtant un grand succès ? Serge Kribus s'est passionné pour la vie de douleur et de passion de cette femme née en Roumanie. Il en a écrit l'histoire dont s'est emparé le metteur en scène Safy Nebbou, qui a lui-même invité Laetitia Casta à s'en emparer pour la scène à travers une vingtaine de personnages. Une prouesse de comédienne qui remonte le fil de la vie de la pianiste depuis le jour de sa mort accidentelle et cruelle de banalité, en chutant dans les escaliers de la gare de Bruxelles en 1960.

Connaissez-vous l'histoire de Clara Haskil ?

Non, je ne la connaissais pas, je l'ai découverte avec le texte de Serge Kribus, puis à travers une petite biographie, un documentaire. Il y a assez peu de choses sur elles. Cela m'a motivée dans l'envie de raconter l'histoire de cette femme et de la faire découvrir. Elle avait un immense talent et un immense génie, était d'une grande fragilité, d'une grande sensibilité et l'incarner m'a fait grandir. La pièce est assez dure, mais on y est traversé par quelque chose où chacun se reconnaît, avec une sorte d'éventail émotionnel de ce qu'est un être humain dans sa fragilité.

Elle a eu une vie difficile malgré son talent et la reconnaissance.

La pièce parle de légitimité, de déracinement, du trac, de la performance, du doute, de telle-



Laetitia Casta interprète une vingtaine de personnages pour raconter la vie de Clara Haskil. EDOLARO ELIAS

ment de choses ! C'était une immense pianiste, mais la chose la plus belle je trouve, c'est toute cette poésie et sa sensibilité qui irriguent sa personnalité à une

« Elle avait un immense talent et un immense génie, était d'une grande fragilité, d'une grande sensibilité »

époque où il était difficile d'être musicienne, d'être une femme sans enfant. Elle refusait les mondanités, de vendre son âme, était exigeante, sans compromis, elle ne voulait jouer que sur certains pianos. Pourtant, Clara était reconnue dans le monde entier. Sauf à Paris.

Quelle mise en scène a choisi Safy Nebbou ?

Il fait entrer le spectateur dans un film hollywoodien, avec un jeu de lumières et de musique comme au cinéma. On suit Cla-

ra à travers tous les âges, de ses 66 ans jusqu'à ses 4 ans. J'avais déjà travaillé avec Safy sur « Scènes de la vie conjugale » de Bergman, donc je me suis remise entre ses mains, et il m'a extrêmement inspirée pour la pièce. C'est quelqu'un qui me pousse énormément, avec qui je suis à l'aise et en qui j'ai entièrement confiance. C'est pour cela que j'ai pu faire mon premier seul en scène, même si c'est un enjeu de vie à chaque représentation, une mise en danger chaque soir. À force d'acharnement, de doute, on a dépassé mes limites, il m'a aidée à me dépasser dans mon travail et humainement.

Vous n'êtes pas seule sur scène ?

Il y a un effet miroir avec la pianiste Isil Bengi, qui joue en live les compositeurs favoris de Clara. Je raconte la musique, ensemble nous rentrons dans des tableaux de sa vie.

« Clara Haskil, prélude et fugue », ce soir à 20 h 30 au Pin Galant. 15 à 45 euros
05 56 97 82 82. lepingalant.com

Journal Sud Ouest Mardi 7 novembre 2022

Sud. Ouest

2 mai

MÉRIGNAC

Manu Payet sur scène, sans gluten mais avec autodérision

Le troisième one-man-show du comédien, « Emmanuel 2 », est à l'affiche du Pin Galant ce soir

Trois ans après son dernier spectacle, « Emmanuel », Manu Payet revient, père et boomer, sans tabac et sans gluten, raconter la suite d'« Emmanuel 2 ». Un spectacle que l'humoriste, comédien, réalisateur et ancien animateur de radio a préparé à Malaga, ce qui permet de rentrer dans un premier sketch, où il raconte sa peur de monter dans un vol à 12 euros le billet : « Je vous donne 20 balles et vous resserez quelques boulons... »

Un one man show qui reprend le principe du précédent, avec cependant quelques changements : sa femme ne s'appelle plus Merkel, mais De Gaulle, il essaye d'arrêter de fumer, chausse des lunettes de

vieux... Sa séance chez l'hypnotiseur, aussi chère que le prix de son vol low cost est dérisoire, se montre particulièrement savoureuse : « Tu sais pas si tu fumes plus, mais t'hésites quand même à récupérer ton paquet chez l'hypnotiseur. » Il conte une soirée entre amis, avec des anecdotes sur ses premiers verres progressifs... Bref, une chronique de quadragénaire dans laquelle il dépeint une génération sans tabac et sans gluten mais qui se retourne sur elle-même avec autodérision. De quoi déculpabiliser.

E. D.

Ce soir, 20 h 30, Pin Galant, Mérignac. De 15 à 38 euros. 05 56 97 82 82.



Trois ans après son dernier spectacle, « Emmanuel », Manu Payet revient. NICOLAS MOLLOVA / SUD OUEST

MÉTROPOLE DE BORDEAUX

Une semaine danse très dense

« Roméo & Juliette », « Les Arrière-Mondes », « Hip-hop nakupenda », « Le Marchand et l'Oubli » : pas moins de quatre spectacles retiennent l'attention entre ce soir et dimanche

Christophe Loubes
c.loubes@sudouest.fr

1 Le plus multimédia :
« Roméo & Juliette »

Une star de la danse en Gironde au Pin Galant ? Non, parce que Benjamin Millepied ne sera pas présent à Mérignac ce soir et demain. En revanche, sa version de « Roméo & Juliette » y sera bien, dansée par 16 interprètes de sa compagnie, le LA Dance Project. Le chorégraphe né à Bordeaux, ex-danseur étoile du New York City Ballet, a repris la partition de Prokofiev, « qui inspire tellement d'images, comme une musique de film » pour en faire un ballet typique du XXI^e siècle.

Moderne par la chorégraphie, bien sûr, contemporaine, quoique utilisant toujours des ports de bras, des tours ou des jambes tendues qui l'ancrent dans l'héritage classique. Moderne aussi par le fait de déplacer l'action de Vérone à Los Angeles. Ou encore par l'utilisation de plusieurs caméras qui suivent les danseurs sur le plateau comme en coulisse, et dont les images sont projetées sur grand écran en temps réel. Ce dispositif permet de jouer sur les espaces et les dimensions, de rendre visible des scènes intimistes, dans des atmosphères obscures.

Et puis il y a le fait que les distributions changent tous les soirs et que, selon les casts, Roméo et Juliette sont soit un homme et une femme, soit deux hommes, soit deux femmes. « Ce n'est pas une revendication ; c'est juste que ça me semblait évident aujourd'hui, justifie Benjamin Millepied. L'amour est universel. C'est important de le présenter sous toutes ses formes. »

Ce soir et demain, à 20 h 30, au Pin Galant (Mérignac). Bil à 60 euros. lepinggalant.com

2 Le plus fantomatique :
« Les Arrière-Mondes »

C'est le premier temps fort de DanSons, focus que le théâtre des Quatre saisons consacre chaque année à la danse. Et en l'occurrence, la salle de Gradignan retrouve la compagnie belge Mossoux-Bonté, formée en 1985 par une chorégraphe et un homme de théâtre pour « développer un nouveau lan-



« Roméo & Juliette » : le ballet sur la musique de Prokofiev revisité par Benjamin Millepied au Pin Galant. (CHRISTOPHE LOUBES)

gage à la lisière de ces deux disciplines ».

« Les Arrière-Mondes » est leur dernière création. Une pièce pour six interprètes qui incarnent des créatures spectrales, « éternels rescapés de l'histoire » ayant « traversé les plaisirs mais aussi les chaos, les guerres et les pestes », disent les concepteurs. Les gestuelles sont torturées, épileptiques. Les démarches sont celles de rescapés de crimes. Les maquillages et les accessoires font disparaître les expressions des visages. Le tout, dans une esthétique noir et blanc. Comme un ballet romantique du XIX^e siècle qui serait dansé dans le langage chorégraphique de 2023.

Ce soir à 20 h 15, au théâtre des Quatre Saisons à Gradignan. Bil à 20 euros. Informations : les4saisons.com

3 Le plus pluridisciplinaire :
« Hip-hop nakupenda »

C'est à Ambarès-et-Lagrave que ça se passe, mais c'est la Manufacture CDCN de Bordeaux (et La Rochelle) qui coproduit. « Hip-hop nakupenda » est un de ces spectacles partagés entre danse, théâtre, conférence et performance, comme les

aimé le centre de développement en « danse et autres langages ». Dans ce seul-en-scène, le Congolais Yves Mwamba raconte son histoire par les mots, le chant et les mouvements : celle d'un jeune Africain dont l'enfance a été bouleversée par les massacres qui ont frappé l'ex-Zaïre à la charnière des années 1990 et 2000.

Il s'est reconstruit une identité à travers le hip-hop (« Hip-hop nakupenda » signifie « hip-hop, je t'aime » en swahili) et il a créé le premier groupe de cette danse dans sa ville de Kisangani. Sans professeur, et en mélangeant les pas vus dans des clips de rap américain à ceux du zoulogu, de la rumba et des danses traditionnelles. Un authentique art de la rue.

Demain, 20 h 30, au Pôle culturel Événement à Ambarès-et-Lagrave. Bil à 12 euros. Informations : lamanufacture-cdnc.org

4 Le plus familial :
« Le Marchand et l'Oubli »

Le Mots de la danse se clôt avec « Le Marchand et l'Oubli » au Rocher de Palmer à Genon. Cette pièce chorégraphique de Guillaume Debut, danseur de l'Opéra de Bordeaux, a été créée

pour sa programmation jeune public, mais son contenu peut aussi intéresser les adultes : Dans le magasin de la mémoire, un personnage malléable, l'Oubli, cherche à voler quatre grands ballets du répertoire, « Le Lac des cygnes », « Giselle », « Coppélia » et « La Pille mal gardée ». Le marchand du magasin l'affronte pour l'en empêcher.

Le message est clair – la défense d'un patrimoine chorégraphique menacé par la disparition progressive des compagnies classiques en France –, mais il est livré sans messagisme barbant.

Comédien autant que danseur en plus d'être chorégraphe, Guillaume Debut sert son propos avec clarté et humour, multipliant les grimaces et les clins d'œil aux dessins animés à la Tex Avery (il est accompagné par cinq collègues de l'Opéra, ce qui permet aussi de présenter des extraits de ces grands ballets, idéal pour découvrir la danse classique, à quelque âge que ce soit.

Dimanche, à 15 heures, au Rocher de Palmer à Genon. Bil à 15 euros. Informations : lecherdepalmer.fr

ON A VU

« La Favorite » de Donizetti au Grand-Théâtre

Solistes, chœur et orchestre unis pour le triomphe du « bel canto »



Quatre représentations sont encore à venir. (OPÉRA BORDEAUX)

Quel bonheur de voir le baryton gironnin Florian Sempey, plus svelte mais pas moins bien chantant, poursuivre son ascension sociale sur la scène où il a débuté, passant d'oiseleur à barbier puis de comte à roi ! Et d'applaudir à nouveau le ténor Pene Pati, timbre solaire et diction parfaite, convaincant dans tous les sentiments qui se succèdent dans le cœur de Fernand : amour fou, orgueil, colère et désespoir. Et de découvrir la mezzo-soprano Analisa Stroppa, particulièrement émouvante en femme broyée entre le désir et les calculs du roi. Autour d'eux, Vincent La Texier et Sébastien Droy sont des comparses de luxe et la jeune Marie Lombard fait régner ses aigus au sommet des ensembles que Paolo Olmi conduit en expert.

La mise en scène de Valentina Carrasco respecte le livret et la musique et de nombreux détails ingénieux font sens. Elle a eu le courage de conserver les vingt minutes de ballet, passage obligé du grand opéra français, avec ses beaux solos de hautbois et de trompette. En le transformant en mimodrame des anciennes favorites, elle l'insère dans l'action et les amatrices s'y hissent au rang de professionnelles. Une coproduction qui mérite d'être revue partout !

François Clairant

Ce soir (il reste quelques places), vendredi et mardi à 20 heures, ainsi que dimanche à 15 heures. De 8 à 15 euros. 05 56 00 85 95 et opera-bordeaux.com

À NOTER

Un troisième spectacle avec Véro en mars

BORDEAUX Les deux représentations de « Focus », le dernier spectacle de Véro, affichent complet ce soir et demain au théâtre Fémina, mais ceux qui n'ont pas pu avoir de places pourront quand même voir l'humoriste le lundi 20 mars dans ce même Fémina. Dans le cadre du festival Les Fous rires de Bordeaux, Véro y présentera son « Inglorious Comedy Club », un plateau réunissant d'autres humoristes avec lequel il tourne depuis 2016. Pour l'occasion, ses invités seront, Tania Dubel, Gérémy Crédeville, Baptiste Lecaclain, Piene Thevenoux et La Bajan. « Des potes pour qui (si) crée ce plateau, sans ça je n'aurais jamais l'occasion de les voir », explique Véro, qui y jouera le rôle du chauffeur de salles (billetterie.sudouest.fr).



« Hip-hop nakupenda » : un seul-en-scène autobiographique sur le hip-hop en RD Congo. (PATRICK MERRIN)



« Le Marchand et l'Oubli » : quand la danse parle de l'histoire de la danse. (MATHIEU L'ÉTOILE/OPERA)

MÉRIGNAC

Au Pin galant, un vaudeville au goût anglais

« Une situation délicate »
est un des gros succès
de comédie de l'an dernier



« Une situation délicate ».

BERNARD RICHERIE

On a longtemps cru que le vaudeville était l'apanage des auteurs français mais, avec un siècle de retard, Alan Ayckbourn est venu se mêler lui aussi de ces histoires de couples et d'amants. Pas la peine de renouveler le genre : l'auteur britannique s'est contenté d'être de son temps et de poser tout ceci à son époque, en l'occurrence ici, les années 1960. L'adaptation française de Gérard Sibleyras rajoute une couche de modernité et transpose le tout actuellement, et nous voilà avec cette histoire d'une jeune femme (Elodie Navarre) qui veut se marier avec son compagnon (Max Boublil pour la première fois au théâtre) et décide pour cela d'aller rompre avec son amant, de 20 ans plus vieux qu'elle (Gérard Darmon), lui-même marié (à Clotilde Courau). Elle prétexte un repas en famille pour s'éloigner mais son fiancé décide de la suivre pour se présenter à ce qu'il pense être ses futurs beaux-parents.

Une distribution luxueuse, une mise en scène qui respecte le rythme nécessaire à l'exercice, des dialogues habiles dans le qui-pro-quo et l'on obtient l'un des gros succès de comédie de l'an dernier. Ça rigole à tire-larigot.

J.-L.E.

« Une situation délicate », demain à 20 h 30
au Pin galant à Mérignac. De 10 à 45 euros.
lepingalant.com

Sud-Ouest :
5 avril 2023

MÉRIGNAC

Béatrice Uria-Monzon réincarne la cantatrice Maria Callas

Vendredi au Pin Galant, Béatrice Uria-Monzon et Alain Duault raconteront le destin hors du commun de la chanteuse

Elle est l'icône absolue de l'opéra moderne, la star parmi les stars : Maria Callas est célébrée toute cette année. Et pour cause, 2023 marque le centenaire de la cantatrice. Car, oui, la Callas appartient à cette époque un peu lointaine où l'on disait d'une interprète qu'elle n'était pas simplement une chanteuse. Elle était cantatrice. Le mot lui sourit aujourd'hui, mais il traduit le respect du public et le supplément d'âme que ces artistes au féminin apportent à cet art total, qui mêle performance scénique et musicale.

Maria Callas incarnait parfaitement cette dualité, cette polyvalence nécessaire. Elle possédait une voix hors du com-

mun, certes, qui la rendait capable d'interpréter tous les rôles, de la irès puissante Carmen (mezzo-soprano) à la fragile Violetta (soprano), dans « La Traviata ». Une plasticité remarquable, et un timbre si reconnaissable qui la distinguaient de toutes les autres interprètes de son époque.

Rôles tragiques

Mais la plus forte contribution de Maria Callas à l'art lyrique est d'y avoir introduit une importance compositive scénique. Ses incarnations mémorables des grands rôles tragiques de l'opéra ont donné à la figure de l'interprète une dimension supplémentaire, à une époque où les mises en

scène s'estimaient l'action avec force costumes et décors, mais où les artistes du plateau agissaient plus comme des performers vocaux que des comédiens.

Rendre hommage à cette artiste totale est un réel défi. Sur la scène du Pin Galant ce vendredi, Béatrice Uria-Monzon et Alain Duault raconteront, en musique et en mots, la vie de cette artiste remarquable, fait de drames personnels autant que de succès mémorables. Alain Duault racontera, avec sa verve habituelle et sa grande connaissance du monde lyrique, la vie de la Callas. Un récit ponctué d'un programme musical interprété par le soprano française Béatrice Uria-



Béatrice Uria-Monzon racontera avec Alain Duault la cantatrice Maria Callas. (M. P. C. / SOPHIE VELEZ - EWID)

Monzon, qui tentera de redonner vie au mythe Callas...

Olivier Delaunay

« Maria Callas, une vie, une passion », vendredi à 20 h 30 Pin Galant. Infos et réservations : letrigalant.com

Sud-Ouest
05 avril

Sud Ouest Mag du 12 novembre 2022

SAMUEL
BENCHETRIT

VANESSA
PARADIS

MAMAN



NOMINATION AUX **MOLIÈRES**

VANESSA PARADIS MEILLEURE COMÉDIENNE DANS UN SPECTACLE DE THÉÂTRE PRIVÉ

Ven.

25

Sam.

26

NOV

20h30

WWW.LEPINGALANT.COM - 05 56 97 82 82

LE
PIN
GALANT
SPECTACLES & LYNNES
MÉRIGNAC
BORDEAUX MÉTROPOLE

" Roméo et Juliette", suite par Benjamin Millepied : du Shakespeare à l'américaine qui en jette

Visuel indisponible



Pour son « Roméo et Juliette », Benjamin Millepied est parti de l'idée de faire un film. La vidéo en direct y joue un grand rôle, diversement réussi.

Photo Julien Benhamou

L'ex directeur du ballet de l'Opéra de Paris embarque seize danseurs de son L.A. Dance Project californien dans une version dégenrée de la célèbre pièce. Solos époustoufflants rythment cette spectaculaire guerre des clans à la " West Side Story.

La scène rouge flamboyant tempère l'immensité de La Seine musicale, à Boulogne-Billancourt, à la pointe de l'île Seguin, où convergent des milliers d'yeux. S'y trame jusqu'au 25 septembre le drame le plus joué, le plus chanté et le plus dansé depuis sa création par Shakespeare vers 1595 : l'amour jusque dans la mort de Roméo et Juliette. Après Angelin Preljocaj en 1990 et Sasha Waltz en 2007, le chorégraphe Benjamin Millepied s'y frotte. Et revient à Paris pour en offrir une version... californienne. Avec sa compagnie L.A. Dance Project, fondée il y a dix ans à Los Angeles, il a transformé le mythe en un drame contemporain, porté par de jeunes urbains issus de toutes les communautés et vivant l'amour le plus diversement possible. Hier soir, par exemple, lors de la première francilienne, les rôles étaient assurés par Roméo et Roméo (belle prestation de David Adrian Freeland), avant que de nouveaux solistes ne soient distribués, au fil des soirées suivantes, dans les rôles de Juliette et Juliette, ou de... Roméo et Juliette. Parti pris audacieux permettant au public toutes les projections



possibles...

Visuel indisponible

[" Roméo et Juliette de Benjamin Millepied : " Tout est parti de l'envie de faire un film. 1 minute à lire](#)

Des maillots échancrés sur les épaules, des pantalons serrés, ou des jupes courtes à l'écossais rouge et noir, transcendés par de spectaculaires variations lumineuses du sol, sont autant de clés pour faire de ces personnages nos semblables. Avec un goût de *West Side Story* (chorégraphié en 1957 par Jerome Robbins maître de Millepied au New York City Ballet) dans la façon dont le chorégraphe a contextualisé l'intrigue dans une guerre de jeunes clans. Pas de division de la société en deux ici ni de réconciliation des adultes, à la fin, sur le dos des sacrifiés. S'il manque une dimension philosophique dans cette adaptation qui va vite, reste l'immense plaisir de la danse, emportée par une fougue propre à la jeunesse.

Sur la sublime partition du russe Prokofiev écrite en 1935 pour le Bolchoï, Millepied s'en donne à coeur joie. La base classique, toujours présente dans son écriture, sert d'appui à des solos ciselés, très caractérisés selon les individus. La première apparition de Tybalt (Vinicius Silva), le redoutable cousin de Juliette, déboulant de dos et cisailant l'espace comme une fine lame, est époustouflante, comme l'est celle de Mercutio, son rival, l'ami de Roméo, dans un registre plus acrobatique, d'une grâce désinvolte (bravo à Shu Kinouchi !). Les tableaux d'ensemble sur les si célèbres scissions orchestrales en jettent, et la troupe de seize interprètes est toujours au taquet.

Visuel indisponible



Sur la partition de Prokofiev, l'immense plaisir de la danse, emportée par une fougue propre à la jeunesse.

Photo Julien Benhamou

Millepied avait rêvé de faire un film avec ses danseurs. La vidéo en direct est donc de la partie. Avec une réussite diverse. La

vision projetée en toile de fond des lignes chorégraphiques filmées sur le plateau n'apportent pas grand-chose. Lucinda Childs ou Merce Cunningham avaient fait mieux ! En revanche, la poursuite de l'action dans les coulisses, tournée à la Steadycam, est convaincante. Les scènes pivots du drame (le combat Tybalt/Mercutio, la nuit d'amour des deux amants ou leur mort dans le tombeau) sont alors saisies au plus près des danseurs et transposées dans un autre espace imaginaire, rythmé de barres lumineuses, tels des points de repère dans un labyrinthe. À La Seine musicale, les grands immeubles, les quais du fleuve et l'éclat alternatif des phares ont offert une nuit singulière à ce *Roméo et Juliette*, suite 2022. Chaque théâtre l'accueillant y apportera sa marque. Pas le moindre de ses charmes !

À voir

q *Roméo et Juliette*, suite 2022, chorégraphie de Benjamin Millepied. Jusqu'au 25 septembre à La Seine Musicale, Boulogne-Billancourt (92). Les 3 et 4 mars 2023, Opéra de Vichy (03) ; 8 et 9 mars, Pin Galant, Mérignac (33) ; 18 et 19 mars, Opéra de Rouen (76) ; 23 et 24 mars, Théâtre des Salins, Martigues (13) ; 30 et 31 mars, La Filature, Mulhouse (69)...

MUSIQUES



TÊTES RAIDES Trente-cinq ans plus tard, le groupe fondé par Christian Olivier reste la référence d'une chanson rock dopée au rêve et à l'énergie. Et retrouve les routes dans la foulée de *Big Bang Boum*, quinzième album où tout change sans se perdre. Conversation avec la tête des Têtes avant concerts néo-aquitains.

Propos recueillis par **Tunick Delneste**

« QUE LA POÉSIE SOIT PARTOUT! »

Un concert des Têtes raides est un jeuax bordel d'embardees. De la valse acoustique à la chevauchée punk, du surréalisme à l'hymne solidaire, l'octet né à la fin des années 1980 n'a cessé de jongler avec les genres pour être là où il est le mieux : dans aucune case. Voix unique et plume toujours libre, Christian Olivier a, sept ans après le dernier opus, rassemblé la troupe pour repartir sur les routes.

Quel a été le défilé pour les retrouvailles des Têtes raides, sept ans après le dernier album *Les Terriens* ?

J'ai fait trois albums solo, on avait chacun nos projets, nos petites vies dispersées en France et je me suis aperçu qu'on arrivait aux 30 ans de Ginette, chanson symbole de ce qu'on est, de notre lien avec le public, il fallait qu'il se passe un truc avec Têtes raides. Le « oui » a été unanime, pour une tournée-anniversaire mais aussi un disque. Je n'y serais pas allé sans une nouvelle proposition. La tournée a été décalée par le Covid. Aujourd'hui, le concert est fait des nouvelles chansons mais Ginette est là pour dire : « Hi, j'ai toujours 30 ans hein ! ». Bon, elle en a 32, en fait.

De nombreuses réflexions d'après-Covid se trouvent dans cet album, écrit pourtant avant l'épidémie...

Le rapport entre les êtres, la solidarité et les combats ont toujours été au cœur de mon écriture, alors forcément... Le monde d'avant suintait déjà de ces aspirations. Le Covid a mis en exergue des problèmes déjà latents, les compteurs ont juste explosé. Retrouver du sens, du contact, de l'humain : ce n'est pas nouveau. Et faire des propositions pour voir la vie différemment.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui vous tient en haleine, en espoir ?

L'écriture bien sûr mais aussi des choses très simples comme partager avec les gens, les détails de la vie, un sentiment qui passe. La vie est un combat, quoi qu'il arrive. Dans cette période de régression, maintenir et défendre l'énergie, les valeurs auxquelles on croit. Depuis le départ, je n'ai pas besoin de parler de cet engagement. Il est dans les chansons.

Quand on a fait *Avis de KO social*, en 2002, lorsque Le Pen est arrivé au deuxième tour de la présidentielle, comment regardiez-vous les 89 députés d'extrême droite à l'Assemblée nationale ?

La nausée, déjà. Et maintenant comment faire ? On l'a vu venir de loin, ça se précise, les places sont prises sans que la rue ne s'en émeuve. Flippant. Or, je sens un terreau dans la jeunesse qui laisse de l'espoir, il n'a pas encore éclaté, il se développe sur d'autres thématiques plus sociétales mais il est là. Et nous, on continue à chanter *Que Paris est beau quand chantent les*

oiseaux / Que Paris est laid quand il se croit français.

Pourquoi avoir sollicité Édith Fambuena (*Bashung, Higelin, Thieffaine...*) pour la production ?

Pour avoir un regard extérieur chez des Têtes raides qui se connaissent parfois trop bien, chez moi aussi qui, une fois derrière le micro, ai moins de recul. Garder je son Têtes raides, mais l'ouvrir à des sons, des textures et des rythmes un peu différents. Édith est une passionnante et communicative chercheuse de matières, très curieuse sur le bon côté des machines pour trouver le bon groove.

L'écriture ?

Je me mets à table chaque jour. Pour quelques mots ou plus. Je sais le vrai sujet de la chanson quand elle est finie. Chaque mot est une recherche précise avec une grande ouverture. Les possibles sont infinis, le jeu aussi. Quand ça prend forme, il faut que je le chante alors la mélodie vient et j'arrive devant le groupe avec une petite maquette. Chacun met son grain de sel dans les arrangements.

Les 8 musiciens d'aujourd'hui sont-ils ceux des débuts ?

Pas exactement : trois étaient là avec moi dès la fin des années 1980 et le reste est arrivé au fil des années 1990. On est quand même sur le Têtes raides préhistorique !

Où en est votre projet musical sur les poètes russes de la Révolution ?

Le premier poète russe que j'ai lu a été Matkovski, puis Alexandre Blok qui a écrit un grand poème sur la révolution : *Les Douze*. J'ai tiré le fil avec Marina Tsvetaïeva, et les autres... La rencontre avec le traducteur André Markowicz a été déterminante : il m'a amené à traduire du russe en français alors que je ne parle pas russe ! Le bouquin est sorti, le disque (*Le ça et le ça*) arrive : du parlé-chanté sur un mélange de machines et d'acoustique travaillé aussi avec Édith pour des morceaux qui pourraient avoir été écrits hier. Un nouvel album de Christian Olivier avec toujours le même credo : populariser la poésie, quelle soit partout !

Têtes Raides

mercredi 26 septembre 20h30
Le Pin galant, Mérignac (33)
www.lepinpalant.com

vendredi 14 octobre 20h30
espace culturel du Crôuzy, Boisseuil (87)
www.boisseuil87.fr

Tunick Delneste
sept. octobre 2022

Web FRA



www.witfm.fr

Famille du média : Médias d'information générale (hors PQN)

Audience : 17201

Sujet du média : Actualités-Infos Générales

21 Avril 2023

Journalistes : -

Nombre de mots : 53

p. 1/1

[Visualiser l'article](#)

Manu Payet : gagnez vos places pour son spectacle "Emmanuel 2"



3 ans après son dernier spectacle, "Emmanuel!", **Manu Payet** est de retour, papa et boomer, sans tabac et sans gluten avec un nouveau one man show.

Découvrez "Emmanuel 2", le mardi 2 mai au [Pin Galant](#) de Mérignac.

Pour **gagner vos places**, **inscrivez-vous maintenant** ci-dessous.

8333 PIN - CISION 366705823

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.



Sud. Ouest :

11 mai

MÉRIGNAC

« Zéphyr », corps-à-corps avec le vent

Le chorégraphe Mourad Merzouki repousse les limites du hip-hop, au Pin Galant, demain et samedi soir, avec son nouveau spectacle

« Zéphyr », le nouveau ballet de Mourad Merzouki, créé à l'occasion du Vendée Globe 2021, sera présenté au Pin Galant, à Mérignac, demain et samedi. Inutile d'aller chercher un lien entre les skippers et l'histoire du directeur de la compagnie Käfig. Le chorégraphe lyonnais ne passait pas ses vacances au bord de la mer. En revanche, Mourad Merzouki maintient le souffle du hip-hop à travers le monde depuis trente ans, contre vents et marées. Il a réussi à imposer cette danse de rue sur d'autres scènes, faisant mentir les mauvaises langues qui la qualifiaient d'effet de mode. Une détermination qui lui a, d'ailleurs, valu une entrée dans le Petit Larousse illustré 2019.

De gros ventilateurs

Mourad Merzouki, ovationné à chacune de ses représentations, s'est construit une signature : il exalte le hip-hop en repoussant ses limites. Après « Vertikal » qui propulsait le hip-hop dans les airs, « Pixel », où celui-ci mettait en scène des images numériques, « Zéphyr » retourne aux origines : les forces de la nature



« Zéphyr », le nouveau ballet de Mourad Merzouki.

LAURENT PHILIPPE / COMPAGNIE KÄFIG

Le chorégraphe de la compagnie Käfig aime par-dessus tout confronter les danseurs avec un corps étranger. Ici, de gros ventilateurs, installés sur le plateau, matérialisent le vent. Les dix danseurs, recrutés dans le monde entier et dans diverses disciplines, se débattent avec les éléments. Une immersion sensorielle ressentie jusque sur les visages des spectateurs.

Écrit en dix séquences sur la musique d'Armand Amar, compositeur du film « Human » de Yann Arthus-Bertrand, ce « corps-à-corps avec le vent » ne raconte pas une histoire mais évoque une multitude d'images

et de territoires. « Chacun doit se laisser porter », répète le chorégraphe, s'inspirant d'images en lien avec le monde marin, la voile, le souffle. Sur scène, les danseurs s'entraident pour avancer, chutent, frôlent la mort. « Radeau de La Méduse », tragédie des migrants... plus largement, Zéphyr est un hommage à tous ceux, hommes et femmes, qui luttent contre l'adversité.

Olivier Darroumerle

« Zéphyr », ballet de Mourad Merzouki, au Pin galant à Mérignac, demain et samedi à 20 h 30. À partir de 32 euros. lepingalant.notre-billetterie.com

Mérignac : Accords libres présente le Requiem de Verdi mercredi au Pin Galant



Les Coréades sur la scène du Pin Galant. © Crédit photo : Lucile Roux-Salembien

Dans le cadre du [festival Coréades en Nouvelle-Aquitaine](#), l'ensemble vocal du conservatoire de Mérignac Accords libres présente, mercredi 19 octobre à 20 h 30 à la salle **du Pin Galant**, un des chefs-d'oeuvre absolus du répertoire sacré, le Requiem de Giuseppe Verdi, avec l'orchestre symphonique de Rousse qui accompagnera également, pour sa dernière date, la chorale Colcanto-Grand Chocur du bassin d'Arcachon, l'ensemble Chorus 17 de La Rochelle et l'ensemble choral régional du CoRéAM.

« Œuvre à part dans le répertoire lyrique, le Requiem de Verdi a souvent été jugé comme l'un des morceaux de bravoure favoris des formations, des chefs et des solistes les plus célèbres. La nature multiple de cette page, riche d'autant de subtilités et de spiritualité que de tumultes intérieurs et de fureurs sonores, en fait une expérience inoubliable au concert », peut-on lire en présentation de la soirée.

Sous la direction du talentueux Jean-Yves Gaudin, les deux chœurs girondins chanteront avec quatre solistes de renom, la soprano Lucie Émeraude, la mezzo-soprano Yuliya Popova-Brown, le ténor François Almuzara et la basse Pierre Bessière. Ce concert fêtera les 50 ans de l'ensemble vocal du conservatoire de Mérignac.



Journal Sud Ovest du 13 décembre

LES CONCERTS DE LA SEMAINE



Voca People. PHIL BOUTIER

Trois soirées variées au Pin galant

MÉRIGNAC À 24 et 22 ans, les sœurs Camille et Julia Berthollet, révélées par l'émission « Prodiges » sur France 2, sont devenues des bêtes de scène. Accompagnées par Vincent Forestier au piano, la violoniste et la violoncelliste jouent ce soir des mélodies de séries cultes : « Game of Thrones », « La Casa de papel », « Mission impossible », « La Panthère rose », « Downton Abbey ». Demain, le quatuor à cordes polonais MOZART Group viendra présenter son nouveau spectacle « Globetrotters », annoncé tout aussi virtuose et décaplant que le premier qui a conquis cinq millions de spectateurs dans le

monde. Et samedi, les trois chanteuses, les trois chanteurs et les deux beat boxers de Voca People remettront leurs costumes et maquillages blancs pour interpréter Mozart et Madonna à leur façon, dans un « Cosmic Tour » tout aussi virtuose et décaplant.

À 20 h 30. De 15 à 30 euros.
05 56 97 82 82 et www.lapingalant.com

Ishay Shaer au château Cheval Blanc

SAINT-ÉMILION Le jeune pianiste israélien, déjà plusieurs fois ovationné aux Grandes Heures de Saint-Émilion, donnera jeudi le dernier concert de la

saison 2022 dans le covier signé Christian de Portzamparc. À son programme, la Partita n°1 de Bach, la Sonate en la majeur D. 959 de Schubert, des « Images » de Debussy, des « Etudes » de Ligeti et une découverte, une Sonatine du pianiste franco-américain Noël Lee, disparu en 2013.

Concert suivi de dégustation, 37 euros, enfants et étudiants : 18 euros.
06 08 88 06 60 et www.grandesheures-desaintemilion.fr

Renaud Capuçon à la baguette ce soir

ARCACHON Après avoir joué un Rondo et la Symphonie concertante pour violon et alto de Mozart avec Paul Zientara, un jeune prodige né en 2000, le célèbre violoniste dirigera l'Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine et trois jeunes artistes pas encore trentenaires dans le « Triple Concerto » de Beethoven. La violoniste Raphaëlle Moreau est la sœur d'Edgar, le violoncelliste qui a joué le Concerto de Schumann avec l'ONBA en octobre dernier, de David, violoniste, et de Jérémie, pianiste, solistes de ce « Triple Concerto » aux Estivales de musique en Médoc en 2021. La violoncelliste Julia Hagim est

la fille de Clemens, le violoncelliste du Quatuor Hagen. Et la pianiste Nathalia Mistein, héritière d'une dynastie de pianistes russes, a déjà été applaudie aux Estivales 2016 et à Musique au cœur du Médoc en 2019.

À 20 h 45 au théâtre Olympie à Arcachon. De 25 à 44 euros. 05 57 52 97 75 et www.arcachon.com/culture

La semaine des concerts de Noël

BORDEAUX Damien Sardet dirige l'ensemble vocal d'Aquitaine et l'ensemble vocal féminin Eurydice dans « A Ceremony of Carols » de Britten avec Marie-Emmanuelle

Allant-Dupuy à la harpe, et les « Winter Songs » du compositeur norvégien Cla Gienlo, né en 1978, avec Denis Peres au piano (1). Alexis Duffaure dirige Le Chœur voyageur à l'église Notre-Dame vendredi à 20 h 30 (2). Et les six chanteurs du nouvel ensemble vocal Les Allées seront à l'église de Sainte-Florence samedi à 19 heures et à celle de Sainte-Foy-la-Grande dimanche à 15 heures (3).

(1) Jeudi à 20 h 30 à l'église Notre-Dame à Bordeaux et dimanche à 16 heures à l'église de Caudéan, de 7 à 13 euros, 05 56 86 85 94 et www.pollofonie.org

(2) Entrée libre, lechoeurvoyageur.fr

(3) Libre participation.



Renaud Capuçon. MICHAEL LAFORGNAUX

Journal Sud Ovest 6 décembre

MÉRIGNAC

Le cirque en mode machines au Pin Galant

Dans « La Galerie », la compagnie Machine de cirque moque l'art contemporain avec humour et exploits physiques

Ils sont les détenteurs du plus grand nombre de sauts périlleux arrière à la planche coréenne, validé par le Guinness Book. A peu près tout le monde s'en fiche, sauf peut-être ceux qui ont réalisé cet exploit sans but. Cela étant, les Québécois de la compagnie Machine de cirque traduisent bien là la base de leur travail : c'est du lourd, question difficulté et défi physique.

Pour le reste, depuis leur premier spectacle éponyme en 2013, où ils constituaient une communauté de mâles survivants à une apocalypse sans femmes et sans ordinateurs, leur autre petit péché mignon, c'est l'humour bon enfant (auquel le fameux record peut



La compagnie Machine de Cirque jouera son nouveau spectacle ce soir. PHOTOMARKET BURKHA

peut-être être rattaché tellement c'est... incongru).

Car ce spectacle était la déclinaison d'un numéro où était

en germe l'esprit de la compagnie à naitre : sous le nom des « Beaux-frères », deux des fondateurs réalisaient un numéro

de jonglage avec une serviette de toilette pour deux hommes nus, le but étant de ne rien montrer. Virtuose et potachement drôle, et c'était parti pour le reste.

Bluffant

« La Galerie » est leur troisième création et même si une bonne partie de l'équipe a changé depuis les débuts, elle reprend peu ou prou cet humour bon enfant, cette fois-ci pour se moquer de l'art contemporain et de sa tendance parfois un peu énervante à faire art de tout bois. Le sujet est simple et marche à tous les coups, avec quelques clin d'œil au snobisme des amateurs mal éclairés déjà moqués à l'époque de Molière.

Reprenant tout le mobilier potentiel d'un musée, les sept artistes s'en servent et le détournent pour enchaîner toujours à grande vitesse les numéros les plus imaginatifs et les plus bluffants techniquement.

Un décor entièrement blanc (la conceptualisation contemporaine, c'est toujours blanc sur blanc) se craquelle peu à peu pour finir dans une apothéose créatrice et colorée à la Jackson Pollock, le vrai morceau de bravoure d'un spectacle qui définirait à lui seul la notion de « tous publics ».

Jean-Luc Éluard

Ce soir à 20 h 30 au Pin Galant à Mérignac, 26 et 32 euros. Réservations au 05 56 97 82 82 ou sur lapingalant.com

Clubs des abonnés Sud Ouest



Clubabo

www.sudouestclubabo.com



BORDEAUX - EXPOSITION ORYSSÉE EDWIGEUSE
 Jusqu'au 10 décembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€



PERIGORD - SINFONIA IN PERIGORD 1850-1910
 Jusqu'au 10 décembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€



LAGORCE (32) - ALORS DANSE ? 16-12-22
 Jusqu'au 16 décembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€



MÉRIGNAC (33) - DALLEYS JAZZ MONTRÉAL 29-11
 Jusqu'au 29 novembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€



LAGORCE (32) - JÉRÉMY POIRIER 19-12
 Jusqu'au 19 décembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€



MÉRIGNAC (33) - MÉLODIE 19-12
 Jusqu'au 19 décembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€



MÉRIGNAC (33) - THÉÂTRE - UN COUPLE PARFAIT 1-12
 Jusqu'au 1er décembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€



LAGORCE (32) - RAFFUT 1-12
 Jusqu'au 1er décembre 2022, Grand Palais, Bordeaux
 Découvrez l'œuvre majeure d'Edwige de la Roche, une artiste bordelaise qui a révolutionné l'art de la sculpture.

à partir de 10€

Mérignac : 60 000 euros collectés pour les militaires blessés



Ce sont 90 musiciens qui ont joué ensemble pour le final du concert. © Crédit photo : M. G.

L'édition 2023 du concert interarmées au profit des militaires blessés s'est déroulée jeudi 25 mai, au **Pin Galant**. Le public a pu apprécier...

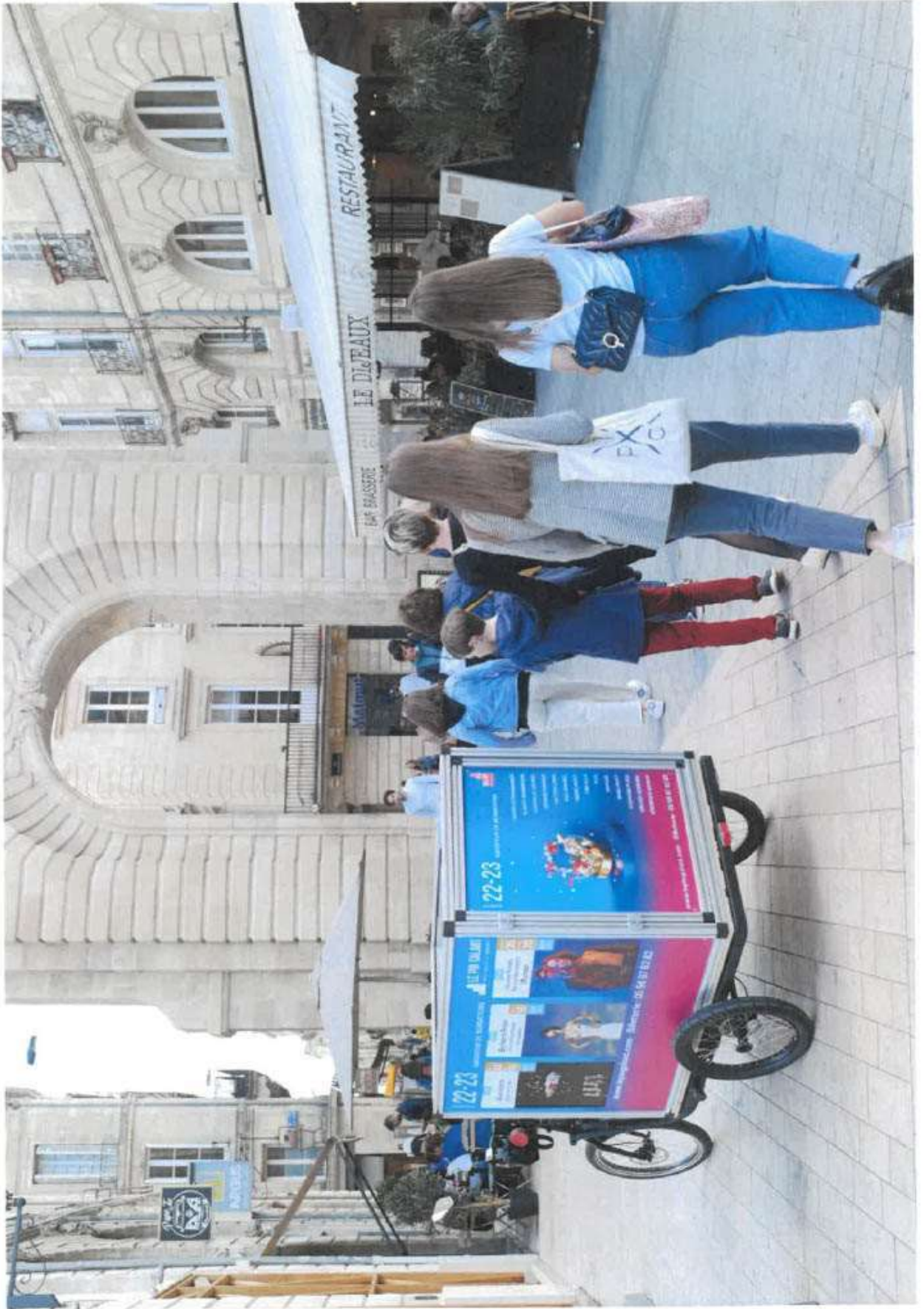
L'édition 2023 du concert interarmées au profit des militaires blessés s'est déroulée jeudi 25 mai, au **Pin Galant**. Le public a pu apprécier en première partie la Musique des parachutistes de Toulouse, puis la Musique des forces aériennes de Bordeaux, accompagnées de la mezzo-soprano Yuliya Popova-Brown pour « Carmen ». Pour le final, les deux formations ont joué ensemble deux morceaux sous un tonnerre d'applaudissements.

Salle comble

Ce concert caritatif était organisé à l'initiative du général Laurent Lherbette, commandant des forces aériennes et officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, en collaboration avec la mairie de Mérignac et l'Office national des combattants et victimes de guerre.

« La salle était comble. Nous avons énormément de mécènes et nous avons assisté à une belle démonstration de solidarité, précise le général Lherbette. Nous avons collecté plus de 60 000 euros à ce jour, et nous espérons avoir de nouveaux dons. L'an dernier, nous avons atteint 75 000 euros. Nos militaires blessés étaient à l'honneur ce soir-là, et leur présence au concert nous oblige et nous honore. Nous avons des blessés touchés physiquement mais aussi psychiquement. Grâce à notre maison Athos, ouverte à Cambes, nous pouvons les aider. C'est une belle réussite et nous allons en ouvrir 10 autres. »



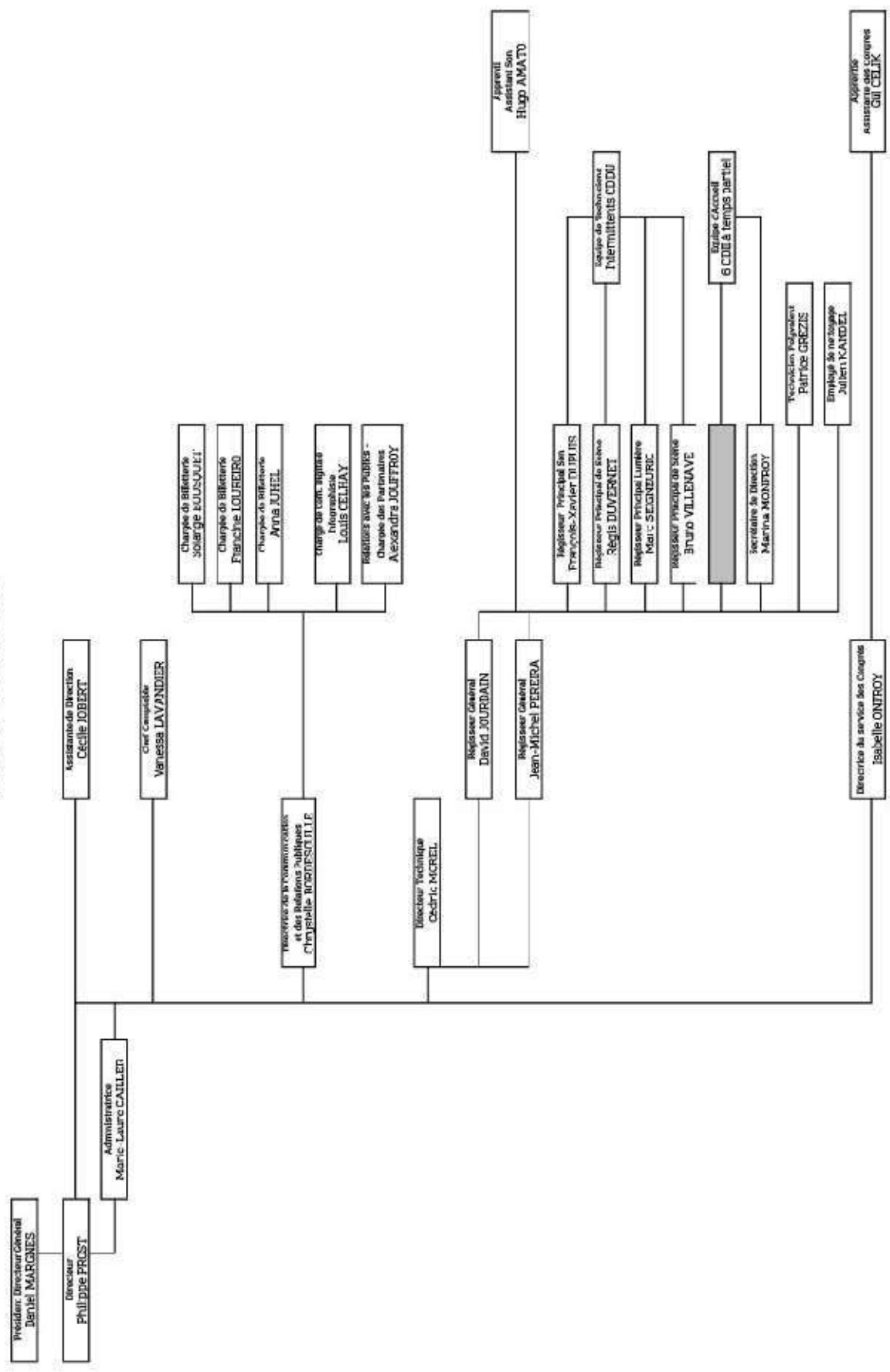


DONNEES ORGANISATIONNELLES

ANNEXE 10

ORGANIGRAMME NOMINATIF

MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT SAEM / ORGANIGRAMME NOVEMBRE 2023



DONNEES ORGANISATIONNELLES

ANNEXE II

**LISTE DES DÉMISSIONS ET LICENCIEMENTS
LE DÉTAIL DES REMPLACEMENTS AFFÉRENTS**

OBSERVATIONS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

LISTE DES AVANTAGES SOCIAUX EN VIGUEUR

DONNEES ORGANISATIONNELLES

LISTE DES DÉMISSIONS, LICENCIEMENTS ET DEPARTS A LA RETRAITE AVEC LE DÉTAIL DES REMPLACEMENTS AFFÉRENTS

- Nous avons accepté la candidature de Jean-Michel Pereira au poste de Régisseur Général au 1^{er} septembre 2022 en remplacement de Laurent Balutet démissionnaire au 11 mars 2022.
- Au 1^{er} septembre 2022, nous avons également promu David Jourdain au poste de Régisseur Général.
- Marc Seigneuric, jusqu'alors intermittent du spectacle sur des fonctions de Régisseur Lumière est titularisé en CDI sur le poste de Régisseur Principal Lumière en remplacement de Jean-Michel Pereira.
- Arrivée en fin de contrat d'apprentissage, Marina Monfroy a été engagée en CDI sur le poste vacant de Secrétaire de Direction du service technique.
- Bruno Villenave, Régisseur de Scène polyvalent est promu Régisseur Principal de Scène au 1^{er} septembre 2022.
- Nous avons recruté Gul Celik en contrat d'apprentissage pour la période du 29/08/22 au 28/06/2024 en tant que secrétaire et assistante auprès d'Isabelle Onfroy, elle-même nommée Directrice du service des Congrès le 1^{er} mai 2023.
- Cloé Rouchaud a été technicienne polyvalente en contrat d'apprentissage du 01/09/2022 au 30/06/2023.

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès de notre collègue Loic MOREAU survenu le 17 janvier 2023 et qui était Attaché à l'information dans l'entreprise depuis le 1^{er} septembre 2004.

- Nous avons de ce fait, procédé au recrutement de Louis Celhay au poste de Chargé de Communication Digitale / Infographiste le 3 avril 2023.
- À la suite du départ à la retraite le 2 janvier 2023 de Martine Triscos, Chargée de Billetterie depuis le 2 janvier 1990, nous avons procédé au recrutement d'Anna Juhel le 9 mai 2023.

OBSERVATIONS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

Néant

LISTE DES AVANTAGES SOCIAUX EN VIGUEUR

Avenant N° 2 à l'accord collectif d'entreprise ci-joint.

**AVENANT N° 2
A L'ACCORD COLLECTIF D'ENTREPRISE
CONCLU LE 1^{ER} SEPTEMBRE 1999**

ENTRE :

MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT S.A.

Au capital social de 200 000 €

Dont le siège social est : 34 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 30 244
33698 MERIGNAC CEDEX

Représentée par Monsieur Daniel MARGNES, agissant en qualité de Président.
D'UNE PART

ET :

L'organisation syndicale SYNPTAC-CGT

Dont le siège social est: Bourse du Travail - 3 rue du Château d'Eau
75010 PARIS

Représentée par Monsieur Christian JEGOU,
Délégué Syndical
D'AUTRE PART

PREAMBULE

Les parties ci-dessus avaient conclu un accord d'entreprise sur l'aménagement et la réduction du temps de travail le 1^{er} septembre 1999 ; cet accord avait été complété par l'avenant N° 1 le 10 décembre 2001.

Aussi, compte tenu des évolutions intervenues depuis 10 ans dans l'entreprise, les parties en concertation avec la Délégation Unique du Personnel se sont rapprochées et ont entamé une négociation avec la volonté réciproque de concilier aspirations sociales et objectifs économiques.

De ce fait, les parties sont parvenues à la signature du présent avenant qui améliore l'accord du 1^{er} septembre 1999 et l'avenant N°1 du 10 décembre 2001.

De ce fait, les dispositions contenues dans les deux documents précités demeurent valables à l'exception de celles traitant de sujets identiques et reprises dans le présent document ; ces dernières dispositions, actualisées et plus favorables, annulent et remplacent les précédentes dispositions contenues dans l'accord du 1^{er} septembre 1999 et l'avenant N° 1 du 10 décembre 2001.

C.S.

DM

1/8

Enfin, les parties reconnaissent que le présent avenant, au regard des intérêts de l'ensemble des salariés, met en place un dispositif globalement plus favorable que les dispositions conventionnelles applicables à ce jour au sein de l'entreprise.

TITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

1.1 - Cadre juridique

Le présent avenant est conclu dans le cadre et le respect de :

- ✓ l'article L.2231-1 du Code du Travail
- ✓ l'article L 2232-1 et suivantes du Code du Travail.

La mise en œuvre du présent avenant est subordonnée à l'application de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles ; il l'améliore ou la complète.

1.2 - Champ d'application

Le présent avenant concerne l'ensemble du personnel permanent cadre et non cadre de MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT en contrat à durée indéterminée à temps complet. Des dispositions particulières sont toutefois prévues pour les employés-ouvriers / agents de maîtrise (titre V), et pour les salariés engagés sous contrats à durée déterminée d'usage (titre VI).

TITRE II - ORGANISATION DU TRAVAIL

2.1 - La durée du travail annualisée dans l'entreprise est de 1 582 H (comprenant la journée de solidarité)

2.2 - Décompte des heures en cas d'absence

Lorsqu'un salarié sera absent pour maladie, accident du travail, maternité, congés payés, formation ou tout autre cas de suspension de l'exécution du contrat de travail, le nombre d'heures à prendre en compte pour son total annuel sera déterminé ainsi :

- ✓ 35 Heures hebdomadaires (7 Heures par jour)

C.-J.

DM

TITRE III - ANCIENNETE / EVOLUTION SALARIALE

3.1 - Echelons

A compter du 1^{er} juillet 2011 et en amélioration de l'article X-4.2 de la Convention, la progression dans les échelons sera automatique à compter du 7^{ème} échelon et cela sans condition, ni entretien individuel systématique ; aucune rétroactivité ne sera appliquée.

3.2 - Prime d'ancienneté

Les salariés, sous réserve d'avoir une ancienneté minimale de 12 mois, bénéficieront d'une prime évolutive d'ancienneté qui sera réglée mensuellement.

- ✓ Jusqu'à 10 ans d'ancienneté, la prime évoluera selon le tableau ci-dessous

ANCIENNETE	MONTANT BRUT					
	1 ^{er} Semestre		Mois	2 ^{ème} Semestre		Mois
1 à 2ans	+1%	384,96 €	64,16 €	+1%	388,78 €	64,80 €
2 à 3 ans	+ 3 %	400,44 €	66,74 €	+ 3 %	412,44 €	68,74 €
3 à 4 ans	+ 4,5 %	431,04 €	71,84 €	+ 4,5 %	450,42 €	75,07 €
4 à 5 ans	+ 5,5 %	475,20 €	79,20 €	+ 5,5 %	501,36 €	83,56 €
5 à 6 ans	+ 6,5 %	533,94 €	88,99 €	+ 6,5 %	568,62 €	94,77 €
6 à 7ans	+ 7,5 %	611,28 €	101,88€	+ 7,5%	657,12 €	109,52 €
7 à 8 ans	+ 8,5 %	712,98 €	118,83 €	+ 8,5 %	773,58 €	128,93 €
8 à 9 ans	+ 9,5 %	842,46 €	140,41 €	+ 9,5 %	927,54 €	154,59 €
9 à 10 ans	+ 10,5 %	1 024,92 €	170,82 €	+ 10,5 %	1 132,50 €	188,75 €

- ✓ Au 1er juillet 2011, les salariés ayant plus de 10 ans d'ancienneté seront repositionnés en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise suivant le tableau ci-dessous :

Période	Prime Mensuelle
11 ans à 12 ans	192.53 €
12 à 13	196.38 €
13 à 14	200.31 €
14 à 15	204.31 €
15 à 16	208.40 €
16 à 17	214.65 €
17 à 18	221.09 €
18 à 19	227.72 €
19 à 20	234.55 €
20 à 21	241.59 €
21 à 22	251.25 €
22 à 23	261.30 €

Une fois positionné dans le tableau ci-dessus, chaque salarié verra sa prime augmentée de la façon suivante :

- ✓ Au 1^{er} juillet 2011 :
 - Entre 10 et 15 ans : +1%
 - Entre 15 et 20 ans : +1.5%
 - A partir de 21 ans : +2%
- ✓ Au 1^{er} juillet 2012 :
 - Entre 10 et 15 ans : +1%
 - Entre 15 et 20 ans : +1.5%
 - A partir de 21 ans : +2%
- ✓ A partir du 1^{er} juillet 2013 :
 - Entre 10 et 15 ans : +2% par an
 - Entre 15 et 20 ans : +3% par an
 - A partir de 21 ans : +4% par an

Aucune rétroactivité ne sera appliquée.

Lorsque le salarié quitte l'entreprise, cette prime évolutive d'ancienneté lui sera versée au prorata de son temps de travail.

3.3 - Evolution salariale

Compte tenu de la revalorisation importante des salaires telle que définie à l'article 5.1 du présent avenant et de son caractère évolutif sur les saisons 2011/2012, 2012/2013 et 2013/2014, les négociations annuelles dans l'entreprise se feront sur la base du présent avenant.

A contrario, la réévaluation salariale sera soumise à deux paramètres évolutifs :

- ✓ d'une part, la négociation annuelle des salaires de la branche,
- ✓ d'autre part, l'évolution des salaires de la Fonction Publique.

Un calcul sera effectué par l'employeur afin que la mesure la plus favorable calculée sur une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre s'applique au salarié (les deux dispositions n'étant pas bien entendu cumulatives). Ce calcul sera effectué au 31 décembre de chaque année avec régularisation éventuelle en Janvier de l'année N+1.

La réévaluation salariale annuelle s'appliquera sur le salaire de base mensuel brut de chaque salarié.

Enfin, tout nouveau salarié embauché par l'entreprise à compter du 1^{er} janvier 2012 verra son salaire de base mensuel brut évoluer de la façon suivante :

- ✓ A l'embauche + 2 %
- ✓ A la date anniversaire N+1 + 2 %
- ✓ A la date anniversaire N+2 + 3 %
- ✓ Au 1^{er} juillet 2014 + 3 %

A compter du 1^{er} juillet 2014, aucun salaire de base mensuel brut ne pourra être inférieur à 110 % de la grille des salaires minimaux.

e.s

DM

TITRE IV - DISPOSITIONS SPECIFIQUES

4.1 - Maladie

En cas de maladie dûment constatée par certificat de maladie ou, à défaut, sur présentation de la feuille de maladie signée par le médecin, l'employeur ou tout régime de prévoyance, complètera dans les conditions définies ci-dessous, les prestations en espèces versées par la Sécurité Sociale.

Pour qu'il y ait complément de salaire de la part de l'employeur et/ou de régime de prévoyance, il faut, bien évidemment, que le salarié perçoive des indemnités journalières de la Sécurité Sociale. Toutefois, il sera pratiqué la subrogation. C'est MERIGNAC GESTION EQUIPEMENT qui percevra les indemnités journalières de la Sécurité Sociale.

Les salariés percevront une indemnité complémentaire qui leur sera versée à partir du premier jour suivant l'arrêt de travail et qui aura pour effet d'assurer à l'intéressé le maintien de tout ou partie de ses appointements bruts mensuels, dans les conditions suivantes :

- ✓ 100 % du salaire brut de base pendant 90 jours.

En tout état de cause, ces garanties ne doivent pas conduire à verser à l'intéressé, compte tenu des sommes de toutes provenances, telles qu'elles sont définies ci-dessus, perçues à l'occasion de la maladie, un montant supérieur à la rémunération nette qu'il aurait effectivement perçue s'il avait continué à travailler.

4.2 - Maternité

Il sera fait application des dispositions de l'article IX-5 de la Convention. Comme pour la maladie, il sera appliqué la subrogation.

La durée légale du congé maternité est fixée par le code du travail (article L 122-26).

Toutefois, la salariée bénéficiera d'un congé supplémentaire de deux semaines au congé légal pris avant ou après l'accouchement en accord avec l'employeur.

4.3 - Mutuelle Santé

Les salariés bénéficient, sous réserve d'avoir une ancienneté minimale de 12 mois, d'une mutuelle d'entreprise dont la cotisation sera répartie de façon suivante :

- ✓ 20 % à la charge du salarié,
- ✓ 80 % à la charge de l'employeur.

C.S.

DM

TITRE V - DISPOSITIONS RELATIVES AUX EMPLOYES-OUVRIERS / AGENTS DE MAITRISE

5.1 - Revalorisation des salaires

Cet article concerne exclusivement le personnel permanent des catégories agents de maîtrise et employés – ouvriers de la nomenclature correspondant au titre XI de la Convention.

Il a été décidé et conclu ce qui suit :

Le salaire de base mensuel brut sera augmenté de la façon suivante :

- ✓ 116 € brut à compter du 1^{er} janvier 2012 sur la base du salaire de décembre 2011.
- ✓ 2% à compter du 1^{er} juillet 2012 sur la base du salaire de juin 2012.
- ✓ 2% à compter du 1^{er} juillet 2013 sur la base du salaire de juin 2013.

5.2 - Equipement de protection et de sécurité, Prime vestimentaire

Les vêtements de protection individuelle prévus à l'article VII.3 de la Convention Collective seront listés et achetés par la direction technique en accord avec les délégués du Comité d'Entreprise Conventionnel.

En outre, une prime vestimentaire annuelle hors EPI sera attribuée aux techniciens et employés de nettoyage chaque début de saison (septembre) pour un montant de 182.40 €. Cette prime sera indexée annuellement selon la revalorisation des salaires de la Convention à compter du 1^{er} janvier 2012.

5.3 - Prime dite d'horaires décalés

Afin de compenser les inévitables aléas dus à l'activité fluctuante de l'entreprise, les parties sont convenues d'octroyer une compensation financière aux salariés concernés. Cette solution ayant été reconnue comme la plus adaptée par rapport à celle consistant à octroyer une compensation sous forme de repos récupérateur. De ce fait, il est institué une prime dite "d'horaires décalés" pour les salariés à temps complet soumis à la modulation.

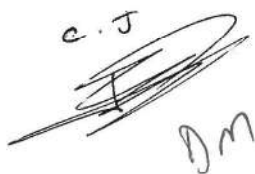
Cette prime est le fruit d'une négociation visant à octroyer une rémunération complémentaire destinée à compenser les aléas suivants : journée continue, changements de plannings, travail les week-ends et travail de nuit.

Cette prime sera versée sur 10 mois (septembre à juin) correspondant à la période d'activité haute de l'entreprise.

Le montant de cette prime est fixé de la façon suivante en fonction des contraintes plus ou moins fortes de la modulation pesant sur chacun des salariés concernés. :

- ✓ Pour les techniciens : 146.35 € brut mensuels
- ✓ Pour les caissières : 91.46 € brut mensuels
- ✓ Pour les employés de nettoyage : 91.46 € brut mensuels

Cette prime sera indexée annuellement selon la revalorisation des salaires de la Convention à compter du 1^{er} janvier 2012.

c. J

DM

TITRE VI - DISPOSITIONS RELATIVES AUX SALAIRES ENGAGES SOUS CONTRAT A DUREE DETERMINEE D'USAGE

6.1 - revalorisation des salaires

Le salaire horaire brut de base sera augmenté de la façon suivante :

- ✓ + 4 % à compter du 1^{er} janvier 2012 sur la base du salaire de décembre 2011.
- ✓ + 4 % à compter du 1^{er} juillet 2012 sur la base du salaire de juin 2012
- ✓ + 2 % à compter du 1^{er} juillet 2013 sur la base du salaire de juin 2013

A compter du 1^{er} juillet 2014, le salaire horaire brut de base ne pourra être inférieur à 110 % de la grille des salaires minima.

Le taux horaire du salaire minima étant égal à : $\frac{\text{Salaire mensuel}}{151 \text{ H } 40}$

6.2 - Equipement de protection et de sécurité

A compter du 1^{er} septembre 2011, l'indemnité d'équipement de protection et de sécurité telle que définie à l'article VII-3.3 de la Convention est étendue aux emplois d'habilleuses.

A compter du 1^{er} septembre 2011, cette indemnité d'équipement sera augmentée de 20% par rapport à celle prévue par la branche. Cette prime sera indexée selon la revalorisation annuelle des salaires de la Convention à compter du 1^{er} janvier 2012.

TITRE VII - SUIVI DE L'AVENANT

L'application du présent avenant sera suivie par la délégation unique qui aura pour mission de suivre l'état d'avancement de sa mise en œuvre.

Les réunions se feront dans le cadre de la réunion habituelle de la délégation unique.

TITRE VIII - DUREE DE L'AVENANT - ENTREE EN VIGUEUR

Il est ici rappelé que le présent avenant forme un tout indivisible avec l'accord initial du 1^{er} septembre 1999 et l'avenant N° 1 du 10 décembre 2001 qui ne saurait être mis en œuvre de manière fractionnée ou faire l'objet d'une dénonciation partielle. Il prendra effet au 1^{er} juillet 2011 pour une durée indéterminée.

L'accord indivisible pourra être dénoncé, notamment au motif suivant :

- ✓ modification des dispositions législatives et réglementaires ayant contribué à sa conclusion.

La dénonciation deviendra effective à l'issue d'un préavis de trois mois durant lequel les parties pourront entamer une nouvelle négociation.

C.S

DM

TITRE IX - PUBLICITE DE L'AVENANT

Un exemplaire du présent avenant sera communiqué au Comité Départemental de la Formation Professionnelle, de la Promotion Sociale et de l'Emploi.

Il sera déposé par l'entreprise en 2 exemplaires, une version papier et une version électronique, auprès de la DDTEFP de la Gironde.

Un exemplaire sera adressé au greffe du Conseil des Prud'hommes de BORDEAUX.

Mention de cet avenant figurera sur le tableau d'affichage de la Direction et une copie sera remise à la délégation unique.

Fait à Mérignac,
Le 30 juin 2011
En deux exemplaires originaux.

Pour le SYNPTAC-CGT

Lu et approuvé, bon pour accord



Christian JEGOU

Pour M.G.E. SA

lu et approuvé, bon pour accord



Daniel MARGNES

Parapher chaque page.

Faire précéder de la mention "lu et approuvé, bon pour accord".

DONNÉES TECHNIQUES

ANNEXE 12

**MOYENS MATÉRIELS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXÉCUTION
DU SERVICE POUR L'ANNÉE ACHEVÉE ET À VENIR**

**LISTING DES TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉALISÉS ET
PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE SUIVANTE**

**LES ADAPTATIONS À ENVISAGER AU REGARD
DE L'OBLIGATION DE RESPECTER DE NOUVELLES NORMES**

LES DONNÉES TECHNIQUES

Inventaire à jour sans renouvellement et mise au rebus

Moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution du service pour l'année achevée et à venir :

- Console Son SST
- Console Lumière ETC
- Parc de micros et d'intercoms
- Diffusion + amplis
- Parc de projecteurs traditionnels et automatisés
- Contrôleur des perches Easy
- 30 perches automatisées
- Génie pour les réglages en hauteur
- Pont automatisé pour le déchargement des camions

En 2022/2023

- Achat de 14 projecteurs automatiques à Leds
- Achat d'un vidéo convertisseur+ optique
- Achat pour le Pavillon de projecteurs à Leds

Listing des travaux d'entretien réalisés et prévisionnel pour l'année N+1

LUMIERE

- Distribution électrique
- Projecteurs traditionnels, à Leds et asservis
- Jeux d'orgues et blocs de puissance
- Dmx, interface et splitter
- Câblages data et multipaires
- Machine a brouillard et pieds de projecteurs

SONORISATION

- Diffusion, enceintes, retours et amplis
- Régie et consoles
- Périphériques et source
- Micros HF et fil
- Interphonie
- Casques et réseau pour boucle magnétique

VIDEO

- Vidéo projecteur
- Régie et gestion d'images
- Ecran LCD et toile écran
- Ordinateurs et tablette
- Câblages

PLATEAU

- Ponts, moteurs et palans
- Perches et tubes
- Matériels d'accroche
- Tissus, frises et pendrillons

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Au chapitre des investissements techniques, nous avons réalisé ou envisageons de réaliser les travaux ou remplacements de matériels techniques suivants :

1. Afin de réduire notre facture énergétique, une étude a été demandée à ENGIE pour le remplacement des 4 moteurs de nos Centrales de Traitement de l'Air (CTA). L'étude est toujours en cours et un budget dédié a été prévu en mairie pour la réalisation de ces travaux.
2. Une étude est en cours, en vue de répondre en partie au plan de sobriété énergétique de la Ville, pour remplacer le parc de projecteurs à ampoules à filament (PAR, PC, Découpes 1Kw et 2Kw, HMI, poursuite...) par un parc de projecteurs à LED. Cette étude portera sur les délais de remplacement, le coût prévisionnel ainsi que sa prise en charge.
Il est à préciser que les ampoules à filament pour nos équipements actuels sont en rupture de stock.
De notre côté nous avons réalisé l'achat de 14 projecteurs automatiques Robe Esprite pour un montant de 123 331.74 € HT.
3. Nous avons réalisé en fin d'exercice l'installation d'un éclairage « festif » à LED sur le Pavillon, pour un montant de 74 034 € HT (main d'œuvre comprise).
Cet éclairage est à destination des différentes soirées d'exceptions que nous réalisons pour les entreprises, avec un éclairage « spectacle et festif » dédié, et installé maintenant de façon pérenne, avec les régies techniques correspondantes. Un gain en qualité pour nos prestations, tout en évitant des temps de démontage pour les équipes techniques.
4. En dernier lieu, nous espérons être raccordés à la chaufferie interurbaine du centre nautique durant l'été dernier.
Malheureusement les travaux de raccordement sont reportés d'un an.

DONNÉES TECHNIQUES

ANNEXE 13

LISTING DES CONTRÔLES ET MAINTENANCES OBLIGATOIRES ACCOMPAGNÉ DES JUSTIFICATIFS

COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE**PROCES-VERBAL de la VISITE
du 28 JANVIER 2021 à 9h00****Identification de l'établissement visité :**

- Nom et raison sociale : ESPACE CULTUREL DU PIN GALANT & BRASSERIE
 - Adresse : 34 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
 - N° Etablissement : E28100-230-000-0
 - Téléphone : 05.56.97.00.51
 - Email : technique@lepingalant.com
 - Téléphone brasserie : 05.56.97.14.20
 - Propriétaire ou mandataire : VILLE DE MERIGNAC
 - Exploitant ou responsable unique : Monsieur PROST
 - Responsable de sécurité : Monsieur JÉGOU

- Date de construction : 1989 N° PC : 33 281 87 Z 0589
33 281 10 Z 0232
- ou d'aménagement : (extension de la brasserie en 2003)
- Date d'arrêté d'ouverture : 21/11/2011 Sous-commission technique
Séance du : 17/11/2010

Description sommaire de l'établissement :

La brasserie et la salle de spectacle forment un groupement d'établissements.

Brasserie : Bâtiment à simple rez-de-chaussée d'une surface accessible au public de 149,12 m².

Espace culturel : Hall d'accueil, salle de spectacles de 1410 places, scène d'environ 300 m² et arrière-scène permettant le stockage du matériel scénique, local TGBT, source centrale d'éclairage de sécurité, local sécurité (baie SSI) du côté de l'entrée des artistes.

Sous-sol : loges, réserves, local CTA.

R+1 : un foyer, des bureaux et des salles de réunion.

R+2 : régies sons et luminaires.

A l'extérieur : groupe électrogène de sécurité.

Classement :

Activités (principales et secondaires) :	salle de spectacles	Type(s)	: L - N
Effectifs : public	1416	Catégorie	: 2 ^{ème}
Personnel	30		
Artistes	50	Périodicité	: 3 ans
Total	1496		

Date de la dernière visite : 02/11/2017

Membres présents de la commission
Avec voix délibérative

- **Mme BOISSEAU**, Présidente de la commission, représentant le Maire de Mérignac ;
- **M. BERTHOZAT**, Lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours ;
- **M. LAFARGUE**, Chef du Service Hygiène et Sécurité, Mairie de Mérignac.

Représentants de l'établissement et assistants techniques présents à la visite

- **M. BALUTET** – Régisseur général
- **Mme JOBERT** – Secrétaire Technique
- **M. PESCHAUD** – ENGIE INEO AQUITAINE
- **M. LABURTHE** – Direction du patrimoine – Ville de Mérignac

Réglementation applicable :

Code de la construction et de l'habitation (articles R.121-1 à R.123-55).

Décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Arrêté du 23 mars 1965 modifié portant règlement de sécurité.

Arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Arrêté du 5 février 2007 modifié portant dispositions particulières applicables aux établissements de type **L**.

Arrêté du 21 juin 1982 modifié portant dispositions particulières applicables aux établissements de type **N**.

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des E.R.P et I.G.H.

Arrêté préfectoral du 10 novembre 2016 portant création de la commission de sécurité de la Ville de Mérignac.

REMARQUES LIMINAIRES

Objet de la visite : périodique (article R.123-48 du Code de la Construction de l'Habitation)

La visite porte sur la totalité de l'établissement.

RAPPEL DE REGLEMENTATION

Article L.111-8 du Code de la Construction et de l'Habitation :

« Les travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public ne peuvent être exécutés qu'après autorisation délivrée par l'autorité administrative qui vérifie leur conformité aux règles prévues aux articles L. 111-7, L. 123-1 et L. 123-2.

Lorsque ces travaux sont soumis à permis de construire, celui-ci tient lieu de cette autorisation dès lors que sa délivrance a fait l'objet d'un accord de l'autorité administrative compétente mentionnée à l'alinéa précédent. ».

Article R.123-43 du Code de la Construction et de l'Habitation :

« les constructions, installateurs et exploitants sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de s'assurer que les installations ou équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions de la présente réglementation. A cet effet, ils font respectivement procéder pendant la construction et périodiquement en cours d'exploitation aux vérifications nécessaires par des organismes ou personnes agréées dans les conditions fixées par arrêté du Ministre de l'Intérieur ou des Ministres intéressés. Le contrôle exercé par l'administration ou par les commissions de sécurité ne les dégage pas des responsabilités qui leur incombent personnellement ».

I – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

◆ Registre de sécurité (article R.123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation)

Présenté	Non présenté	Observations
X		

PIN GALANT

◆ Vérifications obligatoires

(Procès-verbal de vérification en cours de validité par un organisme agréé ou un technicien compétent
– articles GE 7 et GE 8 du Règlement de Sécurité)

	Présenté	Non Présenté ⁽¹⁾	Sans objet	Organisme agréé	Technicien compétent	Sans observation	Observations ⁽²⁾
RVRAT (GE 8)			X				
Désenfumage (DF 10)	X			APAVE 10/09/2020	INEO AQUITAINE 15/09/2020		3 obs. (INEO) 1 obs. (APAVE)
Chauffage Climatisation (CH 58)	X			APAVE 07/09/2020		X	
Installations de gaz (GZ 30)	X			APAVE 07/09/2020		X	
Installations électriques (EL 19)	X			APAVE 07/09/2020		X (ERP)	6 obs. dont 2 levées (CT)
Ascenseurs (AS 9 et 10)	X			APAVE 07/02/2018 (Quinquennal)			11 obs.
Appareils de cuisson (GC 22)			X				
S.S.I cat. B (MS 73)	X			APAVE 10/09/2020 (Triennal)	INEO AQUITAINE 15/09/2020 (Annuel)		6 obs. (annuel) 7 obs. (triennal)
Extincteurs RIA (MS 73)	X				EUROFEU 14/09/2020	X	
Fluides et gaz médicaux (U 64)			X				
Autres			X				

(1) les documents doivent être adressés sans délai au secrétariat de la Commission (Service Hygiène et Sécurité – 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC).

(2) les attestations de levées de réserves établies par l'organisme agréé ou le technicien compétent qui les a émises doivent être produites dès l'achèvement des travaux correspondants.

◆ **Contrats d'entretien :**

Ces contrats doivent être annexés au registre de sécurité.

	Présenté	Non Présenté	Sans objet	Prestataire	Observations
Portes automatiques (CO 48 §3)			X		
Désenfumage (DF 9)	X			ENGIE INEO	
Chauffage Climatisation (CH 57)	X			ENGIE INEO	
Installation de Gaz (GZ 29)	X			ENGIE INEO	
Ascenseurs et Escaliers mécaniques (AS 8)	X			OTIS	27/11/2020
Livret d'entretien des filtres et conduits (GC 21)			X		
Détection Automatique Incendie (MS 58 §3)	X			ENGIE INEO	
SSI de catégorie A ou B (MS 68)	X			ENGIE INEO	
Extincteurs R.I.A. (MS 72)	X			EUROFEU	
Fluides Médicaux (U 63)			X		

(1) documents devant être adressés sans délai au secrétariat de la Commission (Service Hygiène et Sécurité – F avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC)

◆ **Attestations relatives à la solidité** (cf. article 46 du décret 95-260 du 8 mars 1995)

Sans objet.

◆ **Défibrillateur Automatisé Externe** : (cf. décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018)

Présent

Absent

Emplacement : devant le local SSI

◆ **Autres documents remis à la commission :**

Attestation de formation du personnel SSIAP 1 – 10 personnes formées – septembre 2020.

I – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

◆ Registre de sécurité (article R.123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation)

Présenté	Non présenté	Observations
X		A compléter

BRASSERIE

◆ Vérifications obligatoires

(Procès-verbal de vérification en cours de validité par un organisme agréé ou un technicien compétent – articles GE 7 et GE 8 du Règlement de Sécurité)

	Présenté	Non Présenté ⁽¹⁾	Sans objet	Organisme agréé	Technicien compétent	Sans observation	Observations ⁽²⁾
RVRAT (GE 8)			X				
Désenfumage (DF 10)			X				
Chauffage Climatisation (CH 58)			X				
Installations de gaz (GZ 30)	X			APAVE 26/10/2020			2 obs.
Installations électriques (EL 19)	X			APAVE 26/10/2020		X (ERP)	6 obs. (CT)
Ascenseurs et Escaliers mécaniques (AS 9 et 10)			X				
Appareils de cuisson (GC 22)	X			APAVE 26/10/2020			4 obs.
Alarme S.S.I (MS 73)			X				
Extincteurs RIA (MS 73)	X				DESAUTEL 27/01/2020		X
Fluides et gaz médicaux (U 64)			X				
Autres			X				

(3) les documents doivent être adressés sans délai au secrétariat de la Commission (Service Hygiène et Sécurité – 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC).

(4) les attestations de levées de réserves établies par l'organisme agréé ou le technicien compétent qui les a émises doivent être produites dès l'achèvement des travaux correspondants.

◆ **Contrats d'entretien :**

Ces contrats doivent être annexés au registre de sécurité.

	Présenté	Non Présenté	Sans objet	Prestataire	Observations
Portes automatiques (CO 48 §3)			X		
Désenfumage (DF 9)			X		
Chauffage Climatisation (CH 57)			X		
Installation de Gaz (GZ 29)	X			Services municipaux	
Ascenseurs et Escaliers mécaniques (AS 8)			X		
Livret d'entretien des filtres et conduits (GC 21)		X ⁽¹⁾			
Détection Automatique Incendie (MS 58 §3)			X		
SSI de catégorie B (MS 68)	X			ENGIE INEO	
Extincteurs R.I.A. (MS 72)	X			DESAUTEL	
Fluides Médicaux (U 63)			X		

(1) documents devant être adressés sans délai au secrétariat de la Commission (Service Hygiène et Sécurité – F avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC)

◆ **Attestations relatives à la solidité** (cf. article 46 du décret 95-260 du 8 mars 1995)

Sans objet.

◆ **Défibrillateur Automatisé Externe** : (cf. décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018)

Présent

Absent

Emplacement : Dans le local SSI

◆ **Autres documents remis à la commission :**

Néant.

II – OBSERVATIONS

A) - MESURES GENERALES LIEES A L'EXPLOITATION :

IDENTIFICATION	PRESCRIPTIONS	OBSERVATIONS
1) Registre de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Il doit être tenu à jour conformément aux dispositions de l'article R.123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation et présenté à chaque visite de la commission. 	<u>Mesure permanente</u>
2) Installations techniques	<ul style="list-style-type: none"> Faire procéder périodiquement à leur vérification par un organisme agréé ou un technicien compétent (article R 123-43 du Code de la Construction et de l'Habitation et articles GE 6 et 7 du Règlement de Sécurité). Les travaux de mise en conformité prescrits doivent être réalisés sans délai. 	<u>Mesure permanente</u>
3) Issues et dégagements	<ul style="list-style-type: none"> Les maintenir libres de tout encombrement ou obstacle 	<u>Mesure permanente</u>
4) Balisage des dégagements	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un balisage et un fléchage efficace des sorties (panneaux avec inscriptions de couleur blanche sur fond vert). (article CO 42 du Règlement de Sécurité). 	<u>Mesure permanente</u>
5) Eclairage de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Veiller au bon fonctionnement des dispositifs d'éclairage de sécurité et procéder immédiatement à la réparation ou au remplacement des éléments qui s'avèreraient défectueux. 	<u>Mesure permanente</u>
6) Armoires électriques, chargeurs de batteries, etc...	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les abords de ces installations libres de tout dépôt ou stockage. 	<u>Mesure permanente</u>
7) Moyens de secours (R.I.A ; extincteurs)	<ul style="list-style-type: none"> Les maintenir accessibles et visibles. Faire procéder à une vérification annuelle des extincteurs. Le personnel doit être instruit au maniement des moyens de secours. 	<u>Mesure permanente</u>
8) Evacuation des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> Procéder régulièrement à la vérification des dispositifs assurant l'écoulement des eaux pluviales ou résultant de la fonte des neiges afin d'éliminer tout risque d'accumulation en toiture. 	<u>Mesure permanente</u>
9) Consignes	<ul style="list-style-type: none"> Afficher les consignes de sécurité 	<u>Mesure permanente</u>
10) Plans d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> Afficher les plans de l'établissement à l'entrée principale (article MS 41) et l'avis relatif au contrôle de sécurité (article GE 5). 	<u>Mesure permanente</u>
11) Accès engins de secours	<ul style="list-style-type: none"> Les dispositions utiles doivent être prises afin que l'accès à l'établissement des engins de secours soit assuré en toutes circonstances. 	<u>Mesure permanente</u>
12) Travaux dangereux	<ul style="list-style-type: none"> L'exploitant ne peut effectuer ou faire effectuer, en présence du public, des travaux qui feraient courir un danger quelconque à ce dernier ou qui apporteraient une gêne à son évacuation (article GN 13 du Règlement de Sécurité). 	<u>Mesure permanente</u>
13) Interdiction de fumer	<ul style="list-style-type: none"> Afficher et faire respecter l'interdiction de fumer. 	<u>Mesure permanente</u>
14) Alerte des secours	<ul style="list-style-type: none"> L'exploitant doit s'assurer que l'alerte des services publics de secours est rapide et sûre (Position Doctrinale du SDIS33 et article MS 70). 	<u>Mesure permanente</u>

B) – MESURES PARTICULIERES :

Pour éviter les contraintes liées au classement en 1^{ère} catégorie, et donc conserver l'ancien classement en 2^{ème} catégorie, le maître d'ouvrage et l'exploitant se sont engagés à limiter l'accès de la brasserie les soirs de spectacles uniquement aux personnes fréquentant la salle de spectacle.

La brasserie sera donc fermée au public extérieur lors des représentations. L'avis de la commission de sécurité a été sollicité sur ce point ; elle a formulé un avis favorable le 17 novembre 2010.

Le midi la brasserie fonctionne de manière autonome. Le personnel du Pin Galant est présent dans les locaux. La commission de sécurité demande la présence d'un responsable sécurité.

De manière exceptionnelle, la brasserie peut fonctionner le soir de manière autonome. L'exploitant doit être en mesure de contacter le responsable de sécurité du Pin Galant ou son suppléant. Des consignes d'évacuation spécifique destinées au personnel de la brasserie doivent être rédigées et annexées au registre de sécurité.

a) Mesures prescrites lors des visites précédentes et reconduites :

Néant

b) Nouvelles observations :

Il appartient à l'exploitant que de s'assurer que l'alerte des services de secours soit rapide et sûre (position doctrinale du SDIS 33 en lien avec l'article MS 70).

Brasserie

Ne pas encombrer l'accès aux issues de secours.

Améliorer la fermeture de la porte coupe-feu de la cuisine.

Former le personnel à l'évacuation du public et la manipulation des moyens de secours.

Pin Galant

Local TGBT : rétablir le degré coupe-feu des parois au droit du passage des câbles.

◆ Documents à fournir au secrétariat de la commission :

Attestation de formation du personnel de la Brasserie

Attestations de levées des observations des rapports de vérifications techniques

C) – ESSAIS EFFECTUÉS AU COURS DE LA VISITE :

Déclenchement de l'alarme incendie sur le CMSI en configuration spectacle avec essai de la coupure son puis coupure générale électrique (arrêt d'urgence électrique du local SSI) :

- Message d'évacuation et sirène d'alarme incendie
- Eclairage de sécurité
- Téléphone urbain
- Fermeture des portes coupe-feu par déclenchement sur le SSI

◆ Dysfonctionnement(s) constaté(s) lors des essais :

Téléphone urbain de la Brasserie défectueux sous coupure électrique.

III – CONCLUSION

AVIS de la COMMISSION COMMUNALE

Sur la poursuite d'exploitation de l'établissement :

FAVORABLE


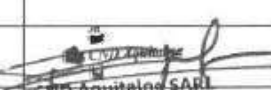


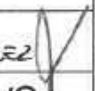

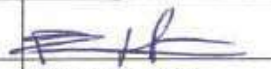


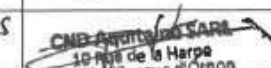



La PRESIDENTE,

VERIFICATION EXTINCTEURS PORTATIFS ET SUR ROUES









Dates	Nb extincteurs vérifiés	Observations	Nom de la société Emargement
21/9/2017	46	Vérification Annuelle Voir BV n° 62 893	CAP INCENDIE Matériel - Formation - Prévention <i>HURTAUD Damien</i>
16/10/2018	48	Vérification Annuelle Var BV n° 20182642	CAP INCENDIE Matériel - Formation - Prévention BOCHE Julien
10.05.2019	1	Vérification annuelle extincteur n°41 (faute) voir rapport n° 65.	CAP INCENDIE MATÉRIEL FORMATION PRÉVENTION Stéphane SURGET 06 68 84 94 02
02.10.2019	46	Vérification annuelle des extincteurs. Voir rapport n° 2019 2647	CAP INCENDIE MATÉRIEL FORMATION PRÉVENTION Stéphane SURGET 06 68 84 94 02
02.10.2019		Mise en place de 4 extincteurs voir rapport n° 323.	CAP INCENDIE MATÉRIEL FORMATION PRÉVENTION Stéphane SURGET 06 68 84 94 02
16/09 2020	52	Vérification annuelle des Extincteurs. En bon état de fonctionnement	EUROFEU SERVICES Agence de Bordeaux 32, avenue du Périgord 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX Tél : 05 47 33 98 00 RCS Chartres - SIRET : 353 271 067 00027 SAS au Capital de 4 000 000 euros
24/09/2011	52	Vérification annuelle de l'état EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT BON ÉTAT D'ENTRETIEN À CE JOUR	EUROFEU SERVICES TECH CLEMENT Franck 32, avenue du Périgord 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX Tél : 05 47 33 98 00 - Fax : 05 57 34 22
24/10/20	52	Vérif' Annuelle des extincteurs Bon état	EUROFEU SERVICES Agence de Bordeaux 32, avenue du Périgord 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX Tél : 05 47 33 98 00 RCS Chartres - SIRET : 353 271 067 00027 SAS au Capital de 4 000 000 euros
26.09.21	51	CONTROLE ANNUEL DES EXTINCTEURS BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	EUROFEU SOLUTIONS Agence de Bordeaux 32, avenue du Périgord 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX Tél : 05 47 33 98 00 RCS Chartres - SIRET : 353 271 067 00027 SAS au Capital de 4 000 000 euros

Moyens de secours et de lutte contre l'incendie: Page 6





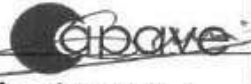

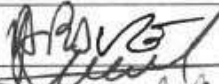
VERIFICATIONS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Dates	Nature des vérifications et Observations	Visa
16/09/20	Maintenance Annuelle Poste HT + Général	GAUTIER L.  ENUE INEO
20/11/2020	Contrôle THERMOCROGRAPHIQUES DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES Voir RAPPORT	 CND Aquitaine SARI 10 Rue de la Harpe 33140 Villeneuve d'Ornon Tél : 06 10 40 12 79 Fax : 09 71 70 46 70 NCS BORDEAUX 791 613 829
30/07/21	Maintenance Annuelle Poste HT	GAUTIER L. 
30/08/21	Visite Annuelle du groupe électrogène voir FA 1400847	 Agence Garonne 4 route de Bassens Département Groupes Electrogènes CS 93003 - 33300 COGNAC-SEDEX Tél. 05 57 77 16 30 - Fax 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 946 02582 - angle-cofely.fr
5/10/21	Vérification périodique annuelle des installations électriques. Voir rapport ARAVE -	A. Gonzalez  
15/12/2021	Contrôle THERMOCROGRAPHIQUES DES ARMOIRES ELECTRIQUES voir RAPPORT	 CND Aquitaine SARI 10 Rue de la Harpe 33140 Villeneuve d'Ornon Tél : 06 10 40 12 79 Fax : 09 71 70 46 70 NCS BORDEAUX 791 613 829
23/08/2022	Vérification périodique annuelle des installations électriques. Voir notre rapport de visite 2022	A. Gonzalez  
14/12/22	Contrôle THERMOCROGRAPHIQUES DES ARMOIRES ELECTRIQUES voir RAPPORT	 CND Aquitaine SARI 10 Rue de la Harpe 33140 Villeneuve d'Ornon Tél : 06 10 40 12 79 Fax : 09 71 70 46 70 NCS BORDEAUX 791 613 829
20/07/2023	Vérification périodique annuelle des installations électriques. Voir rapport ARAVE	 

VERIFICATIONS DES INSTALLATIONS DE GAZ

Dates	Nature des vérifications et Observations	Visa
16/10/2017	Vérification réglementaire périodique des Installations thermiques - Voir rapport APAVE	 JP PRINCE
19/02/2018	Vérification réglementaire périodique des Installations de gaz de la brasserie	 JP PRINCE
27/02/2018	Vérification réglementaire périodique des installations de gaz du PAVILLON.	 JP PRINCE
25/9/19	Vérification périodique annuelle des installations gaz Voir rapport APAVE	A. GONZALEZ 
4/9/20	Vérification périodique annuelle des installations gaz Voir rapport APAVE	A. GONZALEZ 
5/10/21	Vérification périodique annuelle des installations gaz. Voir rapport APAVE	A. GONZALEZ 
16/9/22	Vérification périodique annuelle des installations gaz Voir rapport APAVE	A. GONZALEZ 
20/7/2023	Vérification périodique annuelle des installations gaz. Voir rapport APAVE (hors brasserie)	A. GONZALEZ 

VERIFICATIONS (AUTRES INSTALLATIONS TECHNIQUES)

Dates	Nature des vérifications et Observations	Visa
15/12/20	Vérification réglage trane Sécurité (vaudeu, dancot) "voir rapport"	 Signature
07/09/21	Vérification réglage trane Sécurité des équipements "voir rapport"	 Signature
07/09/21	Vérification réglage trane équipements sécurité "voir rapport"	 Signature
11/07/22	Vérification Sécurité dancot ; vaudeu inscript	 Signature
13/05/22	Vérification périodique des palans fixes. Voir notre rapport.	 D. GERMAIN
18/9/22	Vérification équipements sécurité	 Signature
28/03/23	Vérification Sécurité	 Signature
22/01/23	VR+VA+NAH+S+VP+NE U1792	Signature
	VR+V8+NA+NTC F6201	Signature
2/03/23	VR+VC U1792 / F6201	Signature
7/04/23	VR U1792 / F6201	Signature
26/05/23	VR U1792 / F6201	Signature
3/07/23	VR+VC U1792 / F6201	Signature
4/09/23	VR+VC " / "	Signature



COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE

PROCES-VERBAL de la VISITE du 10 MARS 2021 à 9h00

Identification de l'établissement visité :

Nom et raison sociale	: PAVILLON ESPACE DE CONGRES DU PIN GALANT	
Adresse	: 34 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	
N° établissement	: E281000231-000-00	
Téléphone	: 05.56.97.00.51	
Email	: technique@lepingalant.com	
Propriétaire ou mandataire	: VILLE DE MERIGNAC	
Exploitant ou responsable unique	: Monsieur PROST	
Responsable de sécurité	: Monsieur JÉGOU	
Date de construction	: 1999	N° PC : 033 281 99 Z 10304 Extension : 033 281 07 Z 1129
ou d'aménagement	: 2007	
Date d'arrêt d'ouverture	: 25/01/2001	Sous-commission technique Séance des : 2212/1999 28/03/2007 et 14/08/2007

Description sommaire de l'établissement :

Bâtiment à simple rez de chaussée comprenant une salle polyvalente, un local office traiteur, des sanitaires.
Accueil secrétariat – bureau de direction-salle de réunion (extension de la zone de direction de l'espace culturel)

Classement :

Activités (principales et secondaires) :	Salle polyvalente	Type(s)	: L-T-N
Effectifs : Public	1300	Catégorie	: 2ème
Personnel	20	Périodicité	: 3 ans
Total	1320		

Date de la dernière visite : 08/03/2021

Membres présents de la commission
Avec voix délibérative

- **Mme BOISSEAU**, Présidente de la commission, représentant le Maire de Mérignac ;
- **M. BERTHOZAT**, Lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours ;
- **M. LAFARGUE**, Chef du Service Hygiène et Sécurité, Mairie de Mérignac.

Représentants de l'établissement et assistants techniques présents à la visite

- **M. BALUTER** – Régisseur général
- **Mme JOBERT** – Service technique
- **M. JEGOU** – Directeur technique
- **M. PESCHAUD** – Engie solutions
- **M. LABURTHE** – Direction patrimoine bâti

Réglementation applicable :

Code de la construction et de l'habitation (articles R.121-1 à R.123-55).

Décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Arrêté du 23 mars 1965 modifié portant règlement de sécurité.

Arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Arrêté du 12 décembre 1984 modifié portant dispositions particulières applicables aux établissements de type **L**

Arrêté du 21 juin 1982 portant dispositions particulières applicables aux établissements de type **N**.

Arrêté du 18 novembre 1987 portant dispositions particulières applicables aux établissements de type **T**.

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des E.R.P et I.G.H.

Arrêté préfectoral du 10 novembre 2016 portant création de la commission de sécurité de la Ville de Mérignac.

REMARQUES LIMINAIRES

Objet de la visite : périodique (article R.123-48 du Code de la Construction de l'Habitation)

La visite porte sur la totalité de l'établissement.

RAPPEL DE REGLEMENTATION

Article L.111-8 du Code de la Construction et de l'Habitation :

« Les travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public ne peuvent être exécutés qu'après autorisation délivrée par l'autorité administrative qui vérifie leur conformité aux règles prévues aux articles L. 111-7, L. 123-1 et L. 123-2.

Lorsque ces travaux sont soumis à permis de construire, celui-ci tient lieu de cette autorisation dès lors que sa délivrance a fait l'objet d'un accord de l'autorité administrative compétente mentionnée à l'alinéa précédent. ».

Article R.123-43 du Code de la Construction et de l'Habitation :

« les constructions, installateurs et exploitants sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de s'assurer que les installations ou équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions de la présente réglementation. A cet effet, ils font respectivement procéder pendant la construction et périodiquement en cours d'exploitation aux vérifications nécessaires par des organismes ou personnes agréées dans les conditions fixées par arrêté du Ministre de l'Intérieur ou des Ministres intéressés. Le contrôle exercé par l'administration ou par les commissions de sécurité ne les dégage pas des responsabilités qui leur incombent personnellement ».

I – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

◆ **Registre de sécurité** (article R.123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation)

Présenté	Non présenté	Observations
X		

◆ **Vérifications obligatoires**

(Procès-verbal de vérification en cours de validité par un organisme agréé ou un technicien compétent – articles GE 7 et GE 8 du Règlement de Sécurité)

	Présenté	Non Présenté ⁽¹⁾	Sans objet	Organisme agréé	Technicien compétent	Sans observation	Observations ⁽²⁾
RVRAT (GE 8)			X				
Désenfumage (DF 10)	X			APAVE 08/03/2021			1 obs.
Chauffage Climatisation (CH 58)	X			APAVE 097/09/2020		X	
Installations de gaz (GZ 30)	X			APAVE 097/09/2020		X	
Installations électriques (EL 19)	X			APAVE 097/09/2020		X (ERP)	4 obs. dont 3 levées (CT)
Ascenseurs et Escaliers mécaniques (AS 9 et 10)			X				
Appareils de cuisson (GC 22)			X				
Alarme Type 2b (MS 73)	X			APAVE (triennale) 11/02/2019		X	
Alarme Type 2b (MS 73)	X			APAVE (annuelle) 08/03/2021		X	
Extincteurs RIA (MS 73)	X				DESAUTEL 12/08/2020	X	
Fluides et gaz médicaux (U 64)			X				
Autres			X				

- (1) Les documents doivent être adressés sans délai au secrétariat de la Commission (Service Hygiène et Sécurité – 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC).
- (2) Les attestations de levées de réserves établies par l'organisme agréé ou le technicien compétent qui les a émises doivent être produites dès l'achèvement des travaux correspondants.

◆ **Contrats d'entretien :**

Ces contrats doivent être annexés au registre de sécurité.

	Présenté	Non Présenté	Sans objet	Prestataire	Observations
Portes automatiques (CO 48 §3)			X		
Désenfumage (DF 9)	X			ENGIE	
Chauffage Climatisation (CH 57)	X			ENGIE	
Installation de Gaz (GZ 29)	X			ENGIE	
Ascenseurs et Escaliers mécaniques (AS 8)			X		
Livret d'entretien des filtres et conduits (GC 21)			X		
Détection Automatique Incendie (MS 58 §3)			X		
SSI de catégorie C (MS 68)	X			ENGIE	
Extincteurs R.I.A. (MS 72)	X			DESAUTEL	
Fluides Médicaux (U 63)			X		

(1) documents devant être adressés sans délai au secrétariat de la Commission (Service Hygiène et Sécurité – 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC)

◆ **Attestations relatives à la solidité** (cf. article 46 du décret 95-260 du 8 mars 1995)

Sans objet.

◆ **Défibrillateur Automatisé Externe** : (cf. décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018)

Présent

Absent

Emplacement : entrée principale

◆ **Autres documents remis à la commission :**

Certification de 10 personnes formées SSIAP 1 et 17 personnes formées Equipiers de première intervention.

II – OBSERVATIONS

A) - MESURES GENERALES LIEES A L'EXPLOITATION :

IDENTIFICATION	PRESCRIPTIONS	OBSERVATIONS
1) Registre de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Il doit être tenu à jour conformément aux dispositions de l'article R.123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation et présenté à chaque visite de la commission. 	<u>Mesure permanente</u>
2) Installations techniques	<ul style="list-style-type: none"> Faire procéder périodiquement à leur vérification par un organisme agréé ou un technicien compétent (article R 123-43 du Code de la Construction et de l'Habitation et articles GE 6 et 7 du Règlement de Sécurité). Les travaux de mise en conformité prescrits doivent être réalisés sans délai. 	<u>Mesure permanente</u>
3) Issues et dégagements	<ul style="list-style-type: none"> Les maintenir libres de tout encombrement ou obstacle 	<u>Mesure permanente</u>
4) Balisage des dégagements	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un balisage et un fléchage efficace des sorties (panneaux avec inscriptions de couleur blanche sur fond vert). (article CO 42 du Règlement de Sécurité). 	<u>Mesure permanente</u>
5) Eclairage de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Veiller au bon fonctionnement des dispositifs d'éclairage de sécurité et procéder immédiatement à la réparation ou au remplacement des éléments qui s'avèreraient défectueux. 	<u>Mesure permanente</u>
6) Armoires électriques, chargeurs de batteries, etc...	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les abords de ces installations libres de tout dépôt ou stockage. 	<u>Mesure permanente</u>
7) Moyens de secours (R.I.A ; extincteurs)	<ul style="list-style-type: none"> Les maintenir accessibles et visibles. Faire procéder à une vérification annuelle des extincteurs. Le personnel doit être instruit au maniement des moyens de secours. 	<u>Mesure permanente</u>
8) Evacuation des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> Procéder régulièrement à la vérification des dispositifs assurant l'écoulement des eaux pluviales ou résultant de la fonte des neiges afin d'éliminer tout risque d'accumulation en toiture. 	<u>Mesure permanente</u>
9) Consignes	<ul style="list-style-type: none"> Afficher les consignes de sécurité 	<u>Mesure permanente</u>
10) Plans d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> Afficher les plans de l'établissement à l'entrée principale (article MS 41) et l'avis relatif au contrôle de sécurité (article GE 5). 	<u>Mesure permanente</u>
11) Accès engins de secours	<ul style="list-style-type: none"> Les dispositions utiles doivent être prises afin que l'accès à l'établissement des engins de secours soit assuré en toutes circonstances. 	<u>Mesure permanente</u>
12) Travaux dangereux	<ul style="list-style-type: none"> L'exploitant ne peut effectuer ou faire effectuer, en présence du public, des travaux qui feraient courir un danger quelconque à ce dernier ou qui apporteraient une gêne à son évacuation (article GN 13 du Règlement de Sécurité). 	<u>Mesure permanente</u>
13) Interdiction de fumer	<ul style="list-style-type: none"> Afficher et faire respecter l'interdiction de fumer. 	<u>Mesure permanente</u>
14) Alerte des secours	<ul style="list-style-type: none"> L'exploitant doit s'assurer que l'alerte des services publics de secours est rapide et sûre (Position Doctrinale du SDIS33 et article MS 70). 	<u>Mesure permanente</u>

B) – MESURES PARTICULIERES :

L'exploitant déclare à la Commission que le SSI est de type C avec alarme de type 2b non temporisé.

L'exploitant atteste qu'au travers de la convention, il y a en permanence 1 personne détenant une habilitation électrique présente pendant la présence du public. (EL 18§2).

L'exploitant déclare que par le biais de cette convention le preneur s'engage à avoir du personnel formé pendant la présence du public. Si la manifestation est assurée en interne, le personnel formé du pin galant assura la bonne tenue de cette dernière.

b) Nouvelles observations :

Débarrasser les palettes stockées à proximité de la façade à l'arrière du bâtiment.

Stocker et changer les engins de manutention dans un local adapté.

Il appartient à l'exploitant de s'assurer que l'alerte des services public de secours soit rapide et sûre (position doctrinale du SDISS 33 en lien avec l'article MS 70).

Ajouter des diffuseurs d'alarme afin de garantir sa bonne audibilité en toutes circonstances.

◆ Documents à fournir au secrétariat de la commission :

Néant.

C) – ESSAIS EFFECTUÉS AU COURS DE LA VISITE :

Sous coupure générale électrique (arrêt d'urgence électrique) :

- alarme
- éclairage de sécurité
- téléphone urbain

❖ Dysfonctionnement(s) constaté(s) lors des essais :

Absence de téléphone urbain sous coupure générale électrique.
Alarme fonctionnelle mais de faible intensité sonore.

III – CONCLUSION

AVIS de la COMMISSION COMMUNALE

Sur la poursuite d'exploitation de l'établissement :

FAVORABLE

 La PRÉSIDENTE
Soussan

